National Defence | Défense nationale

Plan de la Défense en direct 03/04

Le plan d'activités annuel interne du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour l'année financière 03/04

En vigueur le 24 juil. 2003

Canada

National Defence / Défence nationale

Canada

P&GD

Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

TÂCHES DE LA DÉFENSE PRÉSENTÉES PAR PROGRAMMES DE CAPACITÉ

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Faire disparaître les descriptions

Font size (M) BPR BC

légende: modifié nouveau

PC1 Commandement et contrôle ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit recueillir, analyser et communiquer des renseignements, planifier et coordonner des opérations et fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions assignées.

RCE1-1 Commandement des forces ● SCEMD

Description. Fournir les moyens de commander et de contrôler les forces avec efficacité et efficience dans le cadre des missions assignées.

• TD1-1-69 Commandement des forces ● CEMFM

Description. Fournir la capacité de commander et de contrôler des forces pour exécuter les missions assignées.

• TD1-1-63 Commandement des forces ● CEMAT

Description. Fournir la capacité de commander et de contrôler des forces pour exécuter les missions assignées.

• TD1-1-64 Commandement des forces ● CEMFA

Description. Fournir la capacité de commander et de contrôler des forces pour exécuter les missions assignées.

• TD1-1-62 Commandement des forces ● SCEMD

Description. 1) Planifier, diriger et contrôler les activités anti-terroristes des FC, l'aide au pouvoir civil, les opérations hors guerre, les missions de recherche et de sauvetage, les opérations d'évacuation et de secours aux sinistrés, l'aide humanitaire, la vérification du contrôle des armements, les démarches diplomatiques militaires et l'entraînement opérationnel dans un environnement interarmées et/ou interallié.
2) Fournir la capacité de diriger et de contrôler la Force de contingence principale et ses éléments d'avant-garde, que ce soit auprès des États-Unis ou de l'OTAN ou au sein de coalitions multinationales.
3) Planifier, diriger et contrôler la réponse nationale des FC aux demandes d'aide émanant d'autres ordres de gouvernement par exemple, l'aide aux organismes de maintien de l'ordre, la protection des pêches, la lutte contre le trafic des stupéfiants, la protection de l'environnement et l'immigration illégale.

• TD1-1-68 Commandement des forces ● SNFC

Description. Fournir les moyens de commander et de contrôler des forces au cours de l'exécution des missions assignées.

• TD1-1-67 Commandement des forces ● SMA(GI)

Description. Fournir du soutien d'intégration aux commandements d'armée en ce qui a trait aux systèmes de commandement, de contrôle, de communication, d'informatique, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) pour commander et contrôler les forces dans le cadre des missions assignées.

• TD1-1-70 Commander des forces interarmées dans le Nord ● SNFC

Description. Fournir la capacité de commander, contrôler, coordonner et faciliter toutes les activités militaires, y compris la surveillance, dans la zone de responsabilité du QGDN et des autres QG; lorsqu'il le faut, servir de QG d'une force interarmées (QGFI) pour l'exécution d'opérations dans le Nord.

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Sans renfort.	7 jours
avec des renforts aux niveaux du personnel et des communications.	30 jours

▭RCE1-2 Communications ● SCEMD

Description. Fournir des moyens de communications polyvalents, fiables, solides et efficaces, à l'appui des activités militaires au Canada et à l'étranger.

• TD1-2-72 Communications ● SCEMD

Description. Fournir des moyens nationaux de communications polyvalents, fiables, solides, efficaces et déployables dans le monde entier, à l'appui des activités militaires au Canada et à l'étranger.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Les forces de soutien C4I d'avant-garde doivent être prêtes à participer à des opérations de sécurité internationale.	21 jours

• TD1-2-2227 Communications ● SMA(GI)

Description. Fournir une infrastructure, des systèmes, des applications, des normes et des processus de GI intégrés, avec la protection de l'information (PI) approprié, pour soutenir des capacités d'échange d'information intégrées multifonctionnelles qui sont fiables, solides et efficaces, à l'appui des activités militaires nationales et internationales et des activités du MDN/des FC.

▭RCE1-3 Renseignement et information ● SCEMD

Description. Fournir les moyens de recueillir, d'analyser et de diffuser des

renseignements et de l'information militaires pour répondre aux besoins de la Défense et du gouvernement.

• TD1-3-73 Renseignement et information ● SCEMD

Description. Réunir, analyser et diffuser des renseignements militaires, des renseignements sur les communications et des données géomatiques, météorologiques et océanographiques, à la demande de la Défense et du gouvernement.

• TD1-3-74 Renseignement et information ● SMA(GI)

Description. Appuyer les opérations d'information dans le cadre des activités militaires nationales et internationales.

▬PC2 Exécution des opérations ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit fournir la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions qui lui sont assignées, au moment et à l'endroit indiqués.

▬RCE2-1 Surveillance et contrôle ● SCEMD

Description. Fournir les moyens d'assurer une surveillance générale et manifester la capacité de surveiller les activités en cours dans les secteurs de compétences terrestres, aériens et maritimes du Canada.

• TD2-1-83 Surveillance et contrôle ● CEMFM

Description. Avec l'appui d'éléments nationaux des FC et d'autres ministères, surveiller les zones maritimes relevant de la juridiction canadienne en mettant l'accent sur celles où les intérêts économiques du pays risquent le plus d'être menacés.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Intervenir en cas d'incidents maritimes et quand les ressources maritimes sont menacées.	8 heures

• TD2-1-75 Surveillance et contrôle ● CEMAT

Description. Fournir la capacité d'exécuter des opérations terrestres, y compris des patrouilles de reconnaissance, des missions de surveillance et des opérations de protection des points militaires vitaux. Effectuer annuellement au moins deux exercices de protection de la souveraineté canadienne dans le Nord.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Déployer comme il convient des forces terrestres et aériennes (détachées par le CEMFA) pour exécuter des opérations terrestres de surveillance et de contrôle du territoire canadien.	15 jours

• TD2-1-82 Surveillance et contrôle ● CEMFA

Description. Fournir la capacité de surveiller et de contrôler ce qui se passe dans l'espace aérien du Canada, de concert avec d'autres éléments opérationnels des FC. Les forces de contrôle et de surveillance aérospatiale doivent pouvoir intervenir sans délai.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Surveiller et contrôler l'espace aérien du Canada.	immédiatement

• TD2-1-76

Surveillance et contrôle ● SNFC

Description. Fournir la capacité de contrôler les activités de surveillance dans la zone de responsabilité du SNFC, avec ses propres ressources et avec l'appui d'autres éléments opérationnels des FC. Assurer la surveillance en surface dans sa zone de responsabilité et, pour ce faire, mener notamment des patrouilles de sécurité dans les stations éloignées du Système d'alerte du Nord, dans un contexte de menace réduite. Il faut pouvoir exécuter régulièrement des opérations de surveillance en surface dans toute la Région du Nord.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Assurer la surveillance en surface et, pour ce faire, mener notamment des patrouilles de sécurité dans les stations éloignées du Système d'alerte du Nord.	24 heures

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Assurer la surveillance en surface.	indéfiniment

• TD2-1-1637

Surveillance et contrôle - à l'appui du CEMFM ● CEMFA Ⓓ CEMFM

Description. Appuyer sans interruption des opérations maritimes lors d'incidents maritimes et dans des situations où les ressources maritimes sont menacées.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Appuyer sans interruption des opérations maritimes.	8 heures

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Simultanément, sur les deux côtes.	14 jours

• TD2-1-1638

Surveillance et contrôle - à l'appui du CEMAT ● CEMFA Ⓓ CEMAT

Description. Fournir les forces aériennes nécessaires pour appuyer des opérations terrestres de surveillance et de contrôle du territoire canadien.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir les forces aériennes nécessaires pour appuyer des opérations terrestres.	15 jours

▬RCE2-2

Recherche et sauvetage ● SCEMD

Description. Fournir des services complets de recherche et de sauvetage dans toutes les zones de responsabilité du Canada dans le cadre du Programme national de recherche et de sauvetage et conserver les moyens d'intervenir en cas d'importante catastrophe aérienne dans le Nord ou dans des régions éloignées.

• TD2-2-90 Recherche et sauvetage ● CEMFM

Description. Coordonner les efforts de SAR dans les régions de Halifax et de Victoria. Les interventions doivent être coordonnées avec celles de la Garde côtière et d'autres autorités civiles.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Exécuter des missions de recherche et de sauvetage maritimes.	8 heures

• TD2-2-84 Recherche et sauvetage ● CEMAT

Description. Fournir la capacité d'exécuter des missions de recherche et de sauvetage.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Exécuter des missions de recherche et de sauvetage.	8 heures

• TD2-2-86 Recherche et sauvetage ● CEMFA

Description. Fournir la capacité d'exécuter des missions nationales de recherche et de sauvetage dans toutes les régions du Canada et dans ses abords maritimes. Les interventions doivent être effectuées de concert avec d'autres éléments opérationnels des FC, ainsi qu'avec l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA) et la Garde côtière. Maintenir la capacité de coordonner les interventions par l'intermédiaire des RCC.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Exécuter des missions de recherche et de sauvetage.	immédiatement

• TD2-2-88 Recherche et sauvetage ● SNFC

Description. Appuyer les opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord en assurant une coordination avec d'autres éléments des FC et d'autres autorités gouvernementales au besoin.

▬RCE2-3 Aide humanitaire ● SCEMD

Description. Fournir les moyens d'assurer une aide humanitaire et d'exécuter des missions de secours aux sinistrés, au Canada et à l'étranger.

• TD2-3-93 Aide humanitaire ● CEMFM

Description. Fournir les moyens d'assurer une aide humanitaire et d'exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés au Canada.	24 heures
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde.	21 jours

• TD2-3-91

Aide humanitaire ● CEMAT

Description. Fournir les moyens d'assurer une aide humanitaire et d'exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde. Cela doit comprendre l'appui à fournir aux autorités civiles qui s'efforcent de soulager les souffrances humaines et de rétablir les infrastructures locales. Mettre sur pied des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés au Canada.	24 heures
Mettre à la disposition du SCEMD des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART), éventuellement au sein d'une force internationale interarmées et interalliée.	48 heures
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde.	21 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Fournir des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) aux fins d'aide humanitaire dans un contexte permissif.	40 jours

• TD2-3-98

Aide humanitaire ● CEMFA

Description. Fournir la capacité d'apporter de l'aide humanitaire et d'exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde, notamment au sein d'une force internationale interarmées et interalliée. Cela comprend l'appui à fournir aux autorités civiles qui s'efforcent de soulager les souffrances humaines et de rétablir les infrastructures locales.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés au Canada.	24 heures
Assurer au SCEMD des services de transport aérien stratégique à l'appui de la DART, dans le cadre d'activités	48 heures

d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés, et être prêt à soutenir le déploiement de l'Équipe.	
Fournir des forces pour assurer une aide humanitaire et exécuter des missions de secours aux sinistrés n'importe où dans le monde.	21 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Assurer des services de transport aérien stratégique à l'appui de la DART dans un contexte permissif.	40 jours

• TD2-3-92 **Aide humanitaire** ● SCEMD

Description. Diriger et contrôler le quartier général de la Force opérationnelle interarmées (QG FOI) et le quartier général de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART), afin de soutenir des activités nationales et internationales d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés, n'importe où dans le monde. Cela comprend l'appui à fournir aux autorités civiles qui s'efforcent de soulager les souffrances humaines, de porter secours aux sinistrés et de rétablir les infrastructures locales.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
La DART, peut-être comme partie intégrante d'une force internationale interarmées et interalliée.	48 heures

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Déploiement de la DART dans un contexte permissif.	40 jours

• TD2-3-2221 **Aide humanitaire** ● SNFC

Description. Fournir la capacité d'apporter de l'aide humanitaire dans le Nord.

• TD2-3-1639 **Aide humanitaire** ● SMA(RH-Mil)

Description. Fournir les éléments médicaux de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des éléments médicaux de la DART aux fins de déploiement n'importe où dans le monde.	48 heures

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Éléments médicaux de la DART déployés dans un environnement permissif.	40 jours

▭RCE2-4 **Aide au pouvoir civil** ● SCEMD

Description. Fournir les moyens d'appuyer les autorités civiles nationales dans le cadre d'opérations d'aide au pouvoir civil. De plus, fournir la capacité d'organiser une intervention immédiate, efficace et judicieuse en vue de faire échec à des activités terroristes.

▪ TD2-4-99 **Aide au pouvoir civil** ● CEMFM

Description. 1) Fournir les moyens d'appuyer les autorités civiles nationales dans le cadre d'opérations d'aide au pouvoir civil (APC). 2) Fournir du transport maritime à des forces opérationnelles des FC dans le contexte de l'aide au pouvoir civil (APC).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces maritimes.	8 heures

▪ TD2-4-100 **Aide au pouvoir civil** ● CEMAT

Description. Fournir les moyens d'appuyer les autorités civiles nationales dans le cadre d'opérations d'aide au pouvoir civil (APC).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir les éléments de tête de forces terrestres et de forces aériennes affectées par le CEMFA.	8 heures

▪ TD2-4-101 **Aide au pouvoir civil** ● CEMFA

Description. Fournir les moyens d'appuyer les autorités civiles nationales dans le cadre d'opérations d'aide au pouvoir civil (APC).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir l'appui de l'aviation au SCEMD dans le contexte de l'APC.	immédiatement
Fournir des services de transport aérien aux fins d'APC.	8 heures

▪ TD2-4-105 **Aide au pouvoir civil** ● SCEMD

Description. Fournir immédiatement, pour des opérations et de l'entraînement opérationnel, des forces militaires spécialisées (génie, renseignement, élément C4I déployable et anti-terrorisme).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Diriger et contrôler les opérations de lutte contre le terrorisme.	immédiatement

▭ RCE2-5 **Évacuation de Canadiens et Canadiennes** ● SCEMD

Description. Fournir les moyens d'aider le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) à assurer la protection et l'évacuation des Canadiens et Canadiennes se trouvant dans des régions menacées par un conflit imminent.

▪ TD2-5-106 **Évacuation de Canadiens et Canadiennes** ● CEMFM

Description. Fournir des forces pour aider à l'évacuation des Canadiens et Canadiennes se trouvant dans des régions menacées par un conflit imminent, éventuellement en collaboration avec d'autres éléments des FC

et des forces d'autres pays.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour aider à l'évacuation de Canadiens et Canadiennes.	21 jours

• TD2-5-107 Évacuation de Canadiens et Canadiennes ● CEMAT

Description. Fournir des forces pour aider à l'évacuation des Canadiens et Canadiennes se trouvant dans des régions menacées par un conflit imminent. Cette aide pourrait être fournie en collaboration avec d'autres éléments des FC et des forces militaires d'autres pays.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour aider à l'évacuation de Canadiens et Canadiennes.	3 jours

• TD2-5-108 Évacuation de Canadiens et Canadiennes ● CEMFA

Description. Fournir des forces pour aider à l'évacuation aérienne des Canadiens et Canadiennes se trouvant dans des régions menacées par un conflit imminent, au moyen des forces aériennes disponibles. Cette aide pourrait être fournie en collaboration avec d'autres éléments opérationnels des FC et les forces militaires d'autres pays.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces pour aider à l'évacuation de Canadiens et Canadiennes.	3 jours

⇒RCE2-6 Aide à d'autres ministères ● SCEMD

Description. Fournir les moyens d'aider d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement à faire respecter la souveraineté canadienne et les intérêts nationaux ainsi qu'à mener des opérations civiles dans des domaines tels que la surveillance des pêches, la lutte contre le trafic des stupéfiants et la protection de l'environnement.

• TD2-6-116 Aide à d'autres ministères ● CEMFM

Description. Fournir un appui à d'autres ministères, conformément aux protocoles d'entente approuvés par le Ministère.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Aider d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement.	8 heures

• TD2-6-114 Aide à d'autres ministères ● CEMAT

Description. Fournir la capacité de respecter les accords de coopération à l'appui d'autres ministères, de concert avec d'autres éléments opérationnels des FC. Fournir un appui à d'autres ministères, conformément aux protocoles d'entente approuvés par le Ministère.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Aider d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement en leur fournissant des éléments de tête de forces terrestres et de forces aériennes (affectées par le CEMFA).	8 heures

• TD2-6-115 Aide à d'autres ministères ● CEMFA

Description. Fournir la capacité de respecter les accords de coopération à l'appui d'autres ministères, en particulier le Solliciteur général et la GRC, de concert avec d'autres éléments opérationnels des FC. Fournir un appui à d'autres ministères, conformément aux protocoles d'entente approuvés par le Ministère.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Aider d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement.	8 heures

• TD2-6-121 Aide à d'autres ministères ● SNFC

Description. Fournir la capacité de coordonner l'aide fournie par les Forces canadiennes à d'autres ordres de gouvernement dans le Nord, dans le cadre d'opérations de défense et de sécurité, ainsi que d'appuyer ces efforts.

• TD2-6-124 Aide à d'autres ministères ● SCEMD ◐ SMA(S&T)

Description. Prêter son concours advenant une situation qui, au Canada, impliquerait des agents nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ou une intervention en cas d'urgence nucléaire (IUN).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Prêter son concours en cas d'incident au Canada.	Immédiatement

• TD2-6-117 Aide à d'autres ministères ◐ DGAP

Description. Participer aux contributions de la Défense aux communications horizontales qui se déroulent avec d'autres ministères et d'autres ordres de gouvernement sur des sujets d'intérêt national, et en assurer la coordination.

⇨RCE2-7 Opérations de l'ONU ● SCEMD

Description. Fournir les moyens de participer aux opérations de paix de l'ONU.

• TD2-7-126 Opérations de l'ONU ● CEMFM

Description. Conserver la capacité de fournir des éléments d'avant-garde de la Force de contingence principale au Système de forces en attente des Nations Unies (UNSAS) (deux navires au maximum).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai

Fournir des éléments d'avant-garde de la Force de contingence principale à l'UNSAS.	30 jours

• TD2-7-132 Opérations de l'ONU ● CEMAT

Description. Conserver la capacité de fournir des forces capables de faire partie d'une force multinationale coalisée exécutant des opérations de faible et de moyenne envergure, y compris des opérations de paix. Le CEMAT doit fournir des forces terrestres et aériennes (détachées par le CEMFA) devant se déployer n'importe où dans le monde. La contribution de la Force terrestre à l'UNSAS peut être : 1) un groupe-bataillon d'infanterie; 2) un groupement tactique mécanisé. Cette unité est également engagée auprès de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA), conjointement avec un maximum de huit hélicoptères tactiques affectés par le CEMFA. La BIRFA effectuent des déploiements de 180 jours sans rotation; 3) un élément de quartier général; et 4) un élément des communications.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des éléments d'avant-garde de la Force de contingence principale à l'UNSAS.	30 jours

• TD2-7-127 Opérations de l'ONU ● CEMFA

Description. Maintenir la capacité de fournir des forces qui sont capables de faire partie d'une force multinationale coalisée exécutant diverses opérations, y compris des opérations interarmées et interalliées de moyenne envergure. Les forces aériennes du CEMFA doivent pouvoir se déployer n'importe où dans le monde. Conserver la capacité de fournir à l'ONU des éléments d'avant-garde de la Force de contingence principale.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Affectation de forces aériennes du CEMFA à l'UNSAS/la BIRFA.	30 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Aviation tactique dans un contexte de menace réduite; pas de rotation.	180 jours

▬RCE2-8 Défense de l'Amérique du Nord ● SCEMD

Description. Fournir les moyens de défendre le territoire canadien et américain, en collaboration avec les forces des ÉtatsUnis, contre toute menace qui pourrait peser sur la sécurité.

• TD2-8-138 Défense de l'Amérique du Nord ● CEMFM

Description. Fournir des forces selon les directives, en fonction d'une gamme de situations stratégiques qui pourraient aller jusqu'à une intervention en cas de conflit généralisé.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces selon les directives.	180 jours

▪ TD2-8-139

Défense de l'Amérique du Nord ● CEMAT

Description. Indépendamment de la FCP de l'OTAN, conserver la capacité de fournir un groupe brigade (avec les forces aériennes disponibles) pour assurer la défense de l'Amérique du Nord aux côtés des forces américaines.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces selon les directives.	180 jours

▪ TD2-8-140

Défense de l'Amérique du Nord ● CEMFA

Description. Par l'intermédiaire du NORAD, pouvoir repérer, suivre et caractériser toutes les menaces aérospatiales pesant sur l'Amérique du Nord, et soutenir les opérations amorcées pour intercepter et éliminer au besoin les menaces aériennes. Aux fins de l'engagement pris par le Canada envers les États-Unis, les forces aériennes opérationnelles doivent participer à des exercices et à des opérations de concert avec les forces américaines.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces selon les directives.	180 jours

▭RCE2-9

Sécurité internationale ● SCEMD

Description. Participer à des opérations et des exercices bilatéraux et multilatéraux avec les forces américaines, les États membres de l'ONU et les pays membres de l'OTAN, et au sein de coalitions de pays partageant des vues semblables à celles du Canada.

▪ TD2-9-152

Sécurité internationale ● CEMFM

Description. 1) Fournir la capacité de mener avec l'OTAN des opérations interarmées et interalliées de moyenne envergure, partout dans la zone d'intérêt de l'OTAN.
2) Conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN, fournir des forces maritimes et des forces aériennes assignées, notamment : un bâtiment à la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT) et, lorsque c'est possible, un bâtiment à la Force navale permanente de la Méditerranée (STANAVFORMED).

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Ces navires doivent maintenir l'état de préparation opérationnelle exigé par les forces navales permanentes de l'OTAN et pouvoir se déployer partout dans la zone d'opérations de l'OTAN.	OTAN 1

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Partout dans la zone d'opérations de l'OTAN.	indéfiniment

3) Fournir la capacité de faire partie d'une force multinationale coalisée pour exécuter des opérations maritimes d'embargo de faible envergure et participer à des conflits et/ou à des opérations interarmées de moyenne envergure. Fournir des forces maritimes et des éléments aériens désignés aptes à mener des opérations partout dans le monde.
4) Participer à des accords, traités et programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États Unis et d'autres pays. Cela comprend la participation à des exercices et à des opérations.

• TD2-9-153

Sécurité internationale ● CEMAT

Description. 1) Fournir la capacité de mener avec l'OTAN des opérations interarmées et interalliées de moyenne envergure, partout dans la zone d'intérêt de l'OTAN.
2) Conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN, fournir un groupe-bataillon d'infanterie pouvant être maintenu en puissance indéfiniment dans le cadre d'opérations de faible envergure et se déployer n'importe où dans le monde.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Le groupe-bataillon d'infanterie légère basé au Canada, qui est affecté aux forces de réaction de l'OTAN, doit être prêt à participer à des opérations.	OTAN 3

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Opérations de faible envergure.	indéfiniment

3) Conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN et l'ONU, fournir une batterie mixte de défense antiaérienne devant se déployer avec un escadron d'avions de chasse.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
L'unité DAACP basée au Canada et affectée à l'OTAN pour appuyer la contribution du Canada à la Force de réaction rapide (Air) (FRR (A)) doit être prête à participer à des opérations.	OTAN 3

4) Participer à des accords, traités et programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États- Unis et d'autres pays. Cela comprend la participation à des exercices et à des opérations.

• TD2-9-151

Sécurité internationale ● CEMFA

Description. 1) Fournir la capacité de mener avec l'OTAN des opérations interarmées et interalliées de moyenne envergure, partout dans la zone d'intérêt de l'OTAN. 2) Assurer la capacité de fournir des éléments d'aviation tactique pour l'exécution d'opérations dirigées et contrôlées par le SCEMD.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des éléments d'aviation tactique.	21 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Opérations de faible envergure.	indéfiniment

3) Fournir du personnel à divers quartiers généraux de l'OTAN et affecter continuellement des équipages d'aéronef et d'autres personnels auprès du système aéroporté d'alerte lointaine de l'OTAN. Participer au programme d'entraînement et aux exercices de l'OTAN et fournir aux forces aériennes alliées la possibilité de s'entraîner au Canada, en vertu d'un régime de recouvrement des coûts.
4) Participer à des accords, à des traités et à des programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis et d'autres pays. Cela comprend la participation à des exercices et à des opérations.

• TD2-9-155 Sécurité internationale ● SCEMD

Description. 3) Participer à des accords, traités et programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis et d'autres pays. Cela comprend la participation à des exercices et à des opérations, notamment des opérations de vérification du contrôle des armements.

▭PC3 Soutien aux forces ● MDN/FC

Description. Le Ministère veillera à réparer et entretenir l'équipement, à loger et soutenir le personnel, ainsi qu'à établir l'infrastructure et fournir les capacités nécessaires à l'appui des opérations militaires.

▭RCE3-1 Soutien du personnel ● SMA(RH-Mil)

Description. Fournir les moyens nécessaires pour préserver et promouvoir la santé et l'efficacité du personnel de la Défense.

• TD3-1-161 Soutien du personnel ● CEMFM

Description. Fournir les capacités qui sont requises pour favoriser l'efficacité du personnel des FC et la qualité de vie du personnel de la Défense et des familles des membres des FC ainsi que pour assurer le soutien nécessaire aux unités intégrées et aux unités hébergées.

• TD3-1-1642 Soutien du personnel ● CEMAT

Description. Fournir les capacités qui sont requises pour favoriser l'efficacité du personnel des FC et la qualité de vie du personnel de la Défense et des familles des membres des FC ainsi que pour assurer le soutien nécessaire aux unités intégrées et aux unités hébergées.

• TD3-1-1643 Soutien du personnel ● CEMFA

Description. Fournir les capacités qui sont requises pour favoriser l'efficacité du personnel des FC et la qualité de vie du personnel de la Défense et des familles des membres des FC ainsi que pour assurer le soutien nécessaire aux unités intégrées et aux unités hébergées.

• TD3-1-162

Soutien du personnel ● SCEMD

Description. Soutenir le personnel affecté à des opérations de déploiement, au QG NORAD, au Groupe de planification canado-américain ainsi que dans le cadre d'échanges et de fonctions de représentation et de liaison partout dans le monde et à l'OTAN.

▪ TD3-1-163 Soutien du personnel ● SMA(RH-Mil)

Description. Fournir les moyens nécessaires pour évaluer, préserver et promouvoir la santé du personnel des FC ainsi que la qualité de vie du personnel de la Défense et des familles des membres des FC.

▬RCE3-2 Entretien de l'équipement ● SMA(Mat)

Description. Fournir les moyens de réparer et d'entretenir l'équipement et le matériel de défense.

▪ TD3-2-166 Entretien de l'équipement ● CEMFM

Description. Fournir les moyens de réparer et d'entretenir le matériel de défense, tant au pays qu'à l'étranger.

▪ TD3-2-1644 Entretien de l'équipement ● CEMAT

Description. Fournir les moyens de réparer et d'entretenir le matériel de défense, tant au pays qu'à l'étranger.

▪ TD3-2-1645 Entretien de l'équipement ● CEMFA

Description. Fournir les moyens de réparer et d'entretenir le matériel de défense, tant au pays qu'à l'étranger.

▪ TD3-2-164 Entretien de l'équipement ● SMA(GI)

Description. Conserver et soutenir l'infrastructure, les systèmes et les applications de GI à l'appui des activités militaires nationales et internationales, ainsi que les activités du MDN et des FC en vue d'un environnement informationnel intégré (EII).

▪ TD3-2-167 Entretien de l'équipement ● SMA(Mat)

Description. Fournir la capacité d'entretenir l'équipement géré à l'échelle nationale au moyen de la réalisation efficace et efficiente du Programme d'approvisionnement national (notamment le réapprovisionnement, la gestion du cycle de vie, le transport, la réparation et la révision, l'assurance de la qualité et les essais techniques).

▬RCE3-3 Appui des opérations ● SMA(Mat)

Description. Fournir les moyens et les ressources nécessaires pour appuyer les opérations militaires pendant une période prolongée.

▪ TD3-3-171 Appui des opérations ● CEMFM

Description. Fournir les capacités et les ressources logistiques particulières qui sont nécessaires au soutien des déploiements maritimes pendant une période prolongée.

▪ TD3-3-1646 Appui des opérations ● CEMAT

Description. Fournir les capacités et les ressources logistiques particulières qui sont nécessaires au soutien des déploiements terrestres pendant une période prolongée.

▪ TD3-3-1647 Appui des opérations ● CEMFA

Description. Fournir les capacités et les ressources logistiques particulières qui sont nécessaires au soutien des déploiements aériens pendant une période prolongée.

▪ TD3-3-168 Appui des opérations ● SMA(GI)

Description. Coordonner, fournir et appuyer des systèmes voix et données à l'intention des commandants d'unité de campagne dans le cadre de missions assignées.

▪ TD3-3-169 Appui des opérations ● SMA(RH-Mil)

Description. Coordonner la prestation de services de soutien au personnel militaire dans le cadre d'opérations, ce qui comprend l'administration du système de gestion du personnel opérationnel, conformément aux tableaux des effectifs autorisés par le SCEMD.

▪ TD3-3-170 Appui des opérations ● SMA(Mat)

Description. Assurer la préparation logistique, la planification et la coordination du soutien dans le cadre des opérations de contingence menées par les FC. Lorsqu'il est question de déployer pendant une période prolongée un élément de taille importante, ce sont des unités mises sur pied par un groupe de soutien canadien qui assurent le soutien logistique opérationnel.

▪ TD3-3-2228 Appui des opérations ● SMA(IE)

Description. Assurer la coordination de la préparation, de la planification et du soutien en matière de génie militaire, à l'appui des opérations de contingence des FC.

▪ TD3-3-172 Appui des opérations ● SMA(Fin SM)

Description. 1) Fournir des conseils financiers pour préparer, planifier et coordonner le soutien et l'établissement des coûts des opérations de contingence et des déploiements des FC. 2) Aider le SCEMD à assurer l'affectation et le contrôle efficaces des ressources financières pour les déploiements.

▬RCE3-4 Infrastructure ● SMA(IE)

Description. Fournir aux Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale une infrastructure matérielle fonctionnelle d'un bon rapport coût-efficacité, à l'appui des activités de la Défense.

▪ TD3-4-174 Infrastructure ● CEMFM

Description. Fournir aux unités navales et aux unités hébergées une infrastructure fonctionnelle d'un bon rapport coût-efficacité à l'appui des activités de défense assignées.

▪ TD3-4-1648 Infrastructure ● CEMAT

Description. Fournir des unités de la Force terrestre et des unités hébergées dotées d'une infrastructure fonctionnelle d'un bon rapport coût-efficacité, à l'appui d'activités de défense assignées.

▪ TD3-4-1649 Infrastructure ● CEMFA

Description. Fournir des unités de la Force aérienne et des unités hébergées dotées d'une infrastructure fonctionnelle d'un bon rapport coût-efficacité, à l'appui d'activités de défense assignées.

▪ TD3-4-2225 Infrastructure ● SMA(RH-Mil)

Description. Fournir aux unités intégrées et aux unités hébergées une infrastructure fonctionnelle d'un bon rapport coût-efficacité, à l'appui des activités de défense assignées.

▪ TD3-4-173 Infrastructure ● SMA(IE)

Description. 1) Fournir des services d'I et E en ce qui a trait à l'infrastructure assignée.
2) Superviser les activités de l'ALFC, qui est chargée d'entretenir tous les LF et l'infrastructure connexe et de gérer les loyers.

▬PC4 Développement des forces ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit recruter et former du personnel, examiner, mettre à l'essai et acquérir de l'équipement et concevoir une structure des forces pour doter le pays de forces militaires polyvalentes et aptes au combat.

▬RCE4-1 Production de personnel ● SMA(RH-Mil)

Description. Fournir aux Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale du personnel militaire et civil dûment formé qui est capable d'exécuter une vaste gamme de tâches de défense.

▪ TD4-1-179 Production de personnel ● CEMFM

Description. Fournir aux FC et au MDN du personnel militaire naval dûment formé qui est capable d'exécuter toute une gamme de tâches de défense.

▪ TD4-1-1650 Production de personnel ● CEMAT

Description. Fournir aux FC et au MDN du personnel des forces terrestres dûment formé qui est capable d'exécuter une vaste gamme de tâches de défense.

▪ TD4-1-1651 Production de personnel ● CEMFA

Description. Fournir aux FC et au MDN du personnel de la Force aérienne dûment formé qui est capable d'exécuter toute une gamme de tâches de défense.

▪ TD4-1-176 Production de personnel ● SCEMD

Description. Fournir des éléments de la force qui sont capables de servir dans les contextes suivants : commandement et état-major interarmées; missions anti-terroristes; systèmes C4I déployables; géomatique; renseignement; renseignements sur les communications; génie militaire; opérations spatiales et travaux d'imagerie.

▪ TD4-1-175 Production de personnel ● SMA(RH-Mil)

Description. 1) Gérer les systèmes de production et d'affectation du personnel, qui intègrent le recrutement, l'instruction, l'affectation du personnel formé et la libération, afin de maintenir les effectifs formés en activité aux niveaux autorisés.
2) Fournir aux FC et au MDN du personnel de soutien dûment formé, à l'appui d'une vaste gamme de tâches de défense.
3) Fournir aux FC et au MDN du personnel médical dûment formé, à l'appui d'une vaste gamme de tâches de défense.

▪ TD4-1-178 Production de personnel ● SMA(RH-Civ)

Description. Appuyer tous les gestionnaires de niveau un pour ce qui est de fournir un nombre suffisant d'employés civils formés.

▬ RCE4-2 Fourniture d'équipement ● SMA(Mat)

Description. Fournir aux Forces canadiennes de l'équipement moderne, polyvalent et d'un bon rapport coût-efficacité qui leur permettra d'exécuter les tâches de défense assignées.

▪ TD4-2-183 Fourniture d'équipement ● CEMFM

Description. Travailler de concert avec le SMA(Mat) pour faire en sorte que les forces maritimes disposent de l'équipement moderne, polyvalent et d'un bon rapport coût-efficacité qui leur permettra d'exécuter les tâches de défense assignées.

▪ TD4-2-1652 Fourniture d'équipement ● CEMAT

Description. Travailler de concert avec le SMA(Mat) pour faire en sorte que la Force terrestre dispose d'un équipement moderne, polyvalent et d'un bon rapport coûtefficacité qui lui permette d'exécuter les tâches de défense assignées.

• TD4-2-1653 Fourniture d'équipement ● CEMFA

Description. Travailler de concert avec le SMA(Mat) pour faire en sorte que la Force aérienne dispose d'un équipement moderne, polyvalent et d'un bon rapport coûtefficacité qui lui permette d'exécuter les tâches de défense assignées.

• TD4-2-2222 Provide Equipment ● SCEMD

Description. Travailler de concert avec le SMA(Mat) pour s'assurer que l'on fournit aux forces interarmées de l'équipement moderne, multifonctionnel et économique qui permet d'accomplir les tâches de défense assignées.

• TD4-2-180 Fourniture d'équipement ● SMA(GI)

Description. Gérer et diriger l'exécution des projets de GI du MDN et des FC visant à améliorer les capacités de GI des systèmes d'information sur les opérations et d'information de gestion ainsi que des systèmes d'information communs.

• TD4-2-181 Fourniture d'équipement ● SMA(Mat)

Description. Fournir aux FC de l'équipement moderne, polyvalent et d'un bon rapport coût-efficacité qui leur permettra d'exécuter les tâches de défense assignées, par le biais de la mise en œuvre du Plan d'immobilisations à long terme (Équipement) (PILT(E)) (y compris la fonction collatérale consistant à éliminer les équipements majeurs excédentaires et leurs pièces de rechange). Aider le VCEMD à élaborer le PILT(E).

• TD4-2-2229 Fourniture d'équipement ● SMA(IE)

Description. Travailler de concert avec le SMA(Mat), le SCEMD, le CEMFA et le CEMAT pour s'assurer que les FC sont dotées d'un équipement de génie militaire moderne, multifonctionnel et économique qui leur permet de réaliser les tâches de défense assignées.

▬ RCE4-3 Doctrine et structure ● VCEMD

Description. Étudier, concevoir et mettre en application la doctrine ainsi que les structures organisationnelles et les structures des forces nécessaires pour fournir des capacités de défense efficaces et efficientes.

• TD4-3-184 Doctrine et structure ● CEMFM

Description. Élaborer, maintenir et améliorer une doctrine, des tactiques et des procédures maritimes afin de demeurer efficace dans l'espace de combat du XXI^{e} siècle.

• TD4-3-1654 Doctrine et structure ● CEMAT

Description. Élaborer, maintenir et améliorer la doctrine, la tactique et les procédures de la Force terrestre, afin d'assurer l'efficacité dans l'espace de

bataille du XXI^{e} siècle.

• TD4-3-1655 Doctrine et structure ● CEMFA

Description. Élaborer, maintenir et améliorer la doctrine, la tactique et les procédures de la Force aérienne, afin d'assurer l'efficacité dans l'espace de bataille du XXI^{e} siècle.

• TD4-3-185 Doctrine et structure ● SCEMD

Description. Élaborer des concepts interarmées, notamment des structures et une doctrine en ce qui concerne les capacités de C2, la DNBC et les systèmes RSR.

• TD4-3-186 Doctrine et structure ● SMA(GI) Ⓓ SCEMD

Description. Définir et tenir à jour les concepts, les exigences et la doctrine du MDN et des FC en ce qui a trait à la gestion de l'information et aux opérations d'information.

• TD4-3-2223 Doctrine and Structure ● SMA(Mat) Ⓓ SCEMD

Description. Définir et tenir à jour des concepts, des structures et une doctrine en matière de logistique.

• TD4-3-187 Doctrine et structure ● SMA(S&T)

Description. Participer activement aux travaux du réseau fédéral de S et T et favoriser l'atteinte des objectifs du gouvernement, à savoir stimuler la croissance économique, améliorer la qualité de vie et faire progresser le savoir grâce à des activités novatrices dans le domaine des S et T.

• TD4-3-2230 Doctrine and Structure ● SMA(IE)

Description. Définir des concepts, des structures et une doctrine interarmées en ce qui concerne la capacité de génie militaire.

▬RCE4-4 Recherches en matière de défense ● SMA(S&T)

Description. Effectuer des recherches sur des technologies liées au domaine militaire, sur des tendances sociales ou concernant la gestion, ainsi que sur les structures ministérielles et militaires, afin d'appuyer directement les activités de défense.

• TD4-4-192 Recherches en matière de défense ● CEMFM

Description. Évaluer des techniques et de l'équipement liés à la défense maritime afin d'appuyer directement les activités de défense maritime actuelles et futures.

• TD4-4-1656 Recherches en matière de défense ● CEMAT

Description. Évaluer des technologies et de l'équipement liés à la défense terrestre pour appuyer directement les capacités actuelles et futures de

défense terrestre.

• TD4-4-1657 Recherches en matière de défense ● CEMFA

Description. Évaluer des technologies et de l'équipement liés à la défense aérienne pour appuyer directement les capacités actuelles et futures de défense aérienne.

• TD4-4-188 Recherches en matière de défense ● SCEMD

Description. Formuler et exécuter le programme de recherche opérationnelle et d'analyse au MDN et dans les FC.

• TD4-4-189 Recherches en matière de défense ● SMA(GI)

Description. Donner une orientation à la recherche de la Défense sur la GI et à l'analyse des tendances, des concepts et des technologies de GI en devenir, afin de voir si le Ministère pourrait s'en servir.

• TD4-4-190 Recherches en matière de défense ● SMA(RH-Mil)

Description. Effectuer des recherches, du point de vue des RH, sur les tendances sociales et de gestion, et cerner les effets de ces tendances sur les FC et le Ministère.

• TD4-4-191 Recherches en matière de défense ● SMA(S&T)

Description. Effectuer des recherches sur des technologies de défense pour appuyer directement les futures capacités de défense et la sécurité nationale, et fournir un service efficace de recherche opérationnelle et d'analyse au MDN et aux FC.

▬RCE4-5 Capacité de mobilisation ● VCEMD

Description. Maintenir des réserves de personnel dûment formé et d'équipement, et établir, entre le gouvernement et l'industrie, les rapports nécessaires au renforcement à court ou à long terme des capacités de défense.

• TD4-5-195 Capacité de mobilisation ● CEMFM

Description. Entraîner le personnel de la Réserve navale et gérer les ressources requises pour assurer le renforcement des activités nationales et internationales du MDN et des FC.

• TD4-5-1658 Capacité de mobilisation ● CEMAT

Description. Entraîner le personnel de la Milice et gérer les ressources requises pour assurer le renforcement des activités nationales et internationales du MDN et des FC.

• TD4-5-1659 Capacité de mobilisation ● CEMFA

Description. Entraîner le personnel de la Réserve aérienne et gérer les

ressources requises pour assurer le renforcement des activités nationales et internationales du MDN et des FC.

• TD4-5-194 Capacité de mobilisation ● SMA(GI)

Description. Former le personnel de la Réserve des communications et gérer les systèmes voix et données en préparation de l'exécution de missions assignées.

▬RCE4-6 Produire des forces opérationnelles ● SCEMD

Description. Fournir les moyens de mettre sur pied avec efficacité et efficience des forces opérationnelles qui seront affectées aux missions assignées.

• TD4-6-196 Produire des forces opérationnelles ● CEMFM

Description. Conserver la capacité de fournir deux groupes opérationnels maritimes, un sur chaque côte, ainsi que des unités d'avant -garde relevant de ces groupes. Lorsque cela est possible, faire participer un ou plusieurs bâtiments aux opérations du Groupe aéronaval de la Marine américaine (USN), dans le cadre de missions présentant un intérêt tant pour le Canada que pour les États-Unis. Ces forces peuvent se voir assigner des tâches à l'appui de n'importe quelle opération indiquée dans le Programme de capacités 2 et peuvent mener des opérations avec l'aide de forces aériennes basées au sol et embarquées que fournira le CEMFA.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Une unité d'élément d'avant-garde provenant de chaque groupe opérationnel doit être disponible.	21 jours
La FCP, conformément aux engagements pris par le Canada envers les États-Unis et l'OTAN.	90 jours
Groupe opérationnel 2, conformément aux engagements pris par le Canada envers les États-Unis et l'OTAN.	180 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Élément d'avant-garde dans un contexte de menace réduite.	indéfiniment
Groupe opérationnel 1 affecté à des opérations de faible envergure.	180 jours
Groupe opérationnel 1 affecté à des opérations de combat.	60 jours

• TD4-6-200 Produire des forces opérationnelles ● CEMAT

Description. Conserver la capacité de fournir des forces terrestres formées d'au plus trois groupements tactiques distincts ou d'un groupe-brigade (comprenant trois bataillons d'infanterie, un régiment blindé, un régiment du génie, un régiment d'artillerie, avec les éléments appropriés de soutien au combat et de soutien logistique du combat). Il se peut que ces forces doivent appuyer des opérations définies dans le Programme de capacités 2.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Élément d'avant-garde, conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN.	21 jours
FCP.	90 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Élément d'avant-garde dans un contexte de menace réduite.	indéfiniment
La FCP, dans le cadre d'opérations de combat.	60 jours

• TD4-6-201 Produire des forces opérationnelles ● CEMFA

Description. Conserver la capacité de fournir des forces aériennes pour exécuter des opérations de contingence, y compris des chasseurs d'appui tactique, des aéronefs de transport tactique, des éléments d'aviation tactique, des hélicoptères maritimes et des aéronefs de patrouille maritime. Il se peut que ces forces doivent appuyer des opérations définies dans le Programme de capacités 2.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Les éléments d'avant-garde (à l'exception des éléments d'aviation tactique) doivent être prêts à se déployer conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN.	21jours
FCP.	90 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Élément d'avant-garde dans un contexte de menace réduite.	indéfiniment
La FCP dans le cadre d'opérations de faible envergure.	180 jours
La FCP dans le cadre d'opérations de combat.	60 jours

• TD4-6-1660 Mise sur pied de forces opérationnelles ● SCEMD

Description. Conserver la capacité de fournir un quartier général de force opérationnelle interarmées.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN.	90 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Opérations de faible envergure.	180 jours
Opérations de combat.	60 jours

• TD4-6-1661 Mise sur pied de forces opérationnelles ● SMA(RH-Mil)

Description. Produire les unités/éléments médicaux nécessaires aux opérations du MDN et des FC. Un centre chirurgical avancé (CCA) sera

chargé d'appuyer un groupe-bataillon d'infanterie placé en attente pour assurer la défense du Canada ou pour participer à des opérations de l'ONU ou de la force de réaction immédiate de l'OTAN.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Éléments avancés.	7 jours
Des composantes d'avant-garde ou des éléments particuliers du Groupe médical du Canada (GMC).	21 jours
Les autres éléments du GMC déployés avec la FCP.	90 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Des composantes d'avant-garde ou des éléments particuliers du GMC dans un contexte de menace réduite.	indéfiniment
Opérations de combat.	60 jours

• TD4-6-202

Produire des forces opérationnelles - à l'appui du CEMFM

● CEMFA
Ⓓ CEMFM

Description. 1) Aider à respecter les engagements envers la STANAVFORLANT en lui affectant un détachement d'hélicoptères maritimes se tenant au même niveau de disponibilité opérationnelle que les navires.
2) Fournir au groupe opérationnel, y compris son élément d'avant-garde, au maximum cinq détachements d'hélicoptères maritimes se tenant au même niveau de disponibilité opérationnelle que les navires, et le soutien aérien maritime approprié.
3) Fournir au deuxième groupe opérationnel, y compris son élément d'avant-garde, les forces aériennes maritimes disponibles.
4) Fournir les forces aériennes disponibles à une force multinationale coalisée, dans le cadre d'une opération interarmées, d'une opération d'embargo maritime de faible intensité ou dans un conflit d'intensité moyenne.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir les forces aériennes disponibles à une force multinationale coalisée.	90 jours

• TD4-6-204

Produire des forces opérationnelles - à l'appui du CEMAT

● CEMFA
Ⓓ CEMAT

Description. 1) Quand une force de contingence principale de la taille maximale d'un groupe-brigade se déploie, fournir des éléments d'aviation tactique.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des éléments d'aviation tactique.	90 jours

2) Assurer le transport aérien stratégique nécessaire pour déployer et soutenir un groupe-bataillon d'infanterie, conformément aux engagements pris par le Canada envers l'OTAN et l'ONU.

Niveau de soutenabilité	Durée max.

Opérations de faible intensité.	indéfiniment

3) Fournir des forces aériennes pour soutenir le groupe-brigade qui défend l'Amérique du Nord conformément aux engagements pris par le Canada envers les États-Unis.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des forces aériennes pour soutenir le groupe-brigade.	180 jours

4) Pour la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies (BIRFA), conserver la capacité de fournir des éléments d'aviation tactique.

Niveau de disponibilité opérationnelle	Délai
Fournir des éléments d'aviation tactique.	30 jours

Niveau de soutenabilité	Durée max.
Contexte de menace réduite; pas de rotation.	180 jours

PCS

Politiques et stratégies du Ministère — MDN/FC

Description. Le Ministère doit formuler et mettre en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement, gérer les activités du Ministère et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

RCES-1

Conseils en matière de défense — VCEMD

Description. Fournir au gouvernement des conseils précis, opportuns et judicieux en matière de défense et de sécurité.

• TDS-1-206

Conseils en matière de défense — CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA (GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Fournir à point nommé au SM et au CEMD des conseils précis et pertinents en matière de défense et de sécurité, dans leurs secteurs de responsabilité respectifs.

• TDS-1-209

Conseils stratégiques en matière de défense — VCEMD

Description. Fournir des conseils et des renseignements sur des dossiers concernant la gestion stratégique des ressources.

• TDS-1-207

Conseils concernant la liaison avec le BVG — CS Ex

Description. Assurer la liaison entre le Bureau du vérificateur général (BVG) et la haute direction du MDN et des FC en ce qui concerne les questions relevant du BVG.

• TDS-1-208

Conseils en matière d'affaires publiques — DGAP

Description. Fournir en temps opportun des conseils judicieux et réfléchis en matière d'affaires publiques relativement à des questions de défense et de sécurité.

RCE5-2 **Élaboration de la politique de défense** SMA(Pol)

Description. Faire en sorte que la politique de défense du Canada demeure pertinente, efficace, abordable et réaliste en assurant continuellement une surveillance et une analyse stratégiques approfondies et en entretenant des rapports de représentation et de consultation auprès de divers organismes publics canadiens.

TD5-2-210 **Élaboration de la politique de défense** SMA(Pol)

Description. Assurer une surveillance et une analyse stratégiques approfondies et opportunes et fournir des conseils stratégiques judicieux pour faire en sorte que la politique de défense du Canada reflète l'orientation fournie par le gouvernement et demeure pertinente, efficace, abordable et réaliste.

TD5-2-211 **Élaboration de la politique concernant les services d'application de la loi et d'enquête** VCEMD

Description. Conformément au cadre de responsabilisation, assurer la supervision et établir les principes directeurs généraux quant à la prestation efficace et impartiale de services d'application de la loi par la police militaire et de services nationaux d'enquête au MDN et aux FC.

RCE5-3 **Accords de sécurité** SCEMD

Description. Participer à des accords, à des traités et à des programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis et d'autres pays.

TD5-3-212 **Accords de sécurité** SCEMD

Description. Participer à des accords, à des traités et à des programmes de défense et de sécurité bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis et d'autres pays et alliances.

TD5-3-213 **Accords de sécurité** SMA(GI)

Description. Participer à des activités, des tribunes et des exercices bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis et d'autres pays, afin d'assurer une participation nationale cohérente à l'élaboration et à l'application de normes, de politiques et d'accords d'interopérabilité internationaux en matière de GI et d'OI, à l'appui des engagements pris par le Canada en matière de sécurité et de défense.

TD5-3-214 **Accords de sécurité** SMA(S&T)

Description. Collaborer à de nombreux niveaux avec les alliés du Canada, afin d'améliorer la coopération en matière de technologie et de faciliter

l'interopérabilité.

TD5-3-215 **Accords de sécurité** SMA(Pol)

Description. Gérer les relations bilatérales et multilatérales qu'entretient le Ministère dans les domaines de la défense et de la sécurité internationale en assurant une représentation auprès de l'ONU, de l'OTAN, du NORAD et d'autres tribunes bilatérales et multilatérales, y compris le Programme d'aide à l'instruction militaire et le Centre Pearson de formation en maintien de la paix, et en fournissant des conseils stratégiques au sujet de la participation du Ministère au sein de ces organisations.

RCE5-4 **Régie** SMA(Fin SM)

Description. Veiller à ce que le MDN et les FC mettent en oeuvre et appuient des initiatives à l'échelle gouvernementale, se conforment aux lois, politiques et pratiques de gestion et disposent de bons mécanismes d'élaboration et d'uniformisation de leurs politiques.

TD5-4-217 **Régie** CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Veiller à ce que le MDN et les FC mettent en oeuvre et appuient des initiatives à l'échelle gouvernementale, se conforment aux lois, politiques et pratiques de gestion et disposent de bons mécanismes d'élaboration de leurs politiques.

TD5-4-2231 **Régie de la navigabilité** CEMFA

Description. Assurer la supervision et la gestion générales du Programme de navigabilité du MDN/des FC.

TD5-4-221 **Régie de la stratégie et de la politique en matière de GI** SMA(GI)

Description. Tenir à jour et améliorer les mécanismes servant à la régie et à la surveillance en matière de GI, notamment la stratégie, la politique et l'architecture de GI, ainsi que les besoins internationaux en GI/TI et la définition des besoins en GI.

TD5-4-220 **Régie des RH** SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ)

Description. Veiller au respect des lois, des politiques, des programmes et des pratiques de gestion du gouvernement en ce qui concerne les ressources humaines, et notamment s'assurer que le MDN remplit le rôle qui lui incombe à titre d'institution nationale.

TD5-4-216 **Régie des finances** SMA(Fin SM)

Description. Assurer l'observation des lois, des règlements et de la politique gouvernementale et assumer en particulier la responsabilité de tous les dossiers relatifs à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, au nom du Ministre.

TD5-4-222

Régie des politiques ● SMA(Pol)

Description. Fournir conseils et soutien au Ministre, au Sous-ministre, au CEMD et à la haute direction dans les cas suivants : affaires du Cabinet et du Parlement; questions influant sur l'unité nationale et sur les relations avec les gouvernements provinciaux; coordination des politiques nationales et des relations ministérielles avec les Affaires étrangères et le Bureau du Conseil privé; élaboration et application conjointes des grandes initiatives gouvernementales, l'objectif étant de servir le public dans les délais appropriés et avec un sens de l'économie et du soutien.

• TDS-4-223 Régie des programmes ● VCEMD

Description. Établir les programmes autorisés qui permettent d'atteindre les objectifs définis par le gouvernement, le Ministère et les Forces canadiennes, y compris le Mouvement des Cadets du Canada et le Programme des Rangers juniors canadiens.

• TDS-4-218 Régie des vérifications ● CS Ex

Description. Assurer les services d'examen (évaluation, vérification interne, examen des capacités opérationnelles, demandes de renseignements spéciales et enquêtes) exigés par le MDN et les FC.

▭RCES-5 Gestion ● SMA(Fin SM)

Description. Fournir des services ministériels de soutien efficaces et efficients sur les chapitres de l'administration, des finances et de la gestion des ressources.

• TDS-5-224 Gestion ● CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Fournir des services ministériels de soutien efficaces et efficients sur les chapitres de l'administration, des finances et de la gestion des ressources.

• TDS-5-225 Gestion des RH militaires ● SMA(RH-Mil)

Description. Favoriser l'efficacité et l'efficience des activités du Ministère relatives aux RH militaires, en élaborant des politiques et des plans sur les RH, en gérant les programmes ministériels en matière de RH et en fournissant des conseils stratégiques dans ce domaine.

• TDS-5-228 Gestion des RH civiles ● SMA(RH-Civ)

Description. 1) Assurer la réalisation des activités du Ministère relatives aux ressources humaines civiles en élaborant des politiques et des plans sur les RH, en gérant les programmes du Ministère en matière de RH et en fournissant des conseils stratégiques dans ce domaine.
2) Faciliter la réalisation des initiatives pangouvernementales, notamment les programmes concernant l'équité en matière d'emploi et les langues officielles, la formation et le perfectionnement professionnel, le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et la mise en train de trois sous-comités

du Comité des hauts fonctionnaires (CHF) concernant l'apprentissage et le perfectionnement, le lieu de travail, et le bien-être et le recrutement.

▪ TD5-5-229 Gestion du matériel ● SMA(Mat)

Description. Réaliser des activités ministérielles d'acquisition et de soutien du matériel (ASM) au moyen de l'élaboration de politiques et de plans d'ASM, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de l'élaboration et du maintien de systèmes d'information ministériels sur l'ASM et de la prestation de conseils stratégiques opportuns et efficaces sur les questions d'ASM.

▪ TD5-5-231 Gestion de l'infrastructure et de l'environnement ● SMA(IE)

Description. 1) Élaborer et faire connaître des politiques, des procédures et des règlements concernant les biens immobiliers, les services d'incendie, l'environnement, l'architecture et le génie, le génie militaire et la sûreté nucléaire.
2) Fournir des services de planification, d'orientation, de conseil et de supervision stratégiques en ce qui concerne les biens immobiliers, les services d'incendie, l'environnement, l'architecture et le génie, le génie militaire et la sûreté nucléaire.
3) Fournir des conseils et des services et assurer la gestion de programmes/projets en ce qui concerne les biens immobiliers, les services d'incendie, l'environnement, l'architecture et le génie, le génie militaire et la sûreté nucléaire.

▪ TD5-5-226 Gestion financière ● SMA(Fin SM)

Description. 1) Fournir le cadre de contrôle et de gestion financière, notamment un système de comptabilité financière et des interfaces avec les systèmes de soutien, qui est nécessaire pour appuyer les opérations du MDN et des FC sous tous leurs aspects et à tous les niveaux, d'une manière conforme aux lois, aux règlements, aux politiques et aux pratiques exemplaires s'appliquant à l'ensemble de l'appareil gouvernemental.
2) Assurer des services efficaces et efficients de la solde et de la pension des militaires et des services de soutien centralisés à toutes les unités de la région de la capitale nationale; fournir des services de soutien administratifs et financiers et des services de gestion des ressources, y compris un appui direct au Ministre relativement à la correspondance et à la délégation de ses pouvoirs.
(3) S'acquitter de la gestion de carrière et du développement professionnel pour les officiers des finances.

▪ TD5-5-230 Gestion des politiques ● SMA(Pol)

Description. Assurer une gestion efficace des fonctions de représentation, de consultation et de communication de la politique de défense adoptée par le MDN, pour aider le Ministère et les Forces canadiennes à mieux comprendre les choix qui s'offrent à cet égard, et pour créer des liens essentiels avec la population canadienne de manière à promouvoir une meilleure compréhension des questions de défense.

▪ TD5-5-232 Gestion stratégique ● VCEMD

Description. Fournir l'orientation stratégique et les services ministériels de gestion des ressources (planification et contrôle du Programme des services de la Défense, gestion stratégique des risques, gestion du savoir, coordination de certaines activités à titre de chef d'état-major du QGDN, Programme de changement stratégique, y compris l'amélioration continue, la sécurité générale et les services de secrétariat) dont le MDN et les FC ont besoin.

RCE5-6 Culture de la Défense — VCEMD

Description. Établir un milieu de travail qui encourage activement l'apprentissage organisationnel et individuel, favorise le perfectionnement sur les plans du leadership et de l'éthique et va dans le sens d'une culture axée sur l'amélioration continue du rendement.

• TD5-6-233 Culture de la Défense — CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA (RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Établir un milieu de travail dans lequel les conflits sont résolus rapidement au moyen du dialogue et de la coopération, dans un climat de respect et de compréhension. Établir un milieu de travail qui respecte la diversité et la dignité de tous les travailleurs, encourage activement l'apprentissage organisationnel et individuel, favorise le perfectionnement sur le plan du leadership et de l'éthique et va dans le sens d'une culture axée sur l'amélioration continue du rendement.

• TD5-6-234 Culture de la Défense - personnel civil — SMA(RH-Civ)

Description. Fournir un cadre de gestion et de responsabilisation propice à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel du personnel civil du MDN, cadre qui encourage activement l'apprentissage organisationnel et individuel, favorise le perfectionnement sur les plans du leadership et de l'éthique et stimule l'adoption d'une culture axée sur l'amélioration continue.

• TD5-6-236 Culture financière de la Défense — SMA(Fin SM)

Description. Encourager tous les contrôleurs et les gestionnaires du MDN et des FC à pratiquer la détermination et la gestion des risques financiers.

• TD5-6-235 Culture éthique de la Défense — CS Ex

Description. Gérer le Programme d'éthique de la Défense.

RCE5-7 Information publique — DGAP

Description. Fournir des moyens d'information et de communication publiques efficaces et efficients de façon à assurer, à l'interne comme à l'externe, une sensibilisation aux activités de défense et une compréhension de celles-ci.

• TD5-7-238 Information publique — DGAP

Description. 1) Susciter un appui en faveur des opérations des Forces canadiennes,
n'importe où dans le monde.
2) Appuyer les efforts que les services des communications internes et les cadres supérieurs déploient pour sensibiliser le personnel du MDN et les membres des FC aux priorités, aux programmes et aux services de l'organisation.
3) Appuyer les efforts visant à aider le public à comprendre les Forces canadiennes, ce qu'elles apportent au pays et le rôle qu'elles assument à titre d'institution nationale.

▬RCE5-8 Refléter les valeurs canadiennes ● VCEMD

Description. Faire en sorte que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes remplissent leur rôle à titre d'institution nationale, en intégrant à leur fonctionnement et en réaffirmant les valeurs et les aspirations des Canadiens et des Canadiennes.

• TD5-8-239 Refléter les valeurs canadiennes ● CEMFM

Description. Soutenir les efforts du Canada visant à renforcer la paix et la stabilité internationales, en faisant valoir les intérêts et les valeurs du pays à l'étranger. Pour cela, faire des escales dans des ports étrangers à la demande du MAECI pour des motifs diplomatiques et commerciaux, prendre part à des exercices dans le cadre du Partenariat pour la paix et à des mesures de renforcement de la confiance, adhérer et siéger à des tribunes internationales et soutenir les accords sur la vérification et la limitation des armements.

• TD5-8-2232 Refléter les valeurs canadiennes ● CEMAT

Description. Appuyer les efforts du Canada visant à accroître la paix et la stabilité internationales en promouvant les valeurs et les intérêts canadiens à l'étranger. Cela doit se faire en contribuant à des exercices et à des mesures de renforcement de la confiance dans le cadre du Partenariat pour la paix et en adhérant et en participant à des tribunes internationales.

• TD5-8-2224 Refléter les valeurs canadiennes ● CEMFA

Description. Appuyer les efforts du Canada visant à accroître la paix et la stabilité internationales en promouvant les valeurs et les intérêts canadiens à l'étranger. Cela doit se faire en contribuant à des exercices et à des mesures de renforcement de la confiance dans le cadre du Partenariat pour la paix, en adhérant et en participant à des tribunes internationales et en appuyant les accords de vérification et de contrôle des armements.

• TD5-8-240 Refléter les valeurs canadiennes ● SMA(RH-Mil)

Description. Établir des programmes sur l'histoire et le patrimoine (journaux personnels de guerre, musées, etc.), la tenue et le cérémonial (y compris les musiques militaires), ainsi que les honneurs, décorations et récompenses.

National Defence / Défence nationale

Canada

P&GD Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

PROGRAMME DE MAINTIEN

MATRICE DE RESPONSABILITÉ DES TÂCHES DE LA DÉFENSE

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Résultats clés	Conseillers de niveau un																
■ = BPR pour RCE plus TD(s) qui s'y rattache ● = BPR pour RCE ◑ = BPR pour TD(s) qui s'y rattache	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
PC1 Commandement et contrôle																	
RCE1-1 Commandement des forces	◑	◑	◑	■	◑	◑											
RCE1-2 Communications				■		◑											
RCE1-3 Renseignement et information				■		◑											
■ = BPR pour RCE plus TD(s) qui s'y rattache ● = BPR pour RCE ◑ = BPR pour TD(s) qui s'y rattache	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
PC2 Exécution des opérations																	
RCE2-1 Surveillance et contrôle	◑	◑	◑	●	◑												
RCE2-2 Recherche et sauvetage	◑	◑	◑	●	◑												
RCE2-3 Aide humanitaire	◑	◑	◑	■	◑		◑										
RCE2-4 Aide au pouvoir civil	◑	◑	◑	■													
RCE2-5 Évacuation de Canadiens et Canadiennes	◑	◑	◑	●													
RCE2-6 Aide à d'autres ministères	◑	◑	◑	■	◑											◑	
RCE2-7 Opérations de l'ONU	◑	◑	◑	●													
RCE2-8 Défense de l'Amérique du Nord	◑	◑	◑	●													
RCE2-9 Sécurité internationale	◑	◑	◑	■													
■ = BPR pour RCE plus TD(s) qui s'y rattache ● = BPR pour RCE ◑ = BPR pour TD(s) qui s'y rattache	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
PC3 Soutien aux forces																	
RCE3-1 Soutien du personnel	◑	◑	◑	◑			■										
RCE3-2 Entretien de l'équipement	◑	◑	◑			◑			■								
RCE3-3 Appui des opérations	◑	◑	◑			◑	◑		■		◑	◑					
RCE3-4 Infrastructure	◑	◑	◑				◑				■						
■ = BPR pour RCE plus TD(s) qui s'y rattache ● = BPR pour RCE ◑ = BPR pour TD(s) qui s'y rattache	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
PC4 Développement des forces																	
RCE4-1 Production de personnel	◑	◑	◑	◑			■	◑									
RCE4-2 Fourniture d'équipement	◑	◑	◑	◑		◑			■		◑						

RCE4-3 Doctrine et structure	◑	◑	◑	◑		◑			◑	◑	◑			●					
RCE4-4 Recherches en matière de défense	◑	◑	◑	◑		◑	◑			■									
RCE4-5 Capacité de mobilisation	◑	◑	◑			◑								●					
RCE4-6 Produire des forces opérationnelles	◑	◑	◑	■			◑												
■ = BPR pour RCE plus TD(s) qui s'y rattache ● = BPR pour RCE ◑ = BPR pour TD(s) qui s'y rattache **PC5 Politiques et stratégies du Ministère**	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
RCE5-1 Conseils en matière de défense	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
RCE5-2 Élaboration de la politique de défense													■	◑			
RCE5-3 Accords de sécurité				■		◑				◑			◑				
RCE5-4 Régie	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
RCE5-5 Gestion	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
RCE5-6 Culture de la Défense	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	■	◑	◑	
RCE5-7 Information publique																■	
RCE5-8 Refléter les valeurs canadiennes	◑	◑	◑				◑							●			

DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE, MAINTIEN EN PUISSANCE & MOBILISATION

Disponibilité opérationnelle

La disponibilité opérationnelle, qui englobe à la fois la capacité opérationnelle et le délai d'intervention, est une évaluation de la capacité d'un élément des FC d'exécuter une tâche approuvée. La capacité opérationnelle est la capacité réelle d'un élément des FC par rapport aux effectifs autorisés. Elle se mesure en fonction de l'état relatif de ses effectifs, de ses stocks d'équipement utilisables, de son entraînement, de son service de soutien et de ses éléments de commandement et contrôle. Le délai d'intervention est l'intervalle entre la délivrance d'un ordre d'avertissement et l'exigence, requise de l'élément à qui la mission est confiée, d'être prêt à son emplacement habituel pour une intervention. Il n'inclut pas le trajet jusqu'au secteur des opérations. Les niveaux de disponibilité opérationnelle relient un scénario ou un élément des FC chargé d'une tâche à un délai d'intervention désigné et peuvent augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la situation stratégique, les niveaux de menace ou les ressources.

Il appartient au SCEMD et aux trois chefs d'état-major des armées, qui coordonnent en cela leur action avec le VCEMD, de fixer les exigences en matière de disponibilité opérationnelle des forces désignées pour l'exécution des opérations. Chaque année, en septembre, le VCEMD, de concert avec le SMA(Pol), examine les niveaux de disponibilité opérationnelle propres aux divers domaines des opérations des FC. Il faut discuter des recommandations sur la modification de ces niveaux avec les CEMA et le SCEMD, avant de les soumettre à l'approbation du VCEMD, à la fin d'octobre. Les changements apportés aux PLAN OP et les effets des changements touchant la disponibilité opérationnelle sont évalués, puis on en informe l'OTAN et les pays alliés dans le cadre du processus annuel d'examen de la défense.

Il incombe aux responsables de la mise sur pied d'une force d'établir et de maintenir des exigences en matière de disponibilité opérationnelle à l'intention des formations et des unités relevant de leur commandement de sorte que les capacités opérationnelles nécessaires soient disponibles conformément aux niveaux de disponibilité opérationnelle ci-dessous. **Pour une description plus exhaustive des exigences en matière de disponibilité opérationnelle, veuillez lire les résultats clés et les tâches de défense s'appliquant au gestionnaire de niveau un concerné.**

	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(RH-Mil)
Defense du Canada						
RCE2-1 Surveillance et contrôle	8 heures	15 jours	immédiatement	---	24 heures	---
RCE2-2 Recherche et sauvetage	8 heures	8 heures	immédiatement	---	---	---
RCE2-3 Aide humanitaire	24 heures	24 heures	24 heures	---	---	---
RCE2-4 Aide au pouvoir civil	8 heures	8 heures	immédiatement	immédiatement	---	---

RCE2-6 Aide à d'autres ministères	8 heures	8 heures	8 heures	Immédiatement	---	---
Défense de l'Amérique du Nord						
RCE2-8 Défense de l'Amérique du Nord	180 jours	180 jours	180 jours	---	---	---
Sécurité Internationale						
RCE1-2 Communications						
Tête d'avant-garde C3IR	---	---	---	21 jours	---	---
RCE2-3 Aide humanitaire	21 jours	48 heures 21 jours	21 jours 48 heures	48 heures	---	48 heures
RCE2-5 Évacuation de Canadiens et Canadiennes	21 jours	3 jours	3 jours	---	---	---
RCE2-7 Opérations de l'ONU	30 jours	30 jours	30 jours	---	---	---
RCE2-9 Sécurité internationale	OTAN 1	OTAN 3	21 jours	---	---	---
Force opérationnelles						
RCE4-6 Produire des forces opérationnelles						
éléments d'avant-garde	21 jours	21 jours	21jours	---	---	21 jours
Force de contingence principale	90 jours	90 jours	90 jours	90 jours	---	90 jours
Groupe opérationnel no2	180 jours	---	---	---	---	---

Nota : Le niveau de disponibilité opérationnelle d'un détachement d'hélicoptères maritimes doit correspondre aux niveaux établis pour le navire à bord duquel il est en embarqué.

Maintien en puissance

Le maintien en puissance est la capacité d'une force militaire de conserver sa capacité opérationnelle pendant le temps nécessaire pour s'acquitter de ses tâches. Le maintien en puissance englobe l'approvisionnement ininterrompu en articles consomptibles ainsi que le remplacement des pertes en matériel subies au combat et non liées au combat, des services de génie militaire et civil, du soutien aux services de santé et des services de soutien du personnel, y compris les remplacements. Les unités/formations se déploient normalement avec une quantité suffisante d'approvisionnements de combat, comme les munitions, le carburant, l'eau et les vivres, ainsi que d'articles consomptibles pour la durée de la période d'opérations initiale au niveau tactique. Les organisations de soutien opérationnel conserveront des approvisionnements supplémentaires dans le théâtre à titre de tampon entre la capacité de maintien en puissance de niveau stratégique et la consommation au niveau tactique. Le niveau stratégique, dans le cadre du processus de planification des opérations de contingence, fournit les stocks dont a besoin l'élément des FC déployé pour soutenir ses opérations au-delà de la période initiale des opérations. Il incombe aux responsables de la mise sur pied des forces de niveau 1 (CEMFM, CEMAT, CEMFA) de prévoir suffisamment de stocks au niveau tactique pour répondre aux exigences en matière de

disponibilité opérationnelle des formations et des unités. Le VCEMD est responsable d'émettre une directive de planification des stocks des FC, indiquant les niveaux de stocks nécessaires pour le maintien en puissance dans le théâtre pour chaque opération et d'assurer la disponibilité des stocks de maintien en puissance au niveau opérationnel pour la période initiale des opérations. Le SMA (Mat) est chargé d'établir les niveaux de stocks à l'échelle nationale et d'assurer la disponibilité des stocks de maintien en puissance pour toutes les opérations, au-delà de la période initiale. La Directrice générale – Services de santé (DGSS) doit déterminer les quantités de fournitures médicales nécessaires pour le maintien en puissance.

Une fois déployés, les éléments d'avant-garde des forces de contingence principales (FCP) doivent être maintenus en puissance indéfiniment face à une menace réduite. La FCP doit pouvoir se suffire à elle-même pendant 60 jours d'opérations de combat. Il ne faut pas confondre cette période avec le temps passé dans le théâtre, qui serait sans doute plus long, soit un an au maximum.

Le remplacement des gros équipements perdus au combat ne fait pas partie du maintien courant; c'est un aspect qu'il faut aborder au moment de l'achat des équipements en question. Aux étapes I et II de la mobilisation, on peut se procurer le matériel auprès de l'ensemble des FC afin de soutenir les opérations. La redistribution du matériel sera évaluée au cas par cas, et des directives seront émises au besoin. Les gestionnaires de niveau un doivent s'assurer que les plans préliminaires définissent bien la capacité de l'actuelle structure des forces et celle des réserves de matériel de remplacer les équipements perdus au combat.

Le maintien en puissance d'un élément des FC déployé exige également la rotation du personnel de l'unité à des périodes prédéterminées tout au long de la phase d'emploi d'une opération. Le SCEMD, à titre de responsable de la mise sur pied de la force, est chargé de planifier et de coordonner les calendriers de rotation de concert avec les responsables de la mise sur pied de la force. Il s'avère également nécessaire de maintenir le moral et la qualité de vie du personnel déployé en lui fournissant des services de santé, des services de soutien du personnel et, au besoin, en trouvant des remplaçants pour combler les pertes en personnel. Cette responsabilité incombe au commandant de la force opérationnelle des FC visée en coordination avec le SCEMD, avec l'appui des gestionnaires de niveau 1 concernés.

Évolution des concepts de maintien en puissance.

Le Projet de capacité nationale de soutien militaire continue d'évoluer, la mise sur pied du quartier général du Groupe de soutien interarmées doit être terminée au cours de la PAA 2002. La dotation en personnel poursuivra avec la création d'un groupe de soutien interarmées de niveau opérationnel déployable rapidement. Quand il sera déployé, le quartier général du Groupe de soutien interarmées assurera le lien essentiel entre les ressources de maintien en puissance stratégique et les forces tactiques de tous les éléments.

Mobilisation

La possibilité d'une attaque militaire conventionnelle directe et immédiate contre le Canada demeure faible, de même que le risque de conflit mondial. Aux fins de la planification de la mobilisation, les Forces canadiennes ont donc été structurées pour faire face aux menaces les plus probables. Grâce aux techniques de surveillance modernes, les activités hostiles conventionnelles seront détectées bien avant que soit déclenchée toute attaque susceptible d'entraîner une guerre générale. Le Canada a adopté un plan de mobilisation qui prévoit une longue période d'accroissement de la tension, période qui serait marquée par des activités hostiles, des signes avant-coureurs et des conflits conventionnels avant l'éclatement d'une guerre généralisée. Il pourrait donc procéder à la planification de ses capacités stratégiques et de ses forces en sachant qu'il disposerait de plusieurs années avant l'émergence d'une menace qui nécessiterait une mobilisation du quatrième seuil. Néanmoins, les événements du 11 septembre 2001 démontrent la menace qui pèse sur la sécurité du Canada. Les menaces asymétriques, comme les événements survenus à New York et à Washington, sont de par leur nature plus difficiles à déceler que les grandes attaques conventionnelles; en pareils cas, le délai d'alerte stratégique est considérablement réduit. Bien que la réaction face aux attaques asymétriques risque peu de nécessiter la mobilisation du deuxième seuil, une série coordonnée d'attaques terroristes pourrait entraîner une telle mobilisation pour le service à l'étranger ou au pays. Nous devons reconnaître que ce genre de campagne pourrait éventuellement entraîner une mobilisation nationale, mais cette éventualité est jugée très peu probable. Lorsqu'une mobilisation de niveau inférieur s'impose, il faut en discuter avec les conseillers de

niveau un (CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD et SMA(RH?Mil), dans le cadre des plans de développement des forces.

En temps de paix, le gouvernement maintient les FC à un niveau de disponibilité opérationnelle qu'il juge prudent. Selon les évaluations actuelles, aucune menace militaire conventionnelle importante ne risque de peser sur le Canada d'ici au moins cinq ans, mais le Livre blanc de 1994 sur la Défense recommande de dresser des plans de mobilisation pour opérer la transition entre les opérations courantes de temps de paix et un état de préparation d'un niveau plus élevé.

La planification de la mobilisation repose sur un cadre en quatre étapes. La planification détaillée de toute mobilisation nécessaire pour l'exécution d'opérations se fait sous la direction du SCEMD. La planification conceptuelle de l'Étape 1 (mise sur pied de la force) et de l'Étape 2 (amélioration de la force) s'inscrit dans le cadre des processus d'emploi et de mise sur pied de la force et se fait couramment dans le groupe du SCEMD (qui bénéficie de l'aide des chefs d'état-major des armées et des chefs de groupe). La planification conceptuelle des Étapes 3 (expansion de la force) et 4 (mobilisation nationale) fait partie des processus d'orientation stratégique et de mise sur pied de la force; le VCEMD et le SMA(Pol) s'en chargent avec les conseillers de niveau un qui participent à la mise sur pied de la force. Il incombe au VCEMD de dresser le plan stratégique global de mobilisation. Il doit le faire conformément au *Cadre de planification de la mobilisation et à la Directive d'exécution du VCEMD* révisé en 2001. Le document s'appelle maintenant *Doctrine interarmées des FC en matière de mobilisation*.

Le Livre blanc de 1994 a énoncé des lignes directrices générales sur les capacités et les effectifs en personnel de l'avant-garde et des forces de contingence principales (FCP), mais le deuxième examen des SGPM et les études sur le transport stratégique ont montré qu'il fallait des paramètres plus précis sur la structure des forces. Les chiffres retenus sont un peu plus élevés qu'on le prévoyait en 1994, mais ils ne réduisent pas la capacité des FC de mettre la politique de la Défense en œuvre. Aux fins de la planification des forces, la taille maximale et la composition de l'avant-garde et de la FCP, exprimées d'après le nombre de militaires et de mètres linéaires, sont les suivantes :

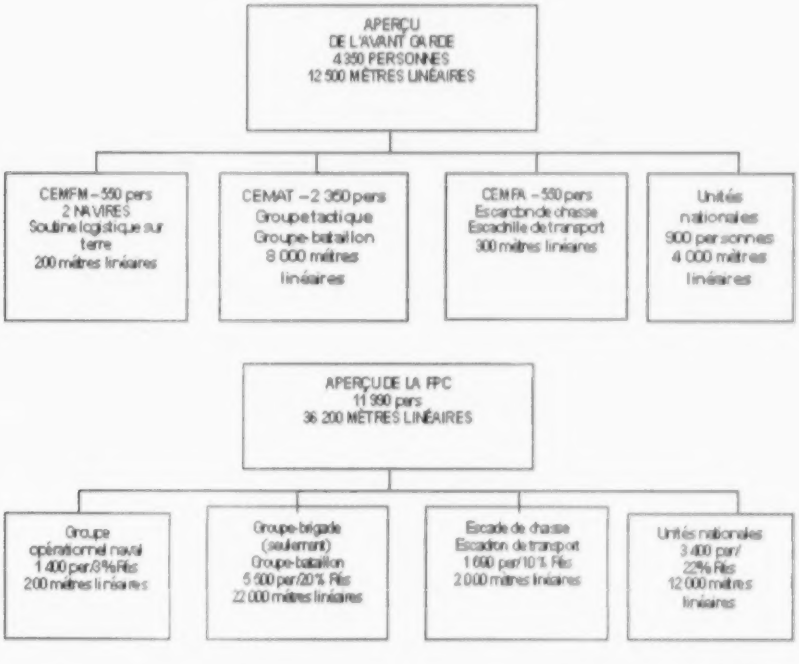

Nota : Les exigences en matière de mètres linéaires seront modifiées au besoin à la suite de la révision de la politique de défense.

Les réservistes constitueront jusqu'à 20 p. 100 de l'avant-garde et de la FCP. Pour des motifs afférents à

la disponibilité opérationnelle, on reconnaît que les deux premières rotations de l'avant-garde seront surtout constituées de membres de la Force régulière. On s'attend toutefois à ce que les rotations ultérieures comprennent plus de réservistes, de manière que, dans l'ensemble, ceux-ci représentent 20 p. 100 de l'effectif total. Les planificateurs de la Défense doivent utiliser pleinement ces paramètres et les scénarios de planification des forces quand ils élaborent les options relatives à la structure des forces et aux biens d'équipement.

Ratios de rotation des unités

Le principe général de planification pose que le ratio de rotation des forces déployées est de 3:1. Cela signifie que la taille d'une force donnée est quatre fois plus grande que celle du contingent éventuellement déployé. Quand la cadence opérationnelle est élevée, chaque unité est déployée pendant six mois puis rentre au Canada pour 18 mois avant de repartir. Dans le cas des forces terrestres et des unités de niveau national, qui ont toujours été déployées suivant une cadence plus forte, on accepte un ratio de rotation de 4:1. Pour ces unités seulement, la force constituée serait cinq fois plus nombreuse que les unités (y compris les réserves) éventuellement déployées, de sorte qu'une période de 24 mois s'écoulerait entre deux déploiements successifs. Sauf si l'on en vient aux Étapes 3 ou 4 de la mobilisation, la FCP sera déployée dans le théâtre, mais elle ne sera pas soutenue. Le CEMD a publié des lignes directrices distinctes pour garantir que chaque membre des FC passera au moins 12 mois au Canada entre deux rotations.

AF03/04 - base de réf

INITIATIVES DE RENOUVEAU PRÉSENTÉES PAR PROGRAMMES DE CAPACITÉ

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Font size Ⓜ ● BPR Ⓓ BC

légende: modifié nouveau

⇨PC1

Commandement et contrôle ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit recueillir, analyser et communiquer des renseignements, planifier et coordonner des opérations et fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions assignées.

• IR1-985

Plan d'amélioration de l'interopérabilité de la doctrine et des procédures (**RPP**) ● SCEMD

Description. Améliorer l'interopérabilité de la doctrine et des procédures opérationnelles avec celles de nos alliés

Étapes	D' échéance
Élaborer et mettre en œuvre une doctrine et des procédures d'interopérabilité interarmées	juil. 2004

• IR1-1058

C4ISR ● SCEMD Ⓓ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SMA(GI), SMA(S&T)

Description. Développer la capacité de C4ISR du MDN et des FC pour faire en sorte qu'il soit possible de fonctionner efficacement à l'ère de l'information, dans le cadre des opérations interarmées et interalliées.

Étapes	D' échéance
Établir un prototype fonctionnel de centre de fusion relié à la COI - vue opérationnelle commune, au CCDN	oct. 2004
Assurer la connexion avec nos principaux alliés par le biais du réseau étendu de la coalition	déc. 2004
Intégrer le C2IS des trois armées dans le SCFC	déc. 2008

• IR1-1071

Accroître le SIGINT et la défense des réseaux informatiques (**RPP**) ● SMA(GI) Ⓓ SCEMD

Description. Accroître le SIGINT et la défense des réseaux informatiques, comme il est indiqué dans le budget de 2001.

Étapes	D' échéance
Initiative à achever d'ici mars 2004.	mars 2004

⇨PC2

Exécution des opérations ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit fournir la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions qui lui sont assignées, au moment et à l'endroit indiqués.

• IR2-957

Évaluer des façons d'améliorer le transport stratégique - transport aérien (**RPP**) ● VCEMD ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SMA(Mat)

Description. Évaluer et présenter des options sur la façon la plus efficace de rencontrer les objectifs ministériels en ce qui a trait à la capacité de transport aérien stratégique

Étapes	D' échéance
Présentation d'une proposition au CGD afin d'aller de l'avant dans ce dossier	juin 2003

• IR2-959

Évaluer des façons d'améliorer le transport stratégique - transport maritime (**RPP**) ● VCEMD ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SMA(Mat)

Description. Évaluer et présenter des options sur la façon la plus efficace de rencontrer les objectifs ministériels en ce qui a trait à la capacité de transport maritime stratégique

Étapes	D' échéance
Présentation d'une proposition au CGD afin d'aller de l'avant dans ce dossier	juin 2003

• IR2-1062

Amélioration de la DART (**RPP**) ● SCEMD

Description. Accroître les capacités d'intervention nationales de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe.

Étapes	D' échéance
Assurer la capacité opérationnelle initiale (COI)	avr. 2004
Assurer la capacité opérationnelle finale (COF)	avr. 2005

IR2-1070

Accroître la capacité de défense CBRN du MDN et des FC (**RPP**) ● SCEMD

Description. Accroître la capacité globale des FC à faire face à des menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

• IR2-1070-1

Assurer une protection et une capacité d'intervention accrues en cas d'urgence CBRN ● SCEMD ◐ SMA(Mat)

Description. Assurer une capacité d'intervention accrue en cas d'urgence chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)

Étapes	D' échéance
Assurer la COI d'une compagnie CBRN à applications bivalentes	déc. 2004

• IR2-1070-2

Accroître la capacité de défense CBRN - R et D ● SMA(S&T)

Description. Accroître les capacités de R et D relativement à la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN)

Étapes	D' échéance
Activités et gestion des grappes de laboratoires	
Capacités collectives de commandement, contrôle, communications, informatique et renseignement (C3IR) pour la planification et l'intervention CBRN	

Équipement et formation des premiers intervenants	
Capacités de prévention, de surveillance et d'alerte	
Capacités d'intervention immédiate et de gestion des conséquences à court terme	
Gestion des conséquences à long terme	
Capacités en matière d'enquêtes criminelles	
Aspects de l'évaluation des risques ayant trait aux S et T	
Confiance du public et facteurs psychosociaux	

• IR2-1076

Accroître la capacité de la FOI 2 (**RPP**) ● SCEMD

Description. Accroître la capacité de la FOI 2 à faire face aux incidents terroristes, tant au pays qu'à l'étranger.

Étapes	D' échéance
Assurer une capacité accrue totale	sept. 2005

▬PC3

Soutien aux forces ● MDN/FC

Description. Le Ministère veillera à réparer et entretenir l'équipement, à loger et soutenir le personnel, ainsi qu'à établir l'infrastructure et fournir les capacités nécessaires à l'appui des opérations militaires.

• IR3-977

Mettre en œuvre la Stratégie de planification des biens immobiliers (SPBI) ● SMA(IE) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(Mat), SMA (S&T), SMA(Fin SM)

Description. Coordonner, surveiller et signaler les progrès réalisés à l'égard de l'objectif de réduction de 10 p. 100 des infrastructures du Ministère, en collaboration avec les gestionnaires de biens immobiliers de niveau 1, qui sont chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans de réduction.

Étapes	D' échéance
Mise en œuvre des plans de réduction de l'infrastructure	mars 2005

• IR3-1002

Réformer le système de soins de santé - Rx2000 (**RPP**) ● SMA(RH-Mil)

Description. Contribuer à la capacité de déploiement des FC en élaborant et en mettant en œuvre des solutions pour combler les lacunes signalées au niveau des soins de santé.

Étapes	D' échéance
Réaliser le projet de modernisation des soins de santé	mars 2007

• IR3-1697

Renforcer les alliances d'acquisition et de soutien du matériel avec le secteur privé (**RPP**) ● SMA(Mat) ◐ SMA(GI)

Description. Renforcer et continuer à mettre en œuvre des alliances clés avec le secteur public et le secteur privé, au niveau national et international, pour obtenir un système complet d'acquisition et de soutien du matériel qui permette de tirer parti des capacités de défense.

Étapes	D' échéance
Mettre au point et entreprendre une série d'analyses politiques des	

évaluations sur les principales questions concernant les points forts et les points faibles des industries de défense canadiennes.	
Élaboration d'une stratégie relative aux principales visites industrielles qui ont lieu régulièrement à l'échelle du Canada.	

PC4

Développement des forces ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit recruter et former du personnel, examiner, mettre à l'essai et acquérir de l'équipement et concevoir une structure des forces pour doter le pays de forces militaires polyvalentes et aptes au combat.

• IR4-939

Programme/Centre d'expérimentation des FC ● SCEMD ⓘ SMA(S&T), VCEMD

Description. Veiller à ce que le Centre d'expérimentation des Forces canadiennes devienne pleinement opérationnel. Le programme d'expérimentation devra prendre appui sur les synergies des activités prévues d'entraînement interallié et d'instruction collective.

Étapes	D' échéance
Atteinte de la capacité opérationnelle initiale (COI)	mai 2003
Atteinte de la capacité opérationnelle finale (COF)	janv. 2005

• IR4-951

Élaborer des politiques concernant la carrière militaire (**RPP**) ● SMA(RH-Mil) ⓘ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Mettre en œuvre des politiques de carrière souples qui répondent à l'évolution des besoins opérationnels en matière de défense et qui permettent au personnel de mieux équilibrer leurs objectifs professionnels et personnels.

Étapes	D' échéance
Réaliser le projet sur les conditions de service de la F rég et le PEFR	mars 2005

• IR4-955 Complet

Élaborer une stratégie d'investissement technologique (**RPP**) ● SMA (S&T)

Description. Définir une stratégie de financement des travaux de R et D en vue d'arriver à la mise en oeuvre intégrale de la Stratégie d'investissement technologique
Complet. Les plans détaillées ont été développés et inclus les besoins en RH et en immobiliers pour S&T. Il y a eu un progrès significatif dans la mise en œuvre mais il y a toujours un écart de capacité à combler. La mise en œuvre du SIT a été partiellement supporté financièrement par le ministère. Il y aura continuellement un besoin de convoiter des sources externes pour supporter le programme du coté financier. Ceci fût inclut dans les lettres d'allocation des fonds.

• IR4-975

Optimiser la structure des groupes professionnels militaires (**RPP**)

● SMA(RH-Mil) ⓘ CEMFM, CEMAT, CEMFA, VCEMD

Description. Mettre en œuvre une structure des groupes professionnels

militaires actualisée, opérationnelle et rentable prévoyant notamment des champs professionnels élargis (PARA)

Étapes	D' échéance
Fin de la mise en œuvre du PARA	mars 2007

• IR4-980

Améliorer le recrutement, le maintien en fonction et la dotation du personnel civil (**RPP**) ● SMA(RH-Civ) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA (GI), SMA(RH-Mil), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Mettre en œuvre des stratégies et des processus améliorés de recrutement, de maintien en fonction et de dotation à l'intention du personnel civil pour répondre aux besoins actuels et futurs sur le plan de l'embauche.

Étapes	D' échéance
Sur réception de la directive du Conseil du Trésor, mettre en œuvre un plan de réforme détaillé de la classification	
Élaboration d'une stratégie ministérielle de maintien en poste, en tenant compte des domaines de compétences où l'on note une grave pénurie	mars 2004
Élaboration de stratégies d'action ministérielles visant à améliorer le rendement quant à l'équité en matière d'emploi et à traiter de responsabilités précises	mars 2004
Revoir la structure de délégation de la gestion des RH	mars 2004

• IR4-981 Complet

Améliorer les procédures de recrutement du personnel militaire (**RPP**) ● SMA(RH-Mil) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Civ), SMA (Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Mettre en œuvre des plans améliorés de recrutement du personnel militaire, conformément aux objectifs du Plan stratégique de contingentement du Ministère, afin de stabiliser l'effectif des FC à 60 500 et les EFA à environ 54 400.
Complet. Cet initiative fait partie d'un processus continuel. Elle a toujours besoin d'être ajusté et avait besion de plus de visibilité lors du plan stratégique de recrutement. Il n'est cependant plus nécessaire de la garder en évidence.

▭ IR4-987

Favoriser l'avancement de la formation, du perfectionnement professionnel et de l'éducation au sein des FC (**RPP**) ● SMA(RH-Mil), SMA (RH-Civ) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SMA(GI), SMA(Mat), SMA(IE), SMA(Fin SM), VCEMD

Description. Favoriser l'avancement des initiatives de PP et d'éducation.

• IR4-987-1

Structure de régie du PP ● SMA(RH-Mil)

Description. Établir une structure améliorée de régie du PP.

Étapes	D' échéance
Mise en place d'une structure simplifiée de gouvernance du PP	sept. 2003
Rétablir la formation en langue seconde comme une partie intégrale du PP	mars 2004

Mise en oeuvre d'un nouvel encadrement au programme d'amélioration du personnel	avr. 2004
Rétablissement du Centre des études sur la sécurité nationale	avr. 2004
Atteinte de la capacité opérationnelle finale (COF) de l'Académie canadienne de la Défense	juil. 2004

• IR4-987-2

Élaborer un modèle de prévision des coûts en matière d'instruction/d'éducation

● SMA(RH-Mil) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Élaborer un modèle de prévision des coûts en matière d'instruction individuelle et d'éducation (II/E) qui facilitera la détermination, le suivi et la déclaration des coûts liés à la gestion et à la réalisation de l'activité d'II/E.

Étapes	D' échéance
Mise en œuvre du modèle de prévision des coûts en matière d'instruction individuelle et d'éducation	mars 2004

• IR4-987-3

Définir la doctrine à l'intention des chefs militaires

● SMA(RH-Mil)

Description. Définir une doctrine de sélection, de perfectionnement et d'évaluation des chefs militaires à tous les niveaux.

Étapes	D' échéance
Publier la doctrine de sélection, de perfectionnement et d'évaluation des chefs militaires définie aux fins d'approbation par le CFA	mars 2004

• IR4-987-4

Manuel de doctrine stratégique

● SCEMD ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SMA(Pol)

Description. Publier le manuel cadre.

Étapes	D' échéance
Élaborer, acheminer aux fins d'approbation et publier le manuel cadre intitulé *Manuel de doctrine stratégique des Forces canadiennes*.	juil. 2003

• IR4-987-5

Manuels sur la profession des armes et le leadership

● SMA(RH-Mil) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SMA(Pol), VCEMD

Description. Publier les manuels cadres.

Étapes	D' échéance
Publier le manuel cadre intitulé Le leadership dans les Forces canadiennes	janv. 2004

• IR4-987-6

Réseau d'apprentissage de la Défence

● SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA (Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Le RAD est un projet conjoint de la SMA(RH-Civ) et du SMA (RH-Mil), à la demande de la SM et du CEMD. Essentiellement, le mandat

est d'élaborer un RAD au service de tous les membres de l'Équipe de la Défense. Le RAD encouragera les performances individuelles et organisationnelles par l'apprentissage continu. Ce projet aidera aussi au développement de nouvelles stratégies d'instruction afin de fournir aux membres des FC les connaissances et les compétences nécessaires pour évoluer dans l'espace de combat du XXIe siècle. Il incombe aux cadres supérieurs de soutenir et promouvoir le RAD lors de sa mise en oeuvre aux endroits désignés.

Étapes	D' échéance
En partenariat réaliser la validation de la conception du Réseau d'apprentissage de la Défence – le 1er mars 2004.	mars 2004
En partenariat faire l'approbation des plans du Réseau d'apprentissage de la Défence et en commencer la mise en œuvre complète	juil. 2004

• IR4-987-7

Optimiser l'apprentissage et le perfectionnement ● SMA(RH-Civ)
Ⓓ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Optimiser les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour le personnel du MDN et des FC, au moyen du Réseau d'apprentissage de la Défence.

Étapes	D' échéance
Publier le programme perfectionnement en leadership pour les chefs à tous les niveaux	mars 2004

• IR4-987-8

Perfectionnement professionnel des officiers ● SMA(RH-Mil)

Description. Améliorer l'administration du programme de perfectionnement professionnel des officiers.

Étapes	D' échéance
Dispenser une version intégrée du système d'apprentissage distribué des périodes de développement 3 et 4	avr. 2004
Finaliser l'implantation du modèle amélioré de leadership pour toutes les secteurs militaires	avr. 2005

• IR4-987-9

Perfectionnement professionnel des MRs ● SMA(RH-Mil)

Description. Améliorer l'administration du Perfectionnement Professionnel des MRs

Étapes	D' échéance
Mettre sur pied la Qualificaiton avancé en Leadership, le cours de qualification de chef et la Qualification de niveau supérieur	déc. 2004
Éliminer le retard sur le perfectionnement professionnel des périodes 2 et 3	sept. 2006

• IR4-989

Programme d'exercices interarmées et interalliés (**RPP**) ● SCEMD
Ⓓ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SMA(RH-Mil)

Description. Le Programme d'exercices interarmées et interalliés s'étendra aux trois armées et à tous les échanges avec les É.-U. Il comprend aussi des

possibilités de synergie avec le programme d'expérimentation des FC.

Étapes	D' échéance
Intégrer entièrement l'instruction dans le plan stratégique d'instruction collective 2004 (AF 2004-2005)	avr. 2004

• IR4-1006 Complet

Restructurer la régie des RH militaires (**RPP**) ● SMA(RH-Mil)

Description. Rationaliser la régie des RH militaires pour refléter la dissolution du SREIFC et le transfert des autorités de gestion.
Complet. Toutes les étapes ont été complétées.

• IR4-1010 Enlevé

Moderniser les mesures du rendement (**RPP**) ● VCEMD Ⓘ SMA(Mat), SMA(Fin SM)

Description. Élaborer un ensemble d'indicateurs qui mesureront les progrès accomplis en ce qui a trait à la modernisation.
Enlevé. Cet IR a été intégrée dans l'IR 5-970

• IR4-1012 Complet

Chercher des sources de financement pour le Programme de démonstration de technologies (**RPP**) ● SMA(S&T)

Description. Chercher des sources de financement extérieures en vue d'ajouter un élément de coopération Canada/États-Unis au Programme de démonstration de technologies
Complet. Il y aura toujours un besoin d'indentifier des sources de coopération et de financement pour ce programme. Ler projets sous la tutelle de ce programme sont bien établis sous la tâche TD4-4-191

• IR4-1014

Renforcer le programme des immobilisations ● VCEMD Ⓘ SMA(Mat)

Description. Mener à bien un programme de modernisation ciblé, qui portera la valeur des immobilisations au niveau établi par le Plan d'Investissement en Capacité Stratégique(PICS). Le PICS établira les niveaux de dépenses plausible et requis pour assurer le maintien et la transformatin de nos capacités militaires

Étapes	D' échéance
Ajuster la valeur des immobilisations à un niveau de maintien de capacité	avr. 2004
Ajuster la valeurs des immobilisations avec le programme de transformation.	mars 2005
Ajuster la valeur des immobilisations avec le programme de transformation	mars 2006

• IR4-1059 Enlevé

Réforme des RH civiles (**RPP**) ● SMA(RH-Civ)

Description. Mettre en œuvre des initiatives clés liées à la vérification des capacités de gestion des ressources humaines et se préparer à une modernisation future prescrite par la loi.
Enlevé. Cette IR est incorporé dans l'IR 4-980

• IR4-1078 Enlevé

Optimiser les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement (**RPP**) ● SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ) Ⓘ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA (Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Optimiser les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour le personnel du MDN et des FC, au moyen du Réseau d'apprentissage de la Défense.
Enlevé. Cette IR a été transférée dans deux sous initiatives soit IR4-987-6 et IR4-987-7

• IR4-1673

Planification stratégique des ressources humaines (**RPP**) ● SMA(RH-Civ)
ⓘ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Les gestionnaires supérieurs doivent élaborer un plan stratégique de gestion des ressources humaines qui traite des secteurs dans lesquels il y a ou on prévoit qu'il y aura des pénuries, par catégorie professionnelle, ainsi que des écarts dans les ensembles de compétences requises pour atteindre les objectifs organisationnels. On peut combler les écarts par le biais de plans de recrutement, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel ou de maintien en fonction, ou d'une combinaison de tous ces plans, afin de gérer la main-d'œuvre existante et les éventuelles nouvelles recrues. Plus précisément, le plan devrait permettre :

- de repérer les postes essentiels et les principaux postes vacants;
- de définir un bassin de remplaçants potentiel, en gardant à l'esprit les buts de l'équité en matière d'emploi;
- d'établir des plans d'apprentissage et de perfectionnement professionnel à l'intention des personnes appartenant au bassin de remplaçants;
- de trouver des employés très prometteurs pour des affectations de perfectionnement professionnel essentielles;
- de partager l'information sur les talents repérés et sur les stratégies et activités de dotation proposées.

Étapes	D' échéance
Élaboration d'un plan de relève pour les EX moins 1	mars 2004
Élaboration d'un plan de relève pour les EX moins 2	mars 2005

• IR4-1702

Restructuration de l'Armée de terre ● CEMAT

Description. Mise en œuvre d'un plan de transition visant à stabiliser l'AT grâce à une structure provisoire et à la gestion de l'état de préparation, lesquelles permettront de réunir les conditions nécessaires au passage à une force mécanisée de taille moyenne dotée de meilleures capacités de commandement, de soutien et d'ISTAR

Étapes	D' échéance
Mise en œuvre des structures provisoires et de la gestion de l'état de préparation	janv. 2007

• IR4-1703

Modernisation de la Réserve ● CEMAT

Description. Revitaliser la Réserve de l'Armée de terre.

Étapes	D' échéance
Porter le niveau de dotation de la Réserve de l'Armée de terre à	juil. 2003

15 500	
Suivant la directive du MDN,améliorer les capicités de la milice	sept. 2005

▪ IR4-1704

Amélioration des capacités relatives à la menace asymétrique (**RPP**)

● SCEMD Ⓘ VCEMD

Description. En collaboration avec le VCEMD et sous la conduite du CCIR, faire progresser la mise au point de capacités de lutte contre les menaces asymétriques.

Étapes	D' échéance
Formuler une recommandation sur la voie à suivre aux fins d'approbation par le CCIR	oct. 2003

▪ IR4-1705

Capacité nationale de soutien militaire ● SCEMD Ⓘ SMA(Mat)

Description. Sous la direction du CCIR, continuer à développer le Groupe de soutien interarmées.

Étapes	D' échéance
Assurer la capacité opérationnelle initiale (COI)	sept. 2005

▪ IR4-1706

Modèle de prestation de programmes / services de RH (**RPP**) ● SMA(RH-Civ)

Description. Amélioration du modèle de prestation des services/programme des RH

Étapes	D' échéance
Achever les améliorations portées à la prestation des services et liées aux recommandations de l'Avenir des RH	avr. 2004
Mise en œuvre des normes de services	avr. 2004
Restructurer les processus de dotation afin de faciliter l'atteinte d'objectifs à échéancier restreint qui seront fixés par la SMA	avr. 2004
Mise à jour du cadre de la politique de GRH	avr. 2004

▪ IR4-1707 Enlevé

Planification de la relève ● SMA(RH-Civ) Ⓘ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Garantir un futur cadre de direction compétent et la gestion des EX en tant que ressource ministérielle grâce à la planification de la relève. Enlevé. Assimilé dans une nouvelle IR soit IR4-1673

▪ IR4-2233

Centre d'apprentissage des Affaires publiques (**RPP**) ● DGAP

Description. Tirer parti de l'expertise ministérielle en matière d'affaires publiques afin de satisfaire à la demande concernant une formation en affaires publiques donnée par la DGAP/MDN, au sein du MDN et des FC, du gouvernement fédéral et à l'échelle internationale

Étapes	D' échéance
Présentation au CGP d'une analyse de rentabilisation aux fins d'étude	mai 2003

• IR4-2234

Programmes de perfectionnement en gestion (**RPP**) ● SMA(RH-Civ)

Description. On procédera à une analyse complète des programmes offerts, et on formulera des recommandations visant à cerner les éléments conjugués pouvant être liés directement aux besoins de la Défense.

Étapes	D' échéance
Présentation au CGD	oct. 2003

• IR4-2248

Conformité avec la loi sur l'équité en matière d'emploi (**RPP**) ● SMA(RH-Mil) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. S'assurer que les FC se conforment avec la loi sur l'équité en matière d'emploi.

Étapes	D' échéance
S'assurer de la conformité avec la loi sur l'équité en matière d'emploi	sept. 2005

▬PC5

Politiques et stratégies du Ministère ● MDN/FC

Description. Le Ministère doit formuler et mettre en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement, gérer les activités du Ministère et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

• IR5-961

Mise en œuvre de la Défense en direct (**RPP**) ● SMA(GI) ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex, DGAP

Description. Diriger l'ensemble du programme Défense nationale en direct (DNED).

Étapes	D' échéance
Définition des possibilités en matière de services intergouvernementaux en ligne	déc. 2005
Prestation protégée et en ligne des services de Défense possibles	déc. 2005
Mise en œuvre de l'uniformité de la présentation et de l'exploitation du RID, conjuguée à une amélioration du contenu et de l'apparence	déc. 2005
Mise en œuvre du programme de la Défense nationale en direct (DNED)	déc. 2006

• IR5-963

Amélioration des modèles financiers et d'établissement des coûts du Ministère afin d'appuyer la prise de décisions (**RPP**) ● SMA(Fin SM) ◐ VCEMD

Description. Mettre en œuvre des modèles financiers qui faciliteront la prise de décisions relatives à l'ordre de priorité des ressources et à leur affectation.

Étapes	D' échéance
Mise à jour du système actuel grâce à un modèle interactif d'établissement des coûts du Ministère	mars 2004
Amélioration de la modélisation financière grâce à une nouvelle	mars

application	2004

• IR5-965

Poursuite de la modernisation de la fonction de contrôleur (**RPP**) ● SMA
(Fin SM)

Description. Continuer de faire évoluer la modernisation de la fonction de contrôleur grâce à une revitalisation de la collectivité des contrôleurs. Cette démarche comprend l'amélioration des cadres de formation et de perfectionnement afin de garantir le maintien de la collectivité des contrôleurs, de même que l'intégration d'information sur le rendement financier et non financier en appui à des prises de décisions fondées.

Étapes	D' échéance
Renforcer les rôles et les responsabilités des contrôleurs à tous les niveaux afin de leur permettre de satisfaire aux attentes de la SM et du CEMD	juin 2003
Établir un cadre de formation et de perfectionnement financiers afin de répondre aux besoins de la collectivité des contrôleurs	mars 2004
Mise en œuvre de la gestion axée sur les compétences pour les spécialistes des finances militaires afin de réduire les lacunes en dotation.	juin 2004
En collaboration avec DGPS, faire l'intégration de l'information financière dans le cadre de performance de gestion du ministère	mars 2005

• IR5-967 Complet

Planification et gestion de la défense (**RPP**) ● VCEMD

Description. Mettre en œuvre un cadre de gestion amélioré en vue d'intégrer la planification axée sur les capacités et un processus de planification des activités plus ciblé.
Complet. Malgré que le cadre sera amélioré de nouveau, les composantes principales ont été développées et mises en œuvre

• IR5-970

Structure de gestion du rendement (**RPP**) ● VCEMD ◐ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), CS Ex, DGAP

Description. Développer et préciser le Cadre de mesure du rendement (CMR) s'appliquant aux capacités/tâches de la défense et aux initiatives de renouveau en matière de défense.

Étapes	D' échéance
Élaboration d'une structure de gestion du rendement approuvée permettant de produire des rapports informatifs axés sur les résultats en appui aux prises de décisions du CGD	juin 2003

• IR5-983 Enlevé

Intégration de systèmes d'information d'entreprise (**RPP**) ● SMA(GI) ◐ VCEMD

Description. Intégrer les systèmes d'information de gestion du Ministère en vue d'aboutir à une capacité de gestion intégrée des ressources.
Enlevé. Cette initiative a été remplacée par la mise en œuvre de la Réviison stratégique de la GI qui est une autre IR soit IR5-1698. Les activités sont intégrées dans la mise en oeuvre de la révision de la GI.

IR5-1004

•

Réformer le processus d'acquisition (**RPP**) ● SMA(Mat) Ⓓ SMA(GI)

Description. Appliquer les premières étapes du plan de mise en œuvre (défini en 2001-2002) visant une réduction de 30 p. 100 du temps qui s'écoule entre la réception d'une approbation préliminaire de projet et l'atteinte de la capacité opérationnelle totale dans le cycle d'acquisition des immobilisations.

Étapes	D' échéance
Rédaction du deuxième rapport d'étape	oct. 2003

• IR5-1054

Favoriser et appuyer une approche d'amélioration continue en ce qui concerne le changement stratégique (**RPP**) ● VCEMD

Description. Mettre au point des mécanismes, des voies de communication et des ressources pour encourager et aider toutes les organisations du MDN et des FC en ce qui concerne la mise en œuvre de l'amélioration continue. Cela comprend l'intégration de la DMPS dans l'approche axée sur l'amélioration continue.

Étapes	D' échéance
Création sur le Web d'un Centre d'excellence pour le changement faisant la promotion de l'avancement de l'amélioration continue et de la gestion moderne au sein de la Défense	sept. 2003

• IR5-1075 Enlevé

Amélioration des communications internes (**RPP**) ● DGAP Ⓓ CEMFM, CEMAT, CEMFA, SCEMD, SNFC, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(IE), SMA(Fin SM), SMA(Pol), VCEMD, CS Ex

Description. Analyser les défis liés aux communications internes, recommander une voie à suivre aux fins d'action et mettre en œuvre des solutions visant à améliorer la transmission et le partage faciles et efficaces de l'information dans l'ensemble de l'organisation.
Enlevé. Le plan initial a été développé. Cette initiative n'est plus une initiative de renouveau et devrait être incluse dans la tâche de la défence TD5-7-238. L'émergence d'un centre d'excellence est encore sous considération. DGAP fera l'intégration des communications internes dans son programme continue de communication stratégique et national

• IR5-1083

Révision de la politique de la Défence (**RPP**) ● SMA(Pol) Ⓓ VCEMD

Description. Préparation des travaux préliminaires visant à appuyer un examen de la politique de la défense, lequel sera réalisé en se référant à l'orientation gouvernementale.

Étapes	D' échéance
Procéder à un examen de la politique à la demande du gouvernement.	

• IR5-1093

Stratégie 2025 ● VCEMD

Description. Élaborer la Stratégie 2025 et intégrer les résultats dans le Plan de la Défense 2004.

Étapes	D' échéance
Élaboration de la Stratégie 2025	sept. 2004

Intégration dans le DP 05	avr. 2005

• IRS-1698

Examen stratégique de la GI (**RPP**)

● SMD ◐ SCEMD, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(Mat), SMA(S&T), SMA(Fin SM), VCEMD

Description. Coordonner, au nom du SM délégué, la mise en œuvre des recommandations formulées à la suite de l'examen stratégique de la GI.

Étapes	D' échéance
Selon le plan de d'examen stratégique de la GI présenté au CGD en oct 2002	avr. 2004

• IRS-2243

Soutien et acquisition du matériel (**RPP**)

● SMA(Mat)

Description. Mise en œuvre de l'optimisation du processus d'acquisition et de soutien du matériel. Cette analyse stratégique permettra d'optimiser la façon dont les activités d'acquisition et de soutien du matériel sont intégrées au sein du ministère. Ceci créera des écomonies au sein du ministère.

Étapes	D' échéance
Faire rapport annuellement aux CEMD et SM par l'entremise du plan d'activités.	nov. 2003
Resource a Project Office Financer un bureau de projet	déc. 2003
Faire rapport annuellement au Conseil de gestion du programme sur l'état du projet.	févr. 2004
Atteindre les objectifs d'épargne identifiés à l'item IV para d des Décision, CGP 03/03 - 18 mars 03	mars 2004
Faire rapport annuellement aux CEMD et SM par l'entremise du plan d'activités.	nov. 2004
Faire rapport annuellement au Conseil de gestion du programme sur l'état du projet.	févr. 2005
Atteindre les objectifs d'épargne identifiés à l'item IV para d des Décision, CGP 03/03 - 18 mars 03	mars 2005
Faire rapport annuellement aux CEMD et SM par l'entremise du plan d'activités.	nov. 2005
Faire rapport annuellement au Conseil de gestion du programme sur l'état du projet.	févr. 2006
Atteindre les objectifs d'épargne identifiés à l'item IV para d des Décision, CGP 03/03 - 18 mars 03	mars 2006
Faire rapport annuellement aux CEMD et SM par l'entremise du plan d'activités.	nov. 2006
Faire rapport annuellement aux CEMD et SM par l'entremise du plan d'activités.	nov. 2007

• IRS-2244

Optimisation des capacités financières du Ministère (**RPP**)

● SMA(Fin SM)

Description. Mise sur pied des outils de gestion financière nécessaire à l'amélioration des processus ministériel tel que la prise de décision, les rapports et l'administration dans les secteur de pension, rémunération et la gestion du risque.

Étapes	D' échéance

Faire l'analyse et recommander des outils qui sont disponibles pour la gestion du risque et la prise de décisions optimales pour les gestionnaires du MDN, au sein des groupes des CEMA et des organisations de niveau	mars 2005
Mise en œuvre de la modernisation du système d'administration du régime de pension de retraite des Forces canadiennes (MSARPRFC)	avr. 2005
Mise en oeuvre du projet du Régime de Rémunération des Forces Canadiennes (RRFC)	mars 2008

National Defence / Défense nationale

Canada

P&GD

Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

MATRICES DES RESPONSABILITÉS DE NIVEAU UN

INITIATIVES DE RENOUVEAU PRÉSENTÉES PAR PROGRAMMES DE CAPACITÉ

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Résultats clés	Conseillers de niveau un																	
● = Bureau de première responsabilité pour initiatives de renouveau ◐ = Bureau consultatif pour initiatives de renouveau **PC1 Commandement et contrôle**	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
IR1-985 Plan d'amélioration de l'interopérabilité de la doctrine et des procédures				●													
IR1-1058 C4ISR	◐	◐	◐	●		◐				◐							
IR1-1071 Accroître le SIGINT et la défense des réseaux informatiques				◐		●											
● = Bureau de première responsabilité pour initiatives de renouveau ◐ = Bureau consultatif pour initiatives de renouveau **PC2 Exécution des opérations**	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
IR2-957 Évaluer des façons d'améliorer le transport stratégique - transport aérien	◐	◐	◐	◐					◐					●			
IR2-959 Évaluer des façons d'améliorer le transport stratégique - transport maritime	◐	◐	◐	◐					◐					●			
IR2-1062 Amélioration de la DART				●													
IR2-1070 Accroître la capacité de défense CBRN du MDN et des FC				●													
IR2-1076 Accroître la capacité de la FOI 2				●													
● = Bureau de première responsabilité pour initiatives de renouveau ◐ = Bureau consultatif pour initiatives de renouveau **PC3 Soutien aux forces**	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
IR3-977 Mettre en œuvre la Stratégie de planification des biens immobiliers (SPBI)	◐	◐	◐			◐	◐		◐	◐	●	◐					
IR3-1002 Réformer le système de soins de santé - Rx2000							●										
IR3-1697 Renforcer les alliances d'acquisition et de soutien du matériel avec le secteur privé						◐			●								
● = Bureau de première responsabilité pour initiatives de renouveau ◐ = Bureau consultatif pour initiatives de renouveau																	

PC4 Développement des forces	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
IR4-939 Programme/Centre d'expérimentation des FC				●						◑				◑			
IR4-951 Élaborer des politiques concernant la carrière militaire	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-955 Élaborer une stratégie d'investissement technologique										●							
IR4-975 Optimiser la structure des groupes professionnels militaires	◑	◑	◑				●							◑			
IR4-980 Améliorer le recrutement, le maintien en fonction et la dotation du personnel civil	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-981 Améliorer les procédures de recrutement du personnel militaire	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-987 Favoriser l'avancement de la formation, du perfectionnement professionnel et de l'éducation au sein des FC	◑	◑	◑	◑		◑	●	●	◑		◑	◑		◑			
IR4-989 Programme d'exercices interarmées et interalliés	◑	◑	◑	●			◑										
IR4-1006 Restructurer la régie des RH militaires							●										
IR4-1010 Moderniser les mesures du rendement									◑			◑		●			
IR4-1012 Chercher des sources de financement pour le Programme de démonstration de technologies										●							
IR4-1014 Renforcer le programme des immobilisations									◑					●			
IR4-1059 Réforme des RH civiles								●									
IR4-1078 Optimiser les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-1673 Planification stratégique des ressources humaines	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-1702 Restructuration de l'Armée de terre		●															
IR4-1703 Modernisation de la Réserve		●															
IR4-1704 Amélioration des capacités relatives à la menace asymétrique				●										◑			
IR4-1705 Capacité nationale de soutien militaire				●					◑								
IR4-1706 Modèle de prestation de programmes / services de RH								●									
IR4-1707 Planification de la relève	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR4-2233 Centre d'apprentissage des Affaires publiques																●	
IR4-2234 Programmes de perfectionnement en gestion								●									

IR4-2248 Conformité avec la loi sur l'équité en matière d'emploi	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
● = Bureau de première responsabilité pour initiatives de renouveau ◑ = Bureau consultatif pour initiatives de renouveau **PC5 Politiques et stratégies du Ministère**	CEMFM	CEMAT	CEMFA	SCEMD	SNFC	SMA(GI)	SMA(RH-Mil)	SMA(RH-Civ)	SMA(Mat)	SMA(S&T)	SMA(IE)	SMA(Fin SM)	SMA(Pol)	VCEMD	CS Ex	DGAP	SMD
IR5-961 Mise en œuvre de la Défense en direct	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	
IR5-963 Amélioration des modèles financiers et d'établissement des coûts du Ministère afin d'appuyer la prise de décisions												●		◑			
IR5-965 Poursuite de la modernisation de la fonction de contrôleur												●					
IR5-967 Planification et gestion de la défense														●			
IR5-970 Structure de gestion du rendement	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	◑	◑	
IR5-983 Intégration de systèmes d'information d'entreprise						●								◑			
IR5-1004 Réformer le processus d'acquisition						◑			●								
IR5-1054 Favoriser et appuyer une approche d'amélioration continue en ce qui concerne le changement stratégique														●			
IR5-1075 Amélioration des communications internes	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	◑	●	
IR5-1083 Révision de la politique de la Défence													●	◑			
IR5-1093 Stratégie 2025														●			
IR5-1698 Examen stratégique de la GI				◑		◑	◑		◑	◑		◑		◑			●
IR5-2243 Soutien et acquisition du matériel									●								
IR5-2244 Optimisation des capacités financières du Ministère												●					

Accorder la priorité aux gens

La gestion de nos effectifs demeure l'une des clés du succès de la Défense, et le fait qu'« accorder la priorité aux gens » est l'une des priorités ministérielles du MDN et des FC reflète son importance.

Résultat clé

Le résultat clé des efforts déployés par le MDN et les FC en matière de RH sera la création d'une « équipe de la Défense professionnelle, efficace et durable ».

Objectifs stratégiques

Le MDN et les FC ont établi quatre objectifs stratégiques en matière de ressources humaines dont l'atteinte guidera les actions des cadres supérieurs concernés. Ces objectifs stratégiques s'appliquent aux effectifs militaires et civils ainsi qu'à tous les gestionnaires. Les indicateurs de gestion du rendement en matière de RH seront fondés sur ces objectifs, et ces derniers auront une incidence sur l'affectation des ressources par les cadres supérieurs pendant la période de planification.

Recruter et maintenir les effectifs

- Recruter et maintenir le bon nombre et la combinaison appropriée de personnes motivées et qualifiées au moment opportun.

Promouvoir le mieux-être et la santé

- Promouvoir un milieu qui encourage et appuie une vie équilibrée et qui offre des soins de santé militaires efficaces.

Favoriser le leadership et l'inclusivité

- Encourager une culture inclusive et réactive ainsi que des dirigeants compétents et responsables qui observent l'éthique et qui ont les moyens d'agir.

Promouvoir l'apprentissage continu

- Créer une organisation à l'avant-garde où l'apprentissage, le partage et le savoir occupent une place primordiale.

Synergie des efforts

Dans la mesure du possible, la Défense exploitera les synergies entre les effectifs militaires et civils afin diminuer le dédoublement des efforts et de renforcer l'unité de l'équipe de la Défense. Voici les domaines où des efforts conjoints seront déployés : soutien au développement d'une organisation axée sur l'apprentissage, y compris la progression du projet du Réseau d'apprentissage de la Défense; équité en matière d'emploi; amélioration des conditions du milieu de travail, y compris les questions touchant les droits de la personne et la prévention du harcèlement; amélioration du Système d'information sur la gestion des ressources humaines (SIGRH); élaboration de la gestion axée sur les compétences;

engagement envers l'atteinte des objectifs en matière de langues officielles.

AF03/04 - base de réf

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RH - MILITAIRES

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Généralités

Bien que les FC continuent de faire face à des défis importants en matière de RH, des progrès considérables ont été faits au cours des quelques dernières années relativement aux questions les plus importantes concernant les effectifs des FC. Grâce à la mise en oeuvre d'une campagne ciblée de recrutement et à un vaste effort de résolution des questions liées au maintien des effectifs, la pénurie de personnel formé se résorbe. Des investissements importants dans les domaines des soins de santé et du perfectionnement professionnel ainsi que d'autres initiatives continueront de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques en matière de RH.

Gouvernance

Le Conseil sur les capacités des ressources humaines militaires (CCRHM) est le comité principal chargé d'orienter et de superviser les dossiers et les projets relatifs aux RH militaires dans le Plan des capacités à long terme (Ressources humaines (PCLT(RH)). Ce plan constitue la stratégie d'investissement en matière de RH militaires. Le SMA(RH-Mil) dirige l'élaboration de ce document pan-ministériel, et recueille par le biais du CCRHM les intrants et les conseils des principaux intervenants. Le CCRHM, qui est présidé par le SMA(RH-Mil) et qui compte des représentants de haut niveau des principaux intervenants, contribue à la cohésion du programme et à la détermination des priorités relatives aux RH militaires. Il reçoit l'appui du Comité sur les politiques et la planification en ressources humaines militaires (CPPRHM), une entité coordonnatrice d'un moindre niveau.

Orientation fonctionnelle

À titre d'autorité fonctionnelle en matière de RH militaires, le SMA(RH-Mil) promulgue une orientation fonctionnelle pour aider les hauts dirigeants à s'acquitter de leurs responsabilités liées aux RH militaires. Cette orientation vient étayer l'atteinte du but organisationnel qui consiste à « accorder la priorité aux gens » ainsi que les objectifs stratégiques connexes, et elle s'applique à tous les gestionnaires qui ont des responsabilités en matière de RH militaires.

Priorités en matière de RH militaires

Les priorités suivantes en matière de RH militaires sont directement liées aux objectifs stratégiques et guideront les actions de tous les hauts dirigeants concernés :

Recruter et maintenir les effectifs

- Recourir à des pratiques de travail contemporaines pour satisfaire une gamme plus vaste de besoins organisationnels et personnels et soutenir l'élaboration de conditions de service souples ainsi que la création de champs professionnels offrant une plus grande flexibilité.

Promouvoir le mieux-être et la santé

- Maintenir l'équilibre entre les exigences opérationnelles et les besoins des membres des FC et de leurs familles (PERSTEMPO).
- Voir à ce que tous les membres des FC en situation d'autorité comprennent les types de stress en cause et leurs répercussions sur les personnes et les unités, les signes avant-coureurs d'un trop grand stress, les techniques de prévention, les mécanismes d'adaptation et la gestion des blessures

dues au stress.

Favoriser le leadership et l'inclusivité

- Institutionaliser la nouvelle doctrine de leadership formulée dans les manuels récapitulatifs « Le métier des armes » et « Le leadership dans les Forces canadiennes ».

Promouvoir l'apprentissage continu

- Créer et maintenir un milieu/une culture qui encourage et appuie le perfectionnement professionnel (éducation, formation, expérience et auto-perfectionnement) de tous les membres des FC. Investir dans l'apprentissage et l'élaboration de cadres de partage et de gestion du savoir pour la production, le stockage, la diffusion et l'utilisation des connaissances.

PRIORITÉS DE DISTRIBUTION DES RESSOURCES HUMAINES MILITAIRES

Priorités en matière de personnel militaire

Les directives suivantes doivent être respectées :

a. **Limitation des rajustements aux effectifs militaires généraux.** Le rajustement annuel des effectifs des FC sera limité à plus ou moins un pour cent (+/- 1%) de la structure actuelle, sauf indication contraire du VCEMD. Afin d'assurer la viabilité continue de chaque GPM, la conversion des postes militaires n'aura pas lieu sans une analyse adéquate de la SGPM.

b. **Changements au tableau de dotation.** Les changements au tableau de dotation soumis dans le but de rajuster des postes militaires de la Force régulière durant l'AF 2004-2005 doivent parvenir au DPFCP au plus tard le 30 septembre 2003. Les changements reçus après cette date devraient normalement être approuvés, pas avant la PAA 2005. Le VCEMD est responsable de surveiller et de contrôler les rajustements des effectifs militaires de la Force régulière.

c. **Priorités en matière d'affectation des ressources humaines militaires.** Ces priorités sont exprimées par un pourcentage minimal des effectifs militaires qui seront dotés par le SMA(RH-Mil) conjointement avec les autorités de gestion, comme suit :

Priorités en matière de l'affectation des ressources humaines militaires

Priorité	Description	% d'affectations
1	**Forces déployées, engagements internationaux à l'extérieur du Canada et unités à disponibilité opérationnelle élevée sélectionnées (tel que décrit ci-dessous).** Il s'agit de l'ensemble des unités et éléments, y compris les postes permutables et les postes de liaison à l'extérieur du Canada. Les unités à disponibilité élevée comprennent les escadrons de SAR, un navire de guerre sur chaque côte désigné comme navire de garde, la FOI 2, la DART, le SCCFT 8 Trenton, l'ECNBCFC, les unités et éléments affectés au groupe-bataillon FRI(T)) et la SNFL.	100 %
2	**Activités essentielles de soutien et de changement**. Ces activités sont fondamentales à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et des compétences spécifiques futures tout en appuyant la cadence opérationnelle actuelle. Y participent : le SMA(Pol), l'état-major interarmées du QGDN, le DGPS, le SNE, l'UNCIFC, les BP des principaux projets de la Couronne en voie d'élaboration ou d'exécution, le QG du GSI, le groupe des opérations interarmées des FC, le GRFCQG, les centres de recrutement, le DGPPRHM et le DGAP, les centres de concept et de doctrine comme le CGNFC et le CEFC.	98 %
3	**Enseignement, instruction et gestion de carrière**. Afin de soutenir et de renouveler le bassin de compétences et de connaissances, étant donné que la masse critique d'expertise s'amoindrit, l'enseignement et l'instruction sont en priorité par rapport au potentiel des unités	96 %

	opérationnelles non engagées. Il s'agit, en particulier, de collèges établis, d'écoles comme celles qui sont subordonnées à l'unité GISFC, le SDIFT, 1 DAC et les écoles de la flotte. L'appui de la Force régulière aux des cadets du CMR fait aussi partie de cette catégorie.	
4	**Unités opérationnelles**. Elles englobent toutes les unités de combat de la force de campagne de l'Armée régulière, les unités de soutien au combat, les navires de guerre, les pétroliers ravitailleurs d'escadre, les sous-marins, les chasseurs, les patrouilles maritimes, les hélicoptères tactiques et maritimes et les escadrons de transport.	92 %
5	**Appui aux réservistes.** Il s'agit de tous les postes de la Force régulière se trouvant au sein des unités de la Réserve qui appuient leur leadership, instruction, soutien et administration.(Le soutien aux Rangers juniors est compris dans cette priorité.)	90 %
6	**Tous les autres postes**. Il s'agit des autres unités et éléments qui ne sont pas mentionnés ci-haut, y compris les bases et les postes de commandement.	85 %

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RH - CIVILES

Généralités

Les employés du MDN sont régis par un cadre de gestion des ressources humaines complexe qui englobe un ensemble de lois, de politiques et de programmes s'appliquant à l'échelle de la fonction publique et qui est caractérisé par une structure de gouvernance à laquelle participent plusieurs intervenants comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, la Commissaire aux langues officielles et la Commission canadienne des droits de la personne. Les priorités stratégiques en matière de ressources humaines du groupe de la SMA(RH-Civ) proviennent de sources extérieures au Ministère, comme le gouvernement, le Bureau du Conseil privé et divers organismes centraux, ainsi que de sources internes comme la *Stratégie 2020*. L'un des principaux défis du groupe de la SMA(RH-Civ) consiste à harmoniser ses activités avec les besoins et l'orientation internes du Ministère, tout en tenant compte de la nécessité de mettre en oeuvre d'importantes initiatives dans l'ensemble de la fonction publique, notamment en ce qui concerne la modernisation des RH.

Gouvernance

Le Comité des ressources humaines civiles (CRHC), qui est présidé par le SM et qui regroupe des intervenants clés de la haute direction, est le comité supérieur chargé uniquement de traiter les questions liées aux RH civiles. Il assurera une surveillance de ces questions et fournira une orientation à leur égard. Le Comité de planification et de coordination des ressources humaines civiles (CPCRHC) relève du CRHC et l'appuie et il servira de tribune interfonctionnelle aux fins de coordination des questions liées aux RH civiles, à l'échelle du Ministère. Le CPCRHC régional, composé de représentants du groupe des RH-Civ ainsi que des autres groupes et des commandements, cernera les questions liées aux RH civiles au niveau régional, en particulier celles qui ont des répercussions horizontales, et fournira des commentaires au CRHC, au niveau national.

Orientation fonctionnelle

En tant qu'autorité fonctionnelle chargée des questions de RH civiles, la SMA(RH-Civ) a publié une orientation fonctionnelle pour aider les cadres supérieurs à exercer leurs responsabilités en matière de gestion des RH civiles. Cette orientation, intitulée La gestion des ressources humaines (RH) du personnel civil - Le plan fonctionnel de la SMA(RH-Civ) (.doc), favorise la concrétisation de la priorité ministérielle et l'atteinte des objectifs stratégiques s'y rapportant et s'applique à tous les gestionnaires qui ont des responsabilités liées aux RH civiles. On s'attend à ce que tous les cadres supérieurs appuient la stratégie relative aux ressources humaines du personnel civil et veillent à mettre en place un effectif efficace sur le plan opérationnel en vue de l'avenir.

Priorités en matière de RH civiles

Les priorités en matière de RH civiles qui sont décrites ci-dessous sont directement liées aux objectifs stratégiques et doivent être concrétisées dans l'ensemble du MDN et des FC par tous les cadres supérieurs concernés.

Priorités en matière de gestion des ressources humaines civiles	
Priorité	**Description**
1	**Intégrer la planification stratégique en matière de ressources humaines à la**

	planification des activités. On s'attend à ce que les cadres supérieurs traitent les plans et les initiatives de RH dans le contexte de leurs plans d'activités, dans les domaines du recrutement et du maintien en fonction, de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel et des relations avec les employés. L'intégration de la planification en matière de RH dans la planification des activités facilitera la détermination des questions horizontales liées aux RH, au sein du Ministère.
2	**Élaborer des stratégies de recrutement ainsi que d'apprentissage et de perfectionnement professionnel à l'intention des groupes CS, EN, PG et SR.** Le CGD approuve l'établissement d'un fonds d'investissement pour ces quatre groupes clés où il existe une pénurie de personnel. Les travaux en 2003-2004 exigeront l'élaboration de stratégies détaillées qui serviront à déterminer les postes essentiels à la mission, ainsi que l'élaboration de méthodes de recrutement et de stratégies d'apprentissage et de perfectionnement professionnel visant à répondre aux besoins prévus en matière de recrutement.
3	**Mettre en oeuvre la réforme de la classification.** Pour faire suite à la directive du Conseil du Trésor, le MDN continuera à appliquer les anciennes normes de classification, tout en rebâtissant la capacité du programme en vue de la réforme de la classification. On s'attend à ce que les cadres supérieurs appuient le programme de classification et les activités de réforme en fournissant de l'expertise en ce qui concerne la gestion et les champs de travail à mesure que se dérouleront les initiatives de réforme de la classification et en s'assurant que les descriptions de travail reflètent avec exactitude les attentes de la direction quant au travail à exécuter. Les coûts connexes doivent être prévus dans le cadre du processus habituel d'établissement du budget et de planification des activités.
4	**Mettre en oeuvre la politique sur l'emploi pour une période déterminée.** Le Conseil du Trésor a approuvé une nouvelle politique sur l'emploi pour une période déterminée qui réduit de cinq ans à trois ans le seuil de conversion du statut d'employé nommé pour une période déterminée au statut d'employé nommé pour une période indéterminée. Les cadres supérieurs doivent continuer à examiner leur situation actuelle et dresser des plans en vue d'accorder aux employés nommés pour une période déterminée qui comptent trois ans ou plus de service continu, selon la définition donnée dans la politique, le statut d'employés nommés pour une période indéterminée, à partir de la date d'entrée en vigueur de la politique, soit le 1er avril 2003. Au cours de la prochaine année financière, toutes les décisions consistant à mettre fin à l'emploi d'un employé nommé pour une période déterminée qui compte deux ans ou plus de service continu devront être discutées avec le directeur du centre de services des RH et les syndicats concernés.
5	**Élaborer des plans d'action pour donner suite au Sondage de 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF).** Le Conseil du Trésor a publié les résultats du SAFF de 2002 et a demandé à tous les ministères d'y donner suite au moyen de mesures communes prises en temps opportun. On s'attend à ce que les gestionnaires de niveau 1 valident les résultats du sondage et entament un dialogue qui supposera la participation de leurs employés, gestionnaires, superviseurs, équipes et syndicats afin de déterminer les priorités pertinentes aux fins d'action au sein de leur groupe ou commandement. En passant rapidement du dialogue à l'action, les gestionnaires de N1 sont censés encourager la prise en charge individuelle, d'équipe et collective à tous les niveaux. Les plans d'action doivent servir à établir la responsabilité relativement aux initiatives d'amélioration et aux résultats à obtenir. On trouvera des lignes directrices à cet égard sur le Site Web sur le Sondage pour l'ensemble de la fonction publique auprès des fonctionnaires fédéraux et le Site Web du CT.

National Defence / Défense nationale

Canada

P&GD

Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

PRIORITÉS L'APPROVISIONNEMENT NATIONAL

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

1. Le processus de planification et de gestion de l'approvisionnement national (AN) est en cours d'examen. L'objectif principal est d'élaborer et de mettre en place un processus d'AN qui s'intègre mieux au milieu actuel.

2. Durant l'année financière 2003-2004, le Comité de surveillance de l'approvisionnement national (CSAN) s'occupera principalement de l'élaboration et de la mise en place du nouveau processus d'AN, de la restructuration du compte de répartition de l'AN et de l'élaboration des modifications recommandées pour le Système de gestion de la Défense (SGD) *en ligne*. Le CSAN présentera périodiquement des rapports sur les progrès de ses travaux au Conseil de gestion du programme (CGP).

APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120

	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
CEMFM	267 601 $	270 000 $	270 000 $	270 000 $
CEMAT	351 653 $	228 000 $	228 000 $	228 000 $
CEMFA	712 875 $	689 000 $	689 000 $	689 000 $
SCEMD	24 610 $	25 000 $	25 000 $	25 000 $
SMA(GI)	166 826 $	171 000 $	171 000 $	171 000 $
SMA(Mat)	242 836 $	406 000 $	406 000 $	406 000 $
SMA(IE)	41 600 $	40 000 $	40 000 $	40 000 $

Notes:

1. La répartition de fonds de $26,553 millions pour les munitions, suite aux transferts de l'AF 02/03, est incluse dans l'AN commun et sera distribuée aux CEMA suite à la révision et approbation du "CGMBA" (Conseil de gestion des munitions et bouées acoustiques).

2. Les niveaux de planification ne reflètent pas les derniers changements aux affectations. Des changements subséquents surviendront.

AF03/04 - base de réf

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

GÉNÉRALITÉS

Le Programme des immobilisations comprend :

1. Des projets de besoins divers (BD) réalisés au moyen de ressources provenant des budgets de fonctionnement. Les cadres supérieurs définissent les priorités de planification et de mise en œuvre des projets de BD.
2. Des projets de construction réalisés au moyen de ressources provenant des budgets de fonctionnement des conseillers de niveau un et du compte ministériel de construction géré par le SMA(IE). Ce dernier dirige l'établissement des priorités en matière de construction, parallèlement avec la Mesure et l'évaluation des biens immobiliers (MEBI) et le Plan stratégique des biens immobiliers (PSBI).
3. Des projets d'équipement et de gestion de l'information, dont les plans et les priorités sont définis par le Ministère (stratégiques) et qui sont réalisés au moyen de ressources provenant du compte ministériel des biens d'équipement géré par le SMA(Mat). La haute direction de la Défense établit les priorités de planification et de mise en œuvre.
4. Des projets d'équipement et de gestion de l'information dont les plans et les priorités sont définis par les conseillers de niveau un (non stratégiques) et qui sont réalisés au moyen de ressources provenant du compte ministériel des biens d'équipement géré par le SMA(Mat). Les conseillers de niveau un établissent les priorités de planification et de mise en œuvre, les seules limites imposées étant le montant qui leur est alloué dans le compte ministériel.

Le Ministère présente des plans annuels d'immobilisations à long terme (PILT) pour l'équipement et la construction. Ces plans s'étendent normalement sur une période de 10 ans et sont mis à jour annuellement au printemps ou au début de l'été. Ils sont inclus en tant qu'annexes au Plan stratégique d'immobilisations. Le PILT(E) englobe le programme des biens d'équipement, d'« autres » projets d'immobilisations ainsi que les besoins et le matériel divers (dont les projets de GI/TI). Le PILT(C) concerne la stratégie de l'infrastructure, notamment les acquisitions et les éliminations, ainsi que les projets connexes de construction d'installations permanentes.

Les PILT sont élaborés en fonction de l'orientation stratégique et des priorités établies par le Comité de gestion de la Défense (CGD), des directives du Comité des capacités interarmées requises et des directives récentes du Conseil du Trésor sur l'élaboration de plans stratégiques d'immobilisations. Par l'entremise de leurs directeurs de projets et de leur personnel chargé des besoins, les conseillers de niveau un fournissent à ces comités de l'information détaillée sur les projets via la Base de données des initiatives pour les capacités (BIC). On est en train d'élargir cette base de données Web pour inclure le cycle de vie complet des projets d'immobilisations ainsi que d'autres initiatives ministérielles mises en place en vue de répondre aux attentes relatives aux résultats clés.

National Defence / Défence nationale

Canada

P&GD Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réfé

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Généralités

La planification de l'immobilisation est présentement sous révision majeure sous la direction du Comité des capacités interarmées requises (CCIR). Un plan stratégique d'investissement des capacités (PSIC) et un nouveau Plan d'immobilisation à long terme (équipement) 2003 (PILT(E)) sont en préparation pour être publiés à l'été 2003. Ce travail apportera une nouvelle approche et de nouvelles priorités dans l'acquisition d'équipement.

Capacité financière

Le programme d'immobilisation est encore soumis à des contraintes financières importantes. Jusqu'à avis contraire, les conseillers de premier échelon ne peuvent déplacer les fonds à partir du programme d'immobilisation sans l'approbation préalable du Conseil de gestion du programme (CGP).

Mise en priorité

Le CCIR établira les priorités du programme d'immobilisation pendant cette période de planification. Les conseillers de premier échelon peuvent quand même faire la mise en priorité de la portion non-stratégique et répartis de leur plan d'activités.

Projets de biens d'investissement majeur (Équipement)

Les projets suivants (non en ordre de priorité) seront amorcés au cours des prochains douze mois:

Nom du projet	Objectifs AF 2003/04
Projet d'hélicoptères maritimes	Émission de la demande de propositions (DDP)
Prolongation de la vie du M113	Approbation du changement de portée du projet
Terminaux MILSATCOM protégé	Approbation Définitive du Projet (ADP) début 04
Détection, Identification et Avertissement des Agents Biologiques des FC	Approbation du ADP
Modification complète du répétiteur en Recherche et Sauvetage	Approbation possible du ADP au début 04
Environnement Synthétique Avancé Canadien	Approbation du ADP
Habillez le soldat - 3 Sous-Projets	Approbation du ADP
Identification Ami ou Ennemi (IAE) Mode S	Approbation du ADP
Projet Omnibus Capteurs et Opérations de Commandement et Information de la Défence Nucléaire, Biologique et Chimique des FC	Approbation de l'approbation préliminaire du projet (APP)

Radar à ondes de surface et hautes fréquences	Approbation du APP
Pétrolier ravitailleur d'escadre auxiliaire (PREA)	Approbation du APP
Capacité nationale du support militaire	Approbation du APP
Modernisation du système de commandement et contrôle du HALIFAX (HMCCS)	Approbation du APP
Suivi au Système d'information relative à l'acquisition du matériel Materiel	Approbation de fonds additionnels – ADP
Système d'information pour commandement et contrôle de la force terrestre	Approbation du APP
Centre de fusion interarmées	Approbation du APP
Enregistreur de données de vol/ Enregistreur de conversations de poste de pilotage du CF 18 (FDR/CVR)	Approbation du APP
Système d'imagerie de nuit du CF 18	Approbation du ADP
Avertisseur d'approche de missiles CC130/CH-146 (MAWS)	Approbation du ADP

Priorités des travaux de construction

On a élaboré une approche ministérielle commune visant à établir les priorités des grands projets de construction en fonction des besoins et des risques, afin de faciliter la surveillance ministérielle et de mettre davantage l'accent sur les travaux prioritaires relatifs aux biens immobiliers (BI). Les gestionnaires de BI de niveau 1 utiliseront les mesures et critères indiqués dans le tableau suivant pour choisir les projets à inclure dans le Plan d'immobilisations à long terme – Construction (PILT(C)) 2003. Les critères ne sont pas énumérés par ordre d'importance; les conseillers de niveau 1 doivent plutôt recourir à des facteurs de pondération discrétionnaires en regard des éléments et/ou critères pour évaluer les priorités des projets. En ce qui concerne les présentations au PILT(C), les principaux critères de sélection des projets seront déterminés selon l'envergure de leur contribution à l'établissement des priorités. Les projets à inclure au PILT(C) doivent au SMA(IE) à chaque année en octobre.

Tableau des priorités des travaux de construction

Élément	Critère	Mesure d'établissement des priorités
Soutien de mission	Catégorie de mission	L'organisation appuie la mission plus directement, comme le reflète sa catégorie de mission.
	Importance opérationnelle	Le projet est censé être plus important pour les opérations.
Buts stratégiques	**Plan stratégique des biens immobiliers (PSBI)**	Le projet appuie directement les buts et objectifs du **PSBI** (p. ex. : réduction de 10 %, QV, analyse par quadrant).
	Stratégie de développement durable (SDD)	Le projet appuie directement les buts et objectifs de la SDD en matière de biens immobiliers.
Correction des irrégularités liées aux biens immobiliers	Conformité aux lois et aux politiques	Le projet de remplacement corrige les irrégularités existantes relatives aux lois et politiques sur les biens immobiliers, particulièrement dans les domaines de la santé et de la sécurité.
	État	Le projet de remplacement corrige les irrégularités existantes relatives à l'état des biens immobiliers.
	Convenance	Le projet de remplacement corrige les irrégularités existantes relatives aux exigences fonctionnelles liées aux biens immobiliers.
Utilisation des ressources	Rentabilité	L'analyse de rentabilisation du projet indique les économies par rapport à d'autres options.
	Avantages du cycle de vie	Le projet présente les avantages mesurables du cycle de vie, particulièrement en ce qui concerne le

		fonctionnement et l'entretien.

AF03/04 - base de réf

LE PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DU MINISTÈRE

Définition et objectif

Le Programme environnemental du Ministère (PEM) fait appel à une méthode de gestion des risques fondée sur les questions prioritaires suivantes :

1. Santé humaine;
2. Non-respect des lois;
3. Risques pour l'environnement ou non-respect des politiques gouvernementales;
4. Remise en état et/ou amélioration de l'environnement.

Le PEM initial s'est terminé à la fin de l'AF 2002-2003. Les activités environnementales « essentielles » (activités qui devraient être mises en œuvre quotidiennement) et pouvant recevoir un ordre de priorité et être traitées en fonction du risque relatif pour le niveau un) doivent être traitées comme des activités permanentes de F&E par les conseillers de niveau un qui en sont responsables. Un nouveau PEM mis en œuvre durant l'AF 2002-2003 pour financer les activités environnementales de nature « ministérielle » se poursuivra durant l'AF 2003-2004. Le PEM sera élaboré en collaboration avec les conseillers de niveau un et présenté au Comité d'examen de la haute direction - Infrastructure et environnement (CEHDIE) pour fin d'approbation. Les projets individuels doivent être soumis pour approbation conformément aux directives du SMA(IE) datées du 17 juin 2002 (1262-22(D Env S) et au processus du nouveau Programme environnemental du Ministère (PEM) mis en place le 17 juin 2002.

Le nouveau PEM représente la source de financement d'importantes responsabilités environnementales du Ministère, notamment des questions de santé et de sécurité dans les domaines suivants :

1. Munitions explosives non explosées/agents de guerre sur des propriétés abandonnées/anciennes
2. Autres types de contamination sur des propriétés abandonnées/anciennes
3. Projets de dépollution de lieux contaminés dont le coût est supérieur à 5 M$ dans des bases/escadres « actives »
4. Aspects environnementaux concernant de grands projets de remise en état de secteurs d'entraînement situés dans des bases/escadres « actives », si ces aspects entraînent un coût total supérieur à 5 M$.

Objectifs de l'examen stratégique de la GI

L'examen stratégique de la GI, entrepris à l'été 2001, avait pour but de permettre au Ministère de s'assurer qu'il utilise au mieux les ressources destinées à la GI. Plus précisément, cet examen avait pour objectifs :

- d'harmoniser les services de GI avec les objectifs fonctionnels et opérationnels;
- d'assurer aux opérations militaires un soutien en matière de GI;
- d'établir un régime de gouvernance qui garantirait que les activités de GI s'inscrivent dans le programme global de la Défense;
- de voir à la rentabilité des dépenses et de la prestation des services en matière de GI;
- d'atteindre un équilibre plus juste entre la planification centralisée et l'exécution décentralisée et entre les activités quotidiennes et la planification stratégique de la GI.

Le modèle d'entreprise

L'équipe de l'examen a fait rapport des résultats de ses travaux en avril 2002. À la suite de ce rapport, une directive du SM et du CEMD, datée du 8 mai 2002 et intitulée *Orientations futures en matière de gestion de l'information au sein du MDN et des FC*, établissait un cadre et une orientation qui allait permette de réorganiser les modes de gouvernance et de prestation de la GI au sein de la Défense. Tel que précisé dans le document d'orientation, le sous-ministre délégué est chargé de superviser la mise en oeuvre de l'examen de la GI.

La principale décision découlant de l'examen porte sur l'adoption d'un *modèle d'entreprise* relativement à la gestion de l'information au MDN et dans les FC. Des ajustements appropriés seraient également apportés aux obligations de rendre compte, aux responsabilités et aux autorités.

Dans un *modèle d'entreprise*, toutes les activités et les investissements liés à la GI sont totalement intégrés dans le cadre plus vaste de la stratégie et du plan de la Défense. Les chevauchements et les dédoublements sont ainsi évités, la capacité d'intervention opérationnelle n'est pas compromise, l'établissement des coûts et la gestion des risques des projets de GI sont réalisés adéquatement et il est toujours permis de remettre un projet en question. Ce modèle fait de la GI une fonction horizontale, où la mission principale de l'autorité fonctionnelle (le Groupe GI) consiste à appuyer les gestionnaires de niveau un dans l'exécution de leurs activités fondamentales. Les éléments clés du modèle d'entreprise sont les suivants : les gestionnaires de niveau un établissent et précisent les besoins alors que le Groupe GI, qui représente les intérêts et les décisions de « l'entreprise », conçoit les solutions.

Les décisions tirées de l'examen stratégique de la GI vont conduire, notamment :

- À la présence, au sein du MDN et des FC, d'une fonction horizontale de GI qui ressemble à que ce que l'on trouve dans d'autres grands organismes;
- À l'abandon de la tenue par les groupes et les armées de leurs propres activités liées à la GI, leur permettant ainsi de se concentrer de nouveau sur leurs missions principales;
- À la création d'un Groupe de GI solide et crédible, capable d'assumer son rôle de leader et d'assurer

l'harmonisation, la mise en valeur et l'atteinte de résultats proportionnels aux investissements, et en mesure d'assurer un équilibre approprié entre les intérêts de l'organisation et ceux des secteurs de services.

Plan de mise en oeuvre de l'examen de la GI

La mise en oeuvre de l'examen stratégique de la GI est parrainée par le Comité de gestion de la Défense (CGD), avec la collaboration du sous-ministre délégué appuyé par le Comité directeur de la mise en oeuvre de l'examen de la GI (avec la participation de niveaux un) ainsi que par un petit secrétariat chargé de la coordination et de la surveillance des principales activités. Bien que tous les gestionnaires de niveau 1 et leurs organisations respectives devront collaborer à la transition vers le modèle d'entreprise pour la GI, cinq d'entre eux – VCEMD, SMA(GI), SMA(RH-Mil), SMA(RH-Civ) et DGAP – jouent des rôles de premier plan par rapport aux activités de transition. En décembre 2002, le CGD a approuvé un plan de mise en oeuvre de l'examen de la GI, et la date du 1er avril 2004 a été fixée comme échéance de la mise en place des principaux aspects du plan. Ce plan décrit les activités de mise en oeuvre de l'examen de la GI, regroupées en neuf grands domaines, et établit les étapes de réalisation. Voici une description de ces secteurs :

1. **Harmonisation stratégique et gouvernance** - Les activités particulières à ce domaine ont pour but de faire en sorte que la voie à suivre en matière de GI soit harmonisée avec les buts et objectifs globaux du Ministère et que la structure de gouvernance nécessaire soit en place. Parmi les activités principales, on retrouve :

   - La mise au point d'une stratégie et d'un plan à long terme en matière de GI et leur incorporation au Plan de la Défense;
   - L'examen et la révision au besoin des mandats des principaux comités, et des pouvoirs, des responsabilités et des obligations de rendre compte des gestionnaires de niveau un afin qu'ils s'inscrivent dans la mise en oeuvre de l'examen de la GI;
   - L'ajustement des structures et des ressources organisationnelles afin de les harmoniser aux pouvoirs, responsabilités et obligations de rendre compte révisés.

2. **Modèle de la prestation de service** - Les activités de ce domaine ont pour but d'harmoniser la prestation des services liés à la GI à l'approche « modèle d'entreprise ». La plus grande partie des efforts relatifs à la mise en oeuvre de l'examen stratégique de la GI réside dans ce domaine. Les activités principales sont les suivantes :

   - La regroupement du soutien en service et de la gestion du cycle de vie des systèmes d'application d'entreprise au sein du Groupe de la GI. Les efforts initiaux porteront sur le SCFG, le SGRH, l'ASAFC et le SISAM. Par la suite, d'autres applications d'entreprise (telles que le SISEPM, le système d'information sur la santé et les systèmes d'information IE) relèveront elles aussi du soutien du Groupe de la GI;
   - L'élaboration de directives et la détermination de critères pour le soutien et la contribution du Groupe de la GI à chacun des secteurs de capacité de défense, en particulier le programme C4ISR;
   - La rationalisation de l'infrastructure de la TI du MDN et des FC, ce qui assurera l'adoption d'une approche plus uniforme et plus économique. Précisément, les activités visées portent sur la rationalisation des serveurs et des systèmes d'exploitation de réseau, le déploiement d'applications fondamentales communes et le regroupement du soutien des bureaux d'aide, particulièrement dans la RCN.

3. **Transparence financière et gestion des coûts en matière de GI** - Les efforts déployés dans ce domaine ont pour but de mettre en oeuvre les processus destinés à produire la comptabilisation du coût complet de la GI pour les activités de GI à l'échelle du Ministère afin de faciliter le contrôle, la reddition de comptes et la prise de décisions touchant les activités de GI. Les principales activités sont les suivantes :

- L'établissement de comptes de GI mieux harmonisés aux pouvoirs, responsabilités et obligations de rendre compte;

- La modification du SCFG et de la structure comptable du grand livre général pertinent afin de pouvoir relever de façon précise et uniforme les données sur les coûts liés à la GI.

4. **Système de systèmes** - Les activités propres à ce domaine ont pour but de mettre au point une architecture organisationnelle en matière de GI qui soit conforme au modèle globale « d'entreprise » du Ministère. Parmi ces activités, on compte l'élaboration d'un plan définissant d'où proviendra l'information, de quelle façon elle sera recueillie et comment elle sera intégrée au sein des secteurs fonctionnels du Ministère et entre ceux-ci;

5. **Sécurité** - Les effort déployés dans ce domaine ont pour but de permettre de voir à ce que la sécurité et la protection de l'information fassent partie intégrante de l'architecture de la GI et de son processus de conception. Elle comprend la surveillance des environnements intérieur et extérieur.

6. **Sens du service à la clientèle et gestion de ce service** - La réussite de la mise en oeuvre d'un modèle d'entreprise en matière de GI, faisant une place importante à l'aspect fonctionnel exige que les opérations quotidiennes du Groupe de la GI soient clairement axées sur le client. Les principales activités dans de ce secteur comprennent :

   - La révision des processus afin d'assurer la coordination et l'intégration des exigences en matière de GI;
   - L'élaboration, au sein du Groupe de la GI, d'une stratégie portant sur le service à la clientèle, et incluant des mesures du rendement;
   - La mise au point de normes, de pratiques et de directives destinées à régir les activités ministérielles en matière de GI.

7. **Stratégie et plan pour les RH** - Il s'agit d'un enjeu à long terme qui nécessite l'élaboration d'une stratégie globale relativement à la main-d'œuvre de la GI. Elle se fonde sur le travail déjà effectué dans le cadre du projet PARA et son application doit s'étendre à l'élément civil. Les activités principales sont les suivantes :

   - La réalisation d'une analyse fonctionnelle de la collectivité de la GI, analyse qui sera utilisée dans le but de mettre au point des structures occupationnelles adéquates de la GI;
   - La mise au point de plans de carrière à l'intention des militaires et des civils faisant partie de l'effectif de la GI;
   - L'élaboration d'une stratégie en matière d'apprentissage continu et de perfectionnement pour l'effectif de la GI.

8. **Stratégie de communications** - La mise en oeuvre de l'examen stratégique de la GI est une importante initiative de changement qui transformera la planification et la coordination de la GI, ainsi que la prestation des services au Ministère. Un plan de communication global dont la portée couvre l'ensemble du Ministère est essentiel au succès de la mise en oeuvre de l'examen stratégique de la GI;

9. **Domaines à examiner ultérieurement** - Dans le cadre de l'examen stratégique de la GI, quatre domaines qui ne font pas nécessairement partie de la fonction horizontale de la GI ont été identifiés comme devant faire l'objet d'un examen supplémentaire avant que ne soient prises des décisions

concernant leur orientation, leur mise en place et leur structure. L'élaboration de recommandations touchant les options futures pour chacun des domaines suivants sera entrepris en tant que priorité secondaire aux priorités décrites plus tôt :

- Le Groupe des opérations d'information des FC (GOIFC);
- La gestion de la connaissance;
- Les tendances technologiques à venir;
- La Réserve des communications.

Gouvernance et orientations en matière de GI

Les activités décrites ci-dessus représentent un changement majeur pour le MDN et les FC, et le succès de leur mise en oeuvre au cours de l'année à venir exigera des efforts considérables. Au nombre de ces efforts, on compte l'appui sans réserve de tous les gestionnaires de niveau un et de leur personnel au modèle d'entreprise, une discipline accrue et une plus grande rigueur à l'égard de l'approche adoptée en matière de gouvernance des initiatives de GI, un dialogue ouvert avec tous les membres du personnel et le développement systématique d'une fonction horizontale solide et crédible pour la GI au sein de la Défense. Le Comité directeur de la mise en oeuvre de l'examen de la GI, présidé par le sous-ministre délégué (avec la participation de gestionnaires de niveau un), tiendra un rôle essentiel à l'égard de la surpervision et de la coordination de la mise en oeuvre de l'examen. Le sous-ministre délégué s'assurera que le CGD est tenu bien informé.

Pour veiller à ce que tous les gestionnaires de niveau un tiennent compte des activités de mise en oeuvre de l'examen décrites ci-dessus - et de tout autre enjeu lié à la GI - dans la planification à venir des activités, le Groupe de la GI publiera un document intitulé *Guide de planification fonctionnelle en matière de GI* au début de l'année de planification des activités. Ce document est destiné à guider et à orienter la production des plans d'activités de niveau un pour l'AF 2004-2005.

Généralités

La Défense a adopté une méthode de planification axée sur les capacités pour guider le développement des forces. Cette méthode vise à déterminer les capacités militaires nécessaires à long terme, de façon à orienter correctement les investissements annuels en capital ainsi que les travaux de recherche et d'expérimentation. Bien que le Plan de la Défense soit principalement un plan à court terme, il doit correspondre au plan axé sur les capacités afin que des progrès soient réalisés en vue d'atteindre les objectifs à long terme.

Planification axée sur les capacités (PAC) et Base de données des initiatives pour les capacités (BIC)

Les états-majors qui travaillent au développement et à la planification des forces doivent utiliser la BIC afin que leur projet soit reconnu par les états-majors de planification du VCEMD. La BIC sert à organiser, à rassembler et à préparer l'information nécessaire à tous les points critiques de décision durant le cycle de vie d'un projet. L'évaluation des projets s'effectue maintenant au moyen du cadre de PAC, ce qui facilite la prise de décision concernant la priorité relative des projets. Tous les nouveaux projets soumis au Comité des capacités interarmées requises (CCIR) doivent être évalués en fonction des scénarios de planification des forces. Il est donc indispensable de connaître les concepts et les termes propres à la PAC pour bien gérer les projets.

Sites Web sur les concepts de planification axée sur les capacités

Les sites Web ci-dessous donnent de plus amples détails sur les concepts de PAC, la liste canadienne des tâches interarmées (LCTI), les scénarios de planification des forces et la BIC :

Planification axée sur les capacités

Liste canadienne des tâches interarmées

Scénarios de planification des forces

Base de données des initiatives pour les capacités (Intranet seulement)

Introduction

La politique du Conseil du Trésor sur la gestion du rendement (GR) a été énoncée pour la première fois en 1999 dans le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. Depuis, elle a été précisée au moyen de diverses directives d'orientation officielles et d'ateliers informels, notamment l'instruction de 2001 sur la « politique d'évaluation » et la série d'ateliers du Secrétariat du Conseil du Trésor sur la GR. En termes généraux, cette politique exige que les ministères formulent des buts stratégiques constructifs et axés sur les résultats et qu'ils améliorent la mesure et la communication des résultats et des extrants connexes.

À l'intérieur du Cadre de planification et de gestion de la Défense, la gestion du rendement constitue un élément clé de la boucle de rétroaction qui relie les résultats et les extrants du Ministère aux buts stratégiques. Voir la figure ci-dessous.

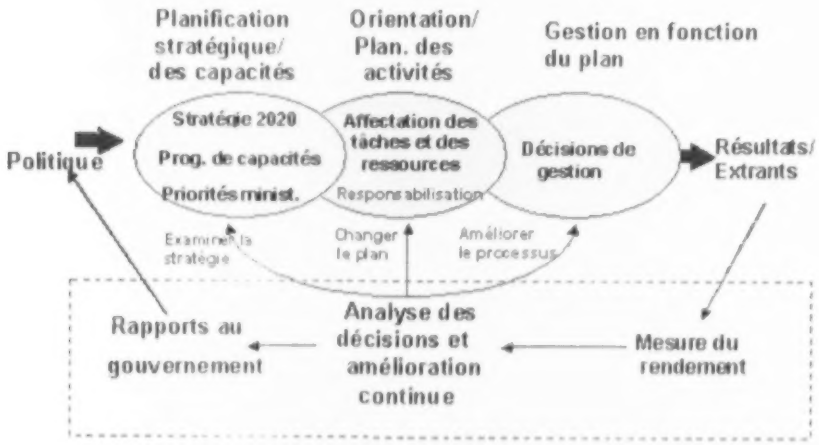

Un système de GR sert principalement à fournir en temps opportun au SM et au CEMD une rétroaction sur le rendement dont l'intégrité et la fidélité ne peuvent être mises en doute et qui facilite la prise de décision stratégique. Les rapports à l'extérieur de l'organisation sont importants, mais secondaires par rapport à cet objectif principal. L'exercice d'une importante surveillance du point de vue stratégique en ce qui a trait au rendement est considéré comme essentiel à l'amélioration continue de la capacité opérationnelle et de gestion du Ministère, en particulier en raison du passage actuel du MDN à une « organisation axée sur la stratégie ».

Faisant fond sur les perspectives clés approuvées par le CGD, le Cadre de mesure du rendement (CMR) stratégique du Ministère continue d'évoluer afin d'être conforme à la stratégie et d'assurer la détermination de mesures véritablement stratégiques. Il permettra donc de fournir rapidement la rétroaction souhaitée sur le rendement et de présenter des rapports de rendement précis et utiles sur l'ensemble des activités de la Défense.

Structure du Cadre de mesure du rendement (CMR) stratégique

Le CMR stratégique fait appel à une carte de pointage équilibrée comprenant quatre perspectives clés qui correspondent à peu près au flot « intrants », « activité », « extrants » et « résultats » qui est commun à la plupart des régimes de gestion et de rapport en matière de rendement. Les quatre perspectives clés sont les suivantes :

- Disposer d'une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable;
- Gérer les ressources du programme;
- Produire des extrants en matière de défense;
- Modeler les futurs résultats en matière de défense et de sécurité.

Les perspectives clés sont subdivisées de façon à relier les activités et processus fonctionnels du Ministère aux buts stratégiques que celui-ci s'est engagé à atteindre. À cet égard, le CMR vise à fournir une perspective de « navigation » en cours d'exercice en ce qui a trait aux progrès ministériels, ainsi qu'un aperçu d'« examen » du rendement.

En combinant les indicateurs d'orientation et de diagnostic appropriés sous la rubrique des perspectives clés, le Ministère est en mesure d'établir des chaînes logiques « cause-effet » qui relient ses buts stratégiques à des tâches de défense et des initiatives de changement spécifiques. Ces rapports de cause à effet sont décrits ci-dessous en tant que « carte stratégique » du Ministère. Le fait de décrire de tels liens entre la stratégie et les tâches d'une façon mesurable contribue de manière déterminante aux processus internes de prise de décision et d'affectation des ressources et constitue un élément essentiel de l'aptitude du Ministère à faire rapport des « Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes » à l'externe.

Carte stratégique du MDN et des FC

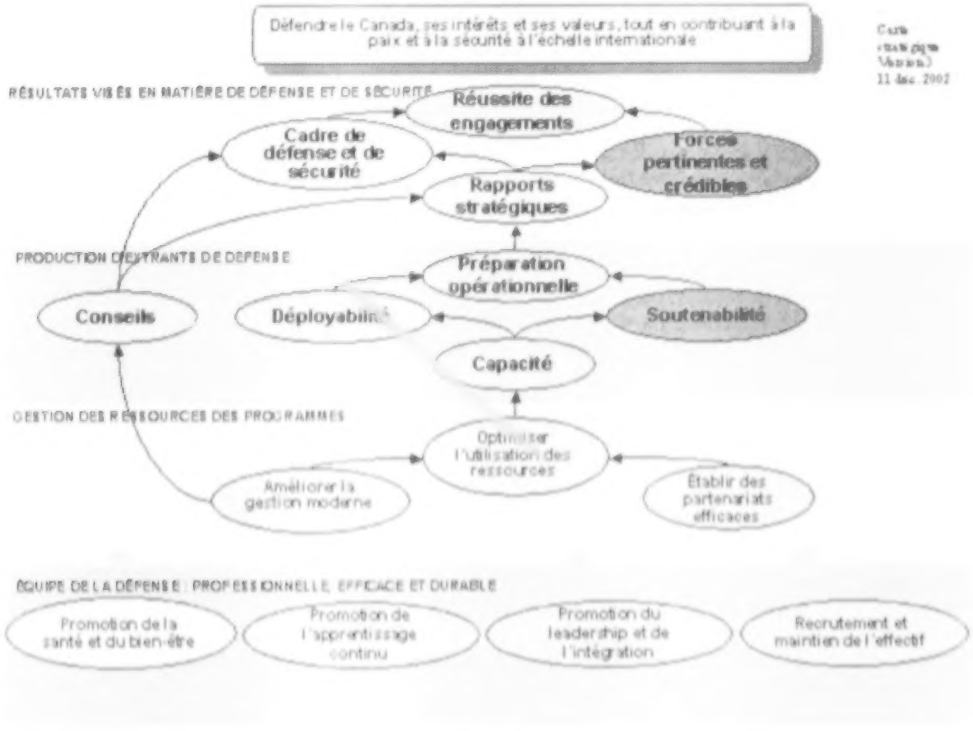

Mise en oeuvre de la gestion du rendement

Faisant appel aux ensembles de compétences multidisciplinaires des membres de l'Équipe d'intervention cadre sur la gestion du rendement (EICGR) du Ministère, le SM et le CEMD ont ordonné conjointement une mise en oeuvre rapide d'une capacité de GR ministérielle. Tous les gestionnaires de niveau 1 du Ministère ont été nommés codirecteurs d'au moins l'une des six équipes d'intervention sur la gestion du rendement qui comprennent chacune un groupe de travail composé de personnel spécialisé. Quatre des équipes mettent au point des mesures et des indicateurs pour chacune des quatre perspectives clés. Les deux autres équipes s'occupent respectivement du regroupement des données et des questions techniques ainsi que des questions se rapportant à la prise de décision et à la modification du comportement. La mise en oeuvre de la GR domine le programme stratégique du Ministère depuis l'automne 2002, en partie à cause de la nécessité d'atteindre le but très ambitieux du SM et du CEMD qui consiste à passer à la mise en oeuvre complète d'ici le début de l'AF 2003-2004.

Orientation générale

Dans le contexte de la gestion du rendement, le Ministère se doit de définir les buts stratégiques, de communiquer ces buts aux cadres supérieurs sous forme de directives précises et de choisir des mesures et des indicateurs de rendement appropriés aux fins de contrôle et de prise de décision. Pour leur part, les cadres supérieurs doivent traduire ces directives en tâches pour les organisations subordonnées (grâce au processus de planification des activités) et établir des structures de mesure du rendement capables de surveiller et de contrôler leurs activités internes, ainsi que de transmettre l'information demandée concernant la mesure du rendement aux fins d'inclusion dans le CMR stratégique. À cet effet, les cadres supérieurs sont chargés des activités suivantes ayant trait à la mesure du rendement :

- **Soutien de la mise en oeuvre de la GR.** Comme il leur a été demandé, les organisations de niveau 1 doivent continuer à aider à l'élaboration coopérative de mesures et d'indicateurs appropriés, ainsi que fournir des données et des analyses connexes à l'appui de certains éléments du CMR de niveau zéro (voir le tableau ci-dessous) et, selon les demandes périodiques, au moyen des activités prescrites de collecte des données de niveau zéro.

- **Élaboration du CMR de niveau I.** Les organisations de niveau 1 doivent continuer de développer, parallèlement au CMR en constante évolution, des capacités de mesure du rendement suffisantes pour permettre une surveillance et un contrôle améliorés des activités internes et la mesure des progrès accomplis relativement aux tâches de défense et aux initiatives de changement qui leur sont confiées.

- **Rapports ministériels.** Les organisations de niveau 1 doivent soumettre des textes servant à étoffer leurs données spécifiques concernant le CMR, aux fins d'inclusion dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR), chaque année avant le 30 juin.

Situation opérationnelle

Étant donné les exigences particulières et de nature délicate en matière de mesure du rendement qui entourent la surveillance des forces opérationnelles, le Tableau de la situation opérationnelle (TSO) a été créé à titre de système autonome sur mesure résidant dans le domaine classifié. Puisque les forces opérationnelles sont un élément important des perspectives clés, la structure actuelle du TSO doit être modifiée en fonction du nouvel ensemble de mesures et d'indicateurs du CMR. En outre, il faut élargir le concept d'opération du TSO pour pouvoir transférer des regroupements de haut niveau et non classifiés de données sur la situation opérationnelle au CMR stratégique à des fins d'affichage et de rapport, tout en conservant les données de base ayant une importance tactique (fournies par les commandements d'armée) dans le système protégé. Ainsi, le SCEMD doit mener à bien les activités suivantes parallèlement à l'élaboration continue du système de gestion du rendement. Les activités décrites ci-dessous doivent s'harmoniser avec celles des équipes d'intervention sur la GR et donner les résultats demandés au plus tard le 30 octobre 2003 :

- **Réviser le TSO.** Avec l'aide du personnel des CEMA et du VCEMD chargé de la mesure du rendement et de l'analyse opérationnelle, le SCEMD doit réviser et remanier le TSO actuel en fonction du CMR stratégique du Ministère, afin de répondre aux exigences de mesure et de rapport en matière de rendement dans le cas des forces opérationnelles.

- **Rapports sur les forces opérationnelles.** Le SCEMD doit établir et administrer toute interface

spéciale de collecte et de communication de données (manuelle ou autre) nécessaire pour regrouper et transférer les rapports de données sur les forces opérationnelles entre le domaine protégé et le domaine non classifié.

Cadre de mesure du rendement (perspectives clés)

Objectif stratégique	Résultat souhaité	Domaines de mesure
Modeler les futurs résultats en matière de défense et de sécurité		
Succès dans les engagements	Répondre aux attentes actuelles dans le cadre des activités nationales et internationales que nous réalisons.	Succès des missions de déploiement - Pourc. des questions liées à la mission réglées en temps opportun, plus évaluation postérieure à la mission, aux échelles tant nationale qu'internationale.
		Succès des engagements permanents - Pourc. des activités prévues qui ont été réalisées.
Forces pertinentes et crédibles	Créer une structure des forces efficace, moderne et durable qui convient à toute la gamme des exigences opérationnelles futures, qui est crédible et qui est adaptée aux nouveaux besoins du Canada et de ses alliés.	Confiance dans l'exécution du programme descripteur des ressources - agencement des éléments suivants : investissement relatif dans des projets essentiels; respect - jalons/techn./budget, et pourc. du programme descripteur des ress. dont l'objectif est atteint.
		Pertinence future - agencement des éléments suivants : adaptation de l'équipement (pour. des principaux systèmes qui sont fonctionnels et qui ont un cycle de vie adéquat); qualification des personnes (EFA déployables au NPD dans les GPM essentiels sur une période de 10 ans); et pertinence de la R&D (pourc. des composantes de la stratégie d'investissement technologique réalisées).
Cadre de défense et de sécurité	Apporter une contribution précieuse et convaincante au cadre de défense et de sécurité du gouvernement dans l'immédiat et à plus long terme.	Qualité et utilisation des conseils produits - se servir des formulaires de rétroaction concernant les conseils produits pour vérifier le caractère opportun, l'exactitude, la pertinence, la qualité et la facilité d'utilisation de ces produits.
		Utilisation et impact des conseils d'orientation stratégique - Sondages/entrevues portant sur le degré d'utilisation et d'impact des conseils d'orientation stratégique.
Relations stratégiques	Établir des relations stratégiques de poids afin de placer la Défense dans une meilleure position pour	Relations internationales productives (par pays prioritaire) - évaluation de l'atteinte des objectifs en matière de relations établis pour chaque pays (notamment la formation/les activités conjointes, les échanges, la représentation et
		Relations internationales productives (par organisme multilatéral) - évaluation de l'état des relations en ce qui concerne certains organismes multilatéraux (p.ex. l'OTAN, au moyen du DPQ, des commentaires du personnel et des données du

	atteindre les objectifs nationaux.	PAIM).
		Relations nationales productives (AM) - avec l'ACDI, pourc. des missions dans le cadre desquelles les FC et l'ACDI ont collaboré.
		Relations nationales productives (organismes centraux) - évaluation des relations au moyen d'entrevues/de sondages avec les organismes clés, comme le CT.
Produire des extrants en matière de défense		
État de préparation	Fournir une capacité de défense suffisante dans les délais prescrits.	État de préparation - Mise sur pied de la force - agencement des niveaux de dotation en personnel par rapport aux effectifs, des niveaux d'instruction atteints par rapport aux niveaux prescrits et de la disponibilité des systèmes clés.
Capacité de déploiement	Fournir la capacité de déplacer des forces jusqu'à un théâtre désigné dans les délais prescrits.	Capacités de transport par rapport aux besoins - nombre de mètres linéaires de transport offerts par des sources internes et externes pour répondre aux besoins en matière de déploiement.
Soutenabilité	Fournir les capacités et les ressources nécessaires au soutien d'opérations d'une certaine durée et d'une certaine cadence.	Fréquence de déploiement du personnel - combinaison du nombre de jours-personnes déployés dans le cadre d'opérations et de jours-personnes à l'extérieur du foyer, plus évaluation des niveaux de dotation et d'instruction du personnel.
		Soutenabilité de la force - évaluation de la disponibilité de l'équipement clé.
Capacité	Fournir des forces de qualité suffisante et assez nombreuses pour mener à bien certaines tâches ou missions.	Nombre de membres du personnel qualifiés - effectifs formés en activité des commandements d'armée par rapport aux postes permanents.
		Caractère adéquat de l'équipement - analyse du caractère adéquat de l'équipement, selon la définition figurant dans la matrice de capacités, à titre d'indice par rapport aux besoins définis et assignés dans le PD.
Conseil	Fournir des conseils stratégiques et d'orientation au sujet d'une vaste gamme de questions qui influent sur la défense et la sécurité.	Qualité des conseils produits (du point de vue des intervenants) - on procédera à des évaluations du caractère opportun, de l'exhaustivité et de la pertinence des conseils fournis.
Gérer les ressources du programme		
	Établir le meilleur équilibre	Écart au niveau de l'infrastructure et de l'environnement - L'écart entre les dépenses réelles et l'investissement prévu.
		Écart au niveau des ressources humaines - L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues

Optimiser l'utilisation des ressources	stratégique possible en ce qui a trait à l'investissment dans nos gens, notre équipement et nos installations. Le but sous-jacent est de nous assurer que nous engageons des dépenses là où nous avions dit que nous le ferions.	relativement à la solde militaire.
		Écart au niveau des biens d'équipement - L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues en ce qui a trait aux biens d'équipement.
		Écart au niveau de la gestion de l'information - L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues.
		Écart au niveau de l'approvisionnement national (AN) - L'écart entre les dépenses réelles et les dépenses prévues en matière d'AN.
Maximiser l'efficacité de la gestion	Appuyer une gestion intelligente, axée sur l'avenir, efficace et efficiente.	Stratégie d'investissement financier - Écart entre les progrès accomplis et les progrès prévus.
		Projet d'optimisation du soutien et de l'acquisition du matériel - Écart entre les progrès accomplis et les progrès prévus.
		Stratégie de développement durable - Écart entre les progrès accomplis et les progrès prévus.
		Pourcentage de la rationalisation de la TI - Écart entre les progrès accomplis et les progrès prévus.
Établir des partenariats efficaces	Appuyer une gestion intelligente, axée sur l'avenir, efficace et efficiente.	Relations avec l'industrie - sondage visant à déterminer l'état des relations avec l'industrie.
		Relations avec les autres ministères - sondage visant à déterminer l'état des relations avec les autres ministères.
		État des relations N1 - évaluation visant à déterminer si les relations nécessaires sont en et sont satisfaisantes.
Disposer d'une Équipe de la Défense professionnelle, efficace et viable		
Promouvoir le bien-être et la santé	Favoriser un environnement qui encourage et appuie une vie saine et équilibrée et qui fournit des soins de santé militaires efficaces.	Attrition - mesures en vue de cerner les détails entourant le départ de membres du personnel.
		Utilisation des congés - évaluation de la mesure dans laquelle les militaires et les civils se prévalent de leurs congés.
		Fréquence de déploiement du personnel - mesures visant à déterminer le rythme auquel les ressources en personnel sont utilisées.
Promouvoir l'apprentissage continu	Bâtir une organisation ultramoderne axée sur l'apprentissage, le partage et la connaissance.	Formation / Éducation - évaluation de la répartition et de l'investissement financier en ce qui a trait à la formation/l'éducation du personnel militaire et du personnel civil.
	Favoriser la présence de chefs qui sont compétents,	Programmes autorisés - mesure des progrès accomplis par le MDN et les FC pour ce qui est

Favoriser le leadership et l'inclusivité	habilités et responsables et qui ont un sens de l'éthique, ainsi qu'une culture d'inclusivité et de réceptivité.	d'atteindre les objectifs des programmes autorisés.
		Leadership - évaluations de la qualité du leadership au sein du MDN et des FC.
Recruter et maintenir en fonction	Recruter au bon moment et maintenir en fonction le bon nombre et la bonne combinaison de personnes motivées et compétentes.	Recrutement - mesures visant à assurer le suivi du recrutement militaire et civil.
		Attrition - mesure des taux de départ au sein du personnel civil et du personnel militaire.
		Effectifs formés en activité – évaluation des effectifs formés en activité des Forces canadiennes par rapport aux exigences établies.

AF03/04 - base de réf

MISSION ET REPONSABILITÉS ORGANISATIONNELLE(S)

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

• MDN/FC

MDN/FC

Mission. - La mission du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes consiste à défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

• CEMFM

Commandement maritime

Généralités. Les forces maritimes du Canada auront un triple rôle à jouer : être en mesure de mener des opérations en surface, sous la surface et dans l'espace aérien maritime. Pour les opérations en surface, elles disposeront de douze frégates polyvalentes, de quatre destroyers de commandement et de contrôle, de deux ravitailleurs d'escadre et de douze navires de défense côtière (NDC). Pour les opérations sous la surface, elles seront dotées de quatre sous-marins de la classe Victoria. L'élément aérien maritime sera composé de forces aériennes basées au sol et embarquées que fournira le CEMFA.

Mission. Mettre sur pied et maintenir des forces maritimes polyvalentes et aptes au combat pour répondre aux besoins du Canada en ce qui a trait aux capacités de défense.

Responsabilités. Le Chef d'état-major des Forces maritimes est chargé :

- de diriger le Commandement maritime, conformément aux Ordonnances d'organisation des Forces canadiennes et aux ordres du CEMD;
- de mettre sur pied et de maintenir des forces maritimes prêtes à intervenir sur le plan opérationnel;
- de fournir des conseils sur les questions relatives aux forces maritimes qui touchent la sécurité, la défense nationale et les Forces canadiennes;
- de contribuer à la formulation des options concernant la structure des forces et d'exprimer le point de vue du Commandement maritime quand sont définis les tâches et les plans liés aux opérations des FC;
- d'assurer le commandement des éléments qui lui sont confiés et qui sont chargés de mettre sur pied la force et de mener les opérations courantes;
- assurer le commandement d'autres forces qui peuvent lui être confiées.

• CEMAT

Commandement de la Force terrestre

Généralités. Les forces terrestres du Canada se composent d'un ensemble géographiquement dispersé, comprenant trois groupes-brigades de la Force régulière et un certain nombre d'autres de la Réserve. Elles continueront de faire fond sur le concept d'une capacité de poids moyen, polyvalente et apte au combat. Au fil des ans, les forces terrestres s'équiperont peu à peu de véhicules à roues surtout. Elles seront restructurées pour correspondre d'ici 2006 à un modèle provisoire, en vue de la constitution de l'« Armée de demain » d'ici 2012. On mettra de nouveau l'accent sur l'aide au commandement, le renseignement, la surveillance, l'acquisition d'objectifs et la reconnaissance.

Il faut élaborer un programme équilibré, abordable et soutenable pour maintenir les taux d'activité opérationnelle, attirer et maintenir en poste un personnel hautement qualifié, mettre en service du matériel nouveau, réaliser la modernisation des forces et maintenir une infrastructure appropriée. Le défi consistera à créer une armée moderne davantage en mesure de se déployer partout dans le monde et plus pertinente sur le plan stratégique.

Mission. Mettre sur pied et maintenir des forces terrestres polyvalentes et aptes au combat pour répondre aux besoins du Canada en ce qui a trait aux capacités de défense.

Responsabilités. Le Chef d'état-major de l'Armée de terre est chargé :

- de diriger le Commandement de la Force terrestre, conformément aux Ordonnances d'organisation des Forces canadiennes et aux ordres du CEMD;
- de mettre sur pied et de maintenir des forces terrestres prêtes à intervenir sur le plan opérationnel;
- de fournir des conseils sur les questions relatives aux forces terrestres qui touchent la sécurité, la défense nationale et les Forces canadiennes;
- de contribuer à la formulation des options concernant la structure des forces et d'exprimer le point de vue du Commandement de la Force terrestre quand sont définis les tâches et les plans liés aux opérations des FC;
- d'assurer le commandement des éléments qui lui sont confiés et qui sont chargés de mettre sur pied la force et de mener les opérations courantes;
- assurer le commandement d'autres forces qui peuvent lui être confiées.

• CEMFA

Commandement aérien

Généralités. Les forces aériennes du Canada comprennent des avions de chasse, des hélicoptères maritimes et des aéronefs de patrouille, des hélicoptères et des avions tactiques, des avions de transport légers et des flottes d'entraînement. Pendant la période de planification visée, tous les aspects de la capacité aérienne subiront les effets de la progression des projets d'amélioration ou de remplacement des flottes, dans le cadre du programme des biens d'équipement. Plus précisément, la qualité de la capacité aérienne s'améliorera grâce à l'entrée en service des CH-149 Cormorant et la modernisation continue des CP-140 Aurora et des CF-188149 Hornet. Dans l'avenir, les forces aériennes accroîtront leurs moyens en choisissant l'aéronef qui remplacera le CH-124 Sea King et en poursuivant leur programme d'acquisition d'un avion de transport stratégique. Grâce à toutes ces initiatives, le Canada disposera de forces aériennes efficaces pendant de très nombreuses années.

Mission. Mettre sur pied et maintenir des forces aériennes polyvalentes et aptes au combat pour répondre aux besoins du Canada en ce qui a trait aux capacités de défense.

Responsabilités. Le Chef d'état-major de la Force aérienne est chargé :

- de diriger le Commandement aérien, conformément aux Ordonnances d'organisation des Forces canadiennes et aux ordres du CEMD;
- de mettre sur pied et de maintenir des forces aériennes prêtes à intervenir sur le plan opérationnel;
- de fournir des conseils sur les questions relatives aux forces aériennes, qui touchent la sécurité, la défense nationale et les Forces canadiennes;
- de contribuer à la formulation des options concernant la structure des forces et d'exprimer le point de vue du Commandement aérien quand sont définis les tâches et les plans liés aux opérations des FC;
- d'assurer le commandement des éléments qui lui sont confiés et qui sont chargés de mettre sur pied la force et de mener les opérations courantes;
- assurer le commandement d'autres forces qui peuvent lui être confiées.

• SCEMD

Groupe du sous-chef d'état-major de la Défense

Généralités. LLe SCEMD est l'officier principal des opérations des FC. À ce titre, il assure le commandement et le contrôle des formations et unités des FC qui sont déployées dans le cadre d'opérations nationales, au nom du CEMD. Le Groupe du SCEMD comporte un état-major interarmées de planification et d'opérations au QGDN, des effectifs et des représentants des FC affectés à l'étranger et leurs unités de soutien, et plusieurs unités spécialisées qui, ensemble, fournissent un

large éventail de services de soutien aux opérations et au personnel des FC en service à l'extérieur du pays.
Le SCEMD assure la coordination des opérations nationales des FC. Le Groupe intègre l'analyse du renseignement, la planification stratégique, la recherche opérationnelle, la géomatique ainsi que le commandement, la coordination et le contrôle des opérations des FC.
Sur le plan stratégique, le SCEMD continuera de perfectionner et de mettre en service le Système de commandement des Forces canadiennes (SCFC), ainsi que de faire progresser le Programme spatial conjoint et d'autres projets C4ISR.
Mission. Planifier, diriger et appuyer l'exécution des activités ministérielles et des opérations des Forces canadiennes et mettre sur pied des forces nationales de commandement et de contrôle et des forces spécialisées pouvant être déployées n'importe où dans le monde.
Responsabilités. Le SCEMD est le centre névralgique d'intégration de la planification et des opérations militaires au QGDN. Il est chargé d'élaborer des plans, de diriger les opérations non courantes et les opérations de contingence des FC et de recommander l'affectation des ressources militaires nécessaires pour mener ces opérations. Il assume notamment les responsabilités suivantes :
- d'assumer le commandement et le contrôle des opérations non courantes et des opérations de contingence, au nom de CEMD;
- de veiller à la production et à la diffusion efficaces de toutes sortes de renseignements militaires, y compris des images, des données géomatiques et des données recueillies par les services météorologiques et océanographiques;
- de conserver des capacités opérationnelles d'intervention en cas d'urgence nucléaire, biologique et chimique;
- de superviser des fonctions interarmées, par exemple les activités réalisées à l'extérieur du Canada, le développement de capacités interarmées, les programmes interarmées et la doctrine commune;
- fournir des éléments de la force interarmées pour l'exécution d'opérations interarmées et interalliées.

• SNFC

Secteur du Nord des Forces canadiennes

Généralités. Le SNFC assure la liaison entre tous les éléments des FC et tous les ordres de gouvernement dans le Nord. Il représente intégralement les FC partout dans le Nord, par le biais des programmes des Rangers, des Rangers juniors et des cadets. Ces programmes aident les FC à répondre aux besoins en matière de surveillance et de sécurité dans le Nord et à y assurer une présence nationale, tout en attestant la coopération qui existe entre le MDN et les peuples autochtones.
Le défi principal du SNFC consiste à déterminer la priorité des tâches et à répartir des ressources limitées de façon que les activités essentielles soient réalisées, sans priver les FC d'une marge de manoeuvre suffisante pour leur permettre de faire face aux imprévus.
Mission. Assurer la présence des FC au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Territoire du Yukon.
Responsabilités. Le commandant du Secteur du Nord des Forces canadiennes est chargé :
- d'exercer le commandement du SNFC, conformément aux Ordonnances d'organisation des Forces canadiennes et aux ordres du CEMD;
- de fournir des conseils sur les questions relatives au Nord canadien qui touchent la sécurité, la défense nationale et les Forces canadiennes;
- de coordonner les activités des FC dans le Nord;
- d'assurer la liaison entre les Forces canadiennes et les divers ordres de gouvernement dans les territoires septentrionaux du Canada;
- assumer le commandement des forces qui lui sont confiées.

• SMA(GI)

Groupe de la gestion de l'information

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) relève du Sous-ministre délégué et du Chef d'état-major de la Défense. Il dirige le Groupe de gestion de l'information, qui répond aux besoins des commandants opérationnels et des gestionnaires supérieurs du Ministère en matière d'information. Le principe directeur consiste à fournir à point nommé de l'information précise et utile dont les décideurs ont besoin pour procurer aux FC la supériorité opérationnelle, améliorer le processus décisionnel et gérer efficacement le MDN et les FC.

Le Groupe de gestion de l'information est le centre névralgique du Ministère en ce qui concerne la prestation du programme de GI et l'évolution de l'Environnement informationnel intégré (EII). L'EII est un concept qui décrit la situation idéale dans laquelle il y a partage continu de l'information entre l'ensemble des processus et des opérations du MDN et des FC, de telle sorte que les utilisateurs autorisés peuvent accéder à l'information voulue, la partager et en tirer parti sous la forme requise, à partir de n'importe quel endroit et à n'importe quel moment. Le SMA (GI) dirige les initiatives du Ministère visant à profiter des progrès technologiques en vue de bâtir et d'améliorer l'infrastructure de GI et d'éliminer les anciens systèmes cloisonnés grâce à la mise au point de systèmes, d'applications, de mécanismes de sécurité, de normes et de processus de GI intégrés.

Le SMA(GI) est le principal conseiller du SMA(RH-Civ) en ce qui concerne le recrutement, la formation et le maintien en poste des professionnels civils de la GI/TI au Ministère. Le SMA(GI) conseille en outre les autorités de gestion des GPM en ce qui a trait aux questions liées au personnel qui sont soulevées au sein des groupes professionnels militaires pertinents.

Mission. Fournir le leadership, les produits et les services nécessaires pour gérer l'information en tant que ressource ministérielle stratégique essentielle au succès des missions opérationnelles et fonctionnelles du MDN et des FC.

Responsabilités. Le SMA(GI) est chargé d'assurer avec efficacité et efficience la gestion de l'information et l'exploitation des ressources d'information à l'appui des missions et des opérations du Ministère et des Forces canadiennes. Cela comprend l'élaboration de la stratégie et du plan de GI pour appuyer les objectifs stratégiques et opérationnels et les objectifs de gestion et pour garantir l'harmonisation des activités de GI.

Il assume en particulier les responsabilités suivantes :

- d'établir les politiques, les normes et les lignes directrices générales en ce qui concerne la GI;
- fournir des lignes directrices, une orientation et des conseils fonctionnels au besoin pour permettre l'atteinte des objectifs formulés dans le plan de GI, garantir la valeur des investissements dans le domaine de la GI et maintenir une perspective globale du coût de la GI au sein du MDN et des FC;
- participer à la planification et à la mise en oeuvre du Plan d'immobilisations à long terme (Équipement) et du Plan d'approvisionnement national pour assurer un alignement fonctionnel;
- assurer des services de GI à l'appui du MDN et des FC, notamment le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure technologique, des systèmes d'entreprise et d'autres systèmes d'information qui fonctionnent à partir de cette infrastructure;
- gérer les projets de GI du MDN et des FC, ainsi que surveiller les projets qui ont des composantes de GI et qui sont gérés dans d'autres secteurs;
- faire preuve de leadership dans la gestion du savoir et analyser les tendances, les technologies et les concepts nouveaux en ce qui a trait à la GI, pour utilisation éventuelle au Ministère;
- fournir un centre ministériel unique de coordination pour les interactions et les

interfaces de GI/TI avec d'autres ministères et des alliés du Canada;
- veiller à ce que le Ministère se conforme aux lois canadiennes pertinentes et aux politiques concernant la gestion de l'information.

• SMA(RH-Mil) Groupe de la gestion des ressources humaines militaires

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines - Militaires) dirige le Groupe de la gestion des ressources humaines militaires, qui établit les politiques et les programmes relatifs aux ressources humaines militaires, ce qui comprend les plans de mobilisation, et qui fournit des conseils stratégiques sur les questions intéressant les RH militaires pour atteindre les objectifs du gouvernement et remplir la mission du MDN et des FC. Les services sont fournis à l'égard d'une vaste gamme d'activités, notamment le recrutement, les soins de santé, la politique sur la rémunération et les avantages sociaux, l'éducation, la formation et le perfectionnement professionnel, les conditions de service/la gestion de carrière et la libération du personnel.

Pendant la période de planification, le groupe du SMA(RH-Mil) fera face à des défis sur un certain nombre de plans. La création du Plan de capacité à long terme (Ressources humaines) (PCLT(RH)) favorise l'élaboration d'une stratégie intégrée et harmonisée en matière de RH; cette démarche garantira au Ministère un personnel compétent pour remplir la mission de défense. Ce document sera mis à jour tous les ans et définira un cadre de gestion des ressources humaines proactif et axé sur la réussite de la mission. Le SMA(RH-Mil) exercera une gouvernance fonctionnelle des ressources humaines militaires, avec l'appui du Conseil sur les capacités des ressources humaines militaires (CCRHM) et d'autres organismes compétents.

Mission. Élaborer et mettre en oeuvre des plans, des politiques et des programmes en matière de RH pour recruter, perfectionner et maintenir en poste des personnes qui pourront aider les FC à mener leurs opérations et à remplir leur mission de défense.

Responsabilités. Le SMA(RH-Mil) est chargé :
- d'élaborer des politiques en matière de personnel qui favorisent l'atteinte des objectifs du gouvernement et la réalisation des missions du MDN et des FC;
- de fournir des conseils et une orientation stratégique sur les questions relatives au personnel militaire qui influent sur les objectifs du MDN et des FC; d'élaborer des plans et des programmes touchant les ressources humaines militaires, y compris des plans de mobilisation, pour favoriser l'atteinte des objectifs du MDN et des FC;
- de recruter, d'instruire et de former le personnel militaire;
- de s'occuper du perfectionnement professionnel, des conditions de service, de la gestion de carrière et de la libération des membres des FC;
- de fournir au personnel des services qui contribuent au bien-être moral, spirituel et physique ainsi qu'à la qualité de vie des membres des FC;
- de mettre sur pied et de maintenir des services de santé pour les membres des FC qui sont en service au Canada ou qui participent à des opérations à l'extérieur du pays;
- de s'assurer que les FC respectent les lois du gouvernement du Canada qui ont trait aux ressources humaines;
- de gérer les programmes ministériels touchant les ressources humaines, par exemple ceux qui se rapportent aux langues officielles, à l'histoire et au patrimoine;
- de maintenir de bonnes relations avec d'autres ministères et des organismes centraux.

• SMA(RH-Civ) Groupe de la gestion des ressources humaines civiles

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines - Civils) dirige le

Groupe de la gestion des ressources humaines civiles, qui établit les politiques et les programmes relatifs aux ressources humaines civiles et qui fournit des conseils stratégiques et spécialisés en la matière pour atteindre les objectifs du gouvernement et remplir la mission du MDN et des FC. Les services sont fournis à l'égard d'une vaste gamme d'activités, notamment le recrutement, la planification des ressources humaines, la classification, la dotation, la formation et le perfectionnement professionnel, la gestion de carrière, la rémunération, les relations de travail, les programmes d'aide aux employés, les prix et récompenses, l'équité en matière d'emploi et la diversité, le réaménagement des effectifs, les services fournis à la direction et la mise en oeuvre de l'initiative PeopleSoft du côté civil.

Pendant la période de planification, le Groupe du SMA(RH-Civ) fera face à des défis sur un certain nombre de plans. Il faudra sans tarder élaborer une stratégie intégrée et harmonisée en matière de RH; cette démarche garantira au Ministère un personnel compétent pour remplir la mission de défense. Le principal défi stratégique consistera à définir un cadre de gestion des ressources humaines proactif et axé sur la réussite de la mission.

Mission. En faisant preuve de leadership et grâce à des partenariats, permettre au MDN et aux FC de remplir leur mission militaire et d'atteindre leurs objectifs fonctionnels en leur fournissant des conseils stratégiques d'expert, des programmes et des services en matière de RH civiles.

Responsabilités. - Le SMA(RH-Civ) est chargé :

- d'adopter une approche systématique, cohérente et intégrée de la gestion des ressources humaines civiles au MDN et dans les FC, en cernant les questions qui revêtent une importance cruciale dans ce domaine ainsi qu'en élaborant et en mettant en oeuvre des plans stratégiques visant à garantir une main-d'oeuvre efficace et durable;
- de veiller à la pleine intégration et à l'application systématique de toutes les fonctions se rapportant aux ressources humaines civiles et d'assurer la surveillance des ressources humaines ainsi que la prestation de conseils de gestion et de conseils stratégiques en ce qui a trait aux questions liées aux ressources humaines civiles qui influent sur l'atteinte des objectifs du MDN et des FC;
- d'élaborer des politiques et des programmes relatifs aux ressources humaines civiles à l'appui des objectifs stratégiques du gouvernement, des buts du MDN et des FC et du cadre de gestion et de responsabilité s'appliquant aux ressources humaines;
- d'élaborer des cadres ministériels de mesure du rendement pour la gestion des ressources humaines civiles et signaler les progrès en fonction de mesures et d'indicateurs clés;
- de gérer les programmes ministériels touchant les ressources humaines civiles et de fournir des services de ressources humaines à l'appui de ce qui suit : les relations syndicales-patronales, les prix et les récompenses, l'équité en matière d'emploi, le programme d'aide aux employés, le recrutement, la classification, la dotation, l'éducation, l'apprentissage et le perfectionnement professionnel, la gestion de carrière, la rémunération et les départs/les départs à la retraite du personnel du MDN;
- de partager avec le SMA(RH-Mil) la responsabilité liée à la gestion des langues officielles, du SGRH (PeopleSoft) du Ministère et de la résolution de conflits, ainsi qu'à l'harmonisation des efforts à l'appui de l'orientation stratégique des RH à l'intention du MDN et des FC.
- de maintenir et de promouvoir de bons rapports avec d'autres ministères, des organismes centraux et des agents de négociation, au niveau national et dans l'ensemble des régions;

- de gérer et de développer la collectivité des ressources humaines.

• SMA(Mat)

Groupe des matériels

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Matériels) dirige le Groupe des matériels, qui fournit aux autres conseillers de niveau un les services de soutien et d'acquisition du matériel, les services de planification logistique et de coordination opérationnelle et le soutien des programmes internationaux et industriels dont ils ont besoin pour bien exécuter les tâches qui leur sont assignées.

Mission. Procurer aux Forces canadiennes et au Ministère des services efficaces, opportuns et de qualité en matière de soutien et d'acquisition du matériel.

Responsabilités. Le Groupe des matériels est chargé d'assurer aux Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale des services efficaces d'acquisition du matériel et de soutien logistique. Il est le responsable de programme en ce qui concerne le matériel et répond au Sous-ministre en ce qui concerne le cycle de vie intégral du matériel (c.-à-d. l'acquisition, l'entretien et le soutien ainsi que l'élimination). Cela suppose un rôle majeur dans la planification et la mise en oeuvre du Plan d'immobilisations d'équipement à long terme et du Plan d'approvisionnement national visant le maintien de l'équipement en service, ainsi que dans la planification logistique et les opérations de soutien en général, notamment:

- élaborer et gérer le processus de soutien et d'acquisition du matériel pour les FC et le Ministère;
- d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans logistiques afin d'appuyer le déploiement opérationnel, le maintien en puissance et le redéploiement des forces;
- contribuer à l'élaboration des plans de soutien de l'acquisition d'immobilisations et de l'approvisionnement national et gérer les budgets de ces deux comptes ministériels;
- contrôler et administrer les projets d'équipement approuvés;
- conserver l'autorité de conception globale de l'équipement et des systèmes des Forces canadiennes et s'occuper de certains aspects du génie, de la maintenance, de la réparation et de la révision;
- veiller à l'élimination de l'équipement;
- superviser les rapports avec les autres ministères et les organismes fédéraux, avec l'industrie de défense du Canada, avec d'autres gouvernements et avec des organisations internationales, dans le domaine du matériel de défense.

• SMA(S&T)

Groupe de la science et de la technologie

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Science et technologie) (SMA(S & T) dirige Recherche et développement de défense Canada (RDDC), un organisme de service spécial du ministère de la Défense nationale qui fournit aux autres conseillers de niveau un les conseils, les produits et les services scientifiques et technologiques dont ils ont besoin pour accomplir avec efficacité leurs missions et tâches et offre un service opérationnel de recherche et d'analyse au MDN et aux FC. Le SMA(S & T) est aussi chargé de gérer le programme de Recherche et développement de défense Canada et de maintenir un réseau de partenaires en S & T qui oeuvrent ensemble pour accroître la connaissance et l'expertise dans le domaine. Il est également chargé de l'initiative de recherche et de technologie en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (IRTC).

Mission. Servir d'autorité nationale qui dirige, dans le domaine de la S & T, l'évolution et le maintien des capacités de défense du Canada.

Responsabilités. - Le SMA(S&T) est chargé :

- de faciliter et d'accroître la capacité des décideurs de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne la politique de défense, la mise sur pied de la force et l'approvisionnement, en les faisant profiter de connaissances de spécialiste en S&T;

- de contribuer au succès des opérations militaires en poursuivant des activités de R et D et en effectuant des recherches et des analyses opérationnelles qui améliorent le soutien, les connaissances et la protection ainsi que la qualité de la réaction face aux menaces éventuelles;
- de renforcer l'état de préparation des Forces canadiennes en évaluant les tendances, les menaces et les possibilités technologiques et en exploitant les nouvelles technologies;
- d'aider à créer et à maintenir une industrie canadienne de S & T dans le domaine de la défense qui est capable de soutenir la concurrence internationale, en passant des marchés avec le secteur privé, en transférant des technologies à celui-ci et en établissant des relations contractuelles prévoyant le partage des coûts et des risques;
- de réaliser des projets de S & T pour des clients à l'extérieur du MDN, afin d'aider l'organisme de service spécial à mettre au point et à maintenir ses capacités technologiques liées à la défense.

• SMA(IE)

Groupe de l'infrastructure et de l'environnement

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) [SMA (IE)] dirige le Groupe de l'infrastructure et de l'environnement, qui est principalement chargé d'assurer un leadership, au sein du Ministère, dans les domaines de l'immobilier, de la gestion de l'environnement, de la sécurité incendie et de la sûreté nucléaire, afin d'aider les autres conseillers de niveau un à remplir leurs missions respectives. Le SMA(IE) est aussi chargé, au nom du Ministère, de réaliser les projets de construction et ceux qui concernent l'immobilier, de gérer les programmes environnementaux, les programmes de désaffectation et les biens immobiliers qui lui sont cédés, et de rendre compte au gouvernement à tous ces égards. Il est aussi le porte-parole du Ministère en ce qui concerne les affaires autochtones.

Mission. Fournir au MDN et aux FC un leadership, des politiques, une planification, des conseils, une supervision, un soutien aux opérations et des services en ce qui touche le génie militaire, les biens immobiliers, l'environnement, la sûreté nucléaire et les services d'incendie.

Responsabilités. L'exécution du mandat du SMA(IE) demande la formulation, l'établissement et la mise en oeuvre des politiques sur le soutien, la fourniture et l'entretien des biens immobiliers, l'environnement, la sûreté nucléaire, la protection contre les incendies et le génie militaire, et il donne des conseils à ces égards, en plus de fournir une supervision et d'assurer la protection contre les incendies et la sûreté nucléaire. De plus, le SMA(IE) assume les responsabilités suivantes:
- surveiller la mesure du rendement fonctionnel et soumettre des rapports sur la responsabilité fonctionnelle, dont ce qui a trait à l'immobilier, aux programmes environnementaux, à la sûreté nucléaire, à la protection contre les incendies et au génie militaire; - gérer et offrir des programmes ministériels immobiliers et environnementaux;
- metttre en œuvre des projets de construction, de maintenance, de gestion environnementale et de neutralisation des explosifs.
- gérer les biens immobiliers attribués;
- mettre au point et déployer des systèmes d'information à l'intention des milieux de l'immobilier et de l'environnement; - assurer une supervision et une orientation en matière de réglementation en ce qui a trait aux activités nucléaires au MDN et dans les FC;
- superviser l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC). L'ALFC a le mandat de gérer et d'entretenir des logements adéquats, de déterminer les besoins futurs en logements, d'élaborer des solutions actuelles et de mettre en

œuvre la politique du logement du MDN.

- SMA(Fin SM) Groupe des finances et des services du Ministère

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère) (SMA (Fin SM)) est le principal agent financier du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes. À ce titre, il assure l'intégrité du cadre de contrôle et de gestion financière. Le SMA(Fin SM) dirige le Groupe des finances et des services du Ministère, qui fournit les services suivants : appui financier des opérations, services de la solde et de la pension militaires et soutien ministériel dans la région de la capitale nationale. Il assume aussi un certain nombre de fonctions de gestion ministérielle, notamment l'administration des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Le principal défi auquel fait face le Groupe du SMA(Fin SM) est la mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière (SIF) et de la méthode de la comptabilité d'exercice. Cette initiative repose sur la consignation et la capitalisation des immobilisations. Il incombe aussi au Groupe de moderniser la fonction de contrôleur, intégralement liée à la mise en oeuvre de la SIF. Cette modernisation vise à remédier aux lacunes existant sur les chapitres des politiques, des procédures et des systèmes dans le cadre de gestion financière et à revitaliser le réseau fonctionnel de contrôle.

Mission. Orienter la fonction de contrôleur ainsi qu'établir le cadre de gestion financière et fournir les conseils nécessaires au soutien de la gestion des ressources; de plus, assurer au Ministère de bons services de gestion et de soutien d'une manière qui favorise le respect intégral de toutes les exigences de la loi.

Responsabilités. Le SMA(Fin SM) s'occupe des politiques de gestion du Ministère et fournit une analyse financière indépendante et objective et des conseils en ce qui concerne les opérations et les activités du Ministère et des FC. Il assume en particulier les responsabilités suivantes :

- créer un cadre pour la saine gestion financière et assurer les services de contrôleur dans l'ensemble du MDN et des FC;
- veiller à la probité et au respect des lois financières (p. ex., la *Loi sur la gestion des finances publiques*);
- fournir le soutien nécessaire pour définir des options financières stratégiques et des options de planification budgétaire;
- fournir un cadre et des conseils financiers à l'appui des déploiements des FC;
- s'assurer que les systèmes favorisent bien l'affectation des ressources et veiller au contrôle efficace des fonds publics et des ressources du Ministère;
- veiller à la mise en oeuvre et au respect des politiques établies par les organismes centraux et s'assurer que l'on répond aux exigences du Parlement et des organismes centraux en matière d'information financière;
- assurer des services de soutien centralisés à toutes les unités de la région de la capitale nationale et aux unités des FC affectées à l'étranger, et fournir des services ministériels au QGDN;
- fournir des conseils relativement à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur l'accès à l'information*.

- SMA(Pol) Groupe des politiques

Généralités. Le Sous-ministre adjoint (Politiques) dirige le Groupe des politiques, dont le principal défi consiste à fournir à point nommé des analyses solides et des conseils stratégiques aux fins de la formulation et de l'application de la politique de défense, compte tenu de l'évolution constante du contexte mondial et institutionnel.

Mission. Formuler la politique de défense et en gérer tous les aspects.

Responsabilités. - Le SMA(Pol) est la principale source de conseils sur la politique de défense. Il assume les responsabilités suivantes :

- offrir des analyses stratégiques ainsi que des conseils et du soutien en ce qui a trait à la formulation et à l'application de la politique de défense;
- fournir des conseils et du soutien dans le cadre des rapports avec le Cabinet et le Parlement;
- fournir des conseils et du soutien en ce qui a trait aux relations internationales de défense;
- fournir des conseils sur la gestion des questions ayant trait à l'unité nationale et aux relations avec les gouvernements provinciaux;
- coordonner les politiques nationales et les relations ministérielles avec les Affaires étrangères, le Bureau du Conseil privé, le Cabinet et le Parlement; - préparer les discours du ministre de la DN, du CEMD, du SM, du SMA et d'autres hauts dirigeants;
- aider à créer et à entretenir un bassin national de connaissances en matière de défense et de sécurité internationale, et un intérêt à ces égards;
- gérer les relations bilatérales et multilatérales qu'entretient le Ministère dans les domaines de la défense et de la sécurité internationale, notamment en ce qui concerne la représentation du Canada auprès de l'ONU, de l'OTAN et d'autres tribunes et aux comités de ces institutions;
- gérer le Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM) offert aux pays participant au Partenariat pour la paix et à un certain nombre de pays en développement.

* VCEMD Groupe du vice-chef d'état-major de la Défence

Généralités. Le VCEMD dirige le Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et est le gestionnaire des ressources stratégiques du MDN et le Chef d'état-major du QGDN. Par conséquent, il assure le leadership et imprime l'élan en ce qui concerne la gestion des ressources stratégiques et la mise en oeuvre des changements. Le VCEMD favorise activement les initiatives qui visent à améliorer la planification stratégique et la gestion des ressources au Ministère. De plus, le VCEMD supervise la sécurité et la police militaire, le programme des cadets/Rangers/Rangers juniors et le programme de sécurité.

Mission. Le VCEMD a comme mission de coordonner et, s'il y a lieu, d'orienter, au nom du SM et du CEMD, les activités nécessaires pour garantir l'atteinte des objectifs stratégiques et des politiques de défense du Ministère.

Responsabilités. Le VCEMD assume trois rôles distincts au QGDN :
- tel qu'il est indiqué dans la *Loi sur la défense nationale*, le VCEMD remplace le CEMD en l'absence de ce dernier;
- à titre de chef d'état-major du SM et du CEMD, le VCEMD coordonne les dossiers interfonctionnels, aide à résoudre les différends entre les conseillers de niveau un et appuie le SM et le CEMD;
- à titre de gestionnaire principal des ressources au QGDN, le VCEMD élabore et contrôle le processus de gestion et de planification stratégiques du Ministère; de plus, il définit des options en matière de planification et fournit des conseils pour favoriser l'atteinte des grands objectifs de défense.

* CS Ex Chef du service d'examen

Généralités. Le CS Ex dirige le Service d'examen, qui remplit, pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, une fonction indépendante de vérification et d'évaluation des programmes à l'échelon ministériel. Il assure aussi la liaison avec le Bureau du vérificateur général (BVG) et il coordonne les responsabilités liées au Programme d'éthique de la Défense et au Code régissant les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Les fonctions d'évaluation des programmes dont le CS Ex est chargé sont touchés par la modernisation de la fonction de contrôleur et par la refonte des politiques et des normes de vérification et d'évaluation, faite à la demande du Conseil du Trésor.

Mission. Assurer, au nom du SM et du CEMD, des services d'examen pour favoriser l'amélioration des politiques, des programmes, des opérations et des activités du Ministère et des Forces canadiennes et pour accroître la capacité des membres des FC et des employés civils du MDN à remplir leurs fonctions en respectant les normes d'éthique les plus rigoureuses.

Responsabilités. - Le CS Ex aide les cadres supérieurs et les chefs de la Défense à remplir leurs mandats. Pour ce faire, il accomplit les tâches suivantes :

- fournir de l'expertise et des conseils sur les pratiques de gestion;
- procéder à des évaluations de programme; - assurer la liaison avec le Bureau du vérificateur général du Canada;
- faire des vérifications indépendantes, y compris des enquêtes sur des cas d'exploitation présumée de ressources;
- servir d'expert ministériel en ce qui concerne les questions d'éthique et les conflits d'intérêts.

* DGAP

Directeur général des affaires publiques

Généralités. Le DGAP est à la tête du Groupe des affaires publiques, qui dirige et maintient les ressources nécessaires pour assurer les communications internes et externes sur les priorités, les politiques et les initiatives de changement ministérielles. En outre, il fournit des conseils, des programmes et des services en matière d'affaires publiques pour appuyer les opérations en cours des FC, dans une perspective nationale.

Le DGAP fournit à point nommé conseils et soutien aux cadres supérieurs et au ministre de la Défense nationale au sujet des questions d'intérêt national, et il met en oeuvre des programmes de sensibilisation du public et des programmes internes afin de mieux faire comprendre le programme de la Défense à la population et au personnel.

Mission. Renseigner le Parlement, la population canadienne, le personnel de la Défense nationale et les membres des Forces canadiennes sur les rôles, le mandat, les activités et les priorités du MDN et des FC, ainsi que sur les avantages qu'ils présentent, en assurant des services de haute qualité en matière d'affaires publiques, c'est-à-dire en diffusant en temps opportun des renseignements précis, complets, objectifs, pertinents, compréhensibles et aussi transparents que la loi le permet.

Responsabilités. Le DGAP s'occupe de la gestion de tous les aspects des affaires publiques qui touchent la défense. Pour ce faire, il fait connaître et mieux comprendre les politiques, les programmes et les activités du MDN au public et aux membres de l'Équipe de la Défense.

* Ombudsman

Bureau de l'Ombudsman du MDN et des FC

Généralités. - L'Ombudsman est nommé en vertu de la *Loi sur la défense nationale*. Il agit au nom du Ministre, en dehors de la chaîne de commandement, comme analyste neutre et objectif, médiateur et rapporteur en ce qui concerne des questions touchant le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, conformément à ce que précisent les directives ministérielles.

* JAG

Bureau du Juge-avocat général

Généralités. Le Juge-avocat général (JAG) est nommé par le gouverneur en conseil et relève du Ministre. Il remplit la fonction de conseiller juridique auprès du gouverneur général, du ministre la Défense nationale, du Ministère et des Forces canadiennes en ce qui concerne le droit militaire. Plus précisément, le JAG supervise l'administration de la justice militaire.

* CJ

Bureau du conseiller juridique du MDN et des FC

Généralités. - Le Conseiller juridique du MDN et des FC (CJ MDN/FC), qui relève du ministère de la Justice, fournit au MDN et aux Forces canadiennes des conseils juridiques sur des questions ne relevant ni du droit militaire ni du système de

justice militaire, conformément à la *Loi sur le ministère de la Justice*. Le CJ MDN/FC est le principal fournisseur de services juridiques dans les domaines suivants : les services législatifs et réglementaires; les pensions et les finances; les revendications et la gestion des risques juridiques; l'acquisition du matériel; l'environnement et les biens immobiliers; les relations de travail avec le personnel civil; les lois du domaine public, notamment celles qui concernent les droits de la personne, l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et la propriété intellectuelle. .

- JMC

Juge militaire en chef

Généralités. Le bureau du Juge militaire en chef est une unité indépendante qui ne fait pas partie de la chaîne de commandement pour des raisons liées à l'indépendance judiciaire. Son rôle consiste à fournir des juges et des sténographes judiciaires aux cours martiales et à administrer le système des cours martiales.

- BPIEPU

Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la planification d'urgence

Généralités. - Le Sous-ministre adjoint qui est responsable du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile relève du Ministre par l'entremise du Sous-ministre délégué. Cette organisation est chargée de coordonner la protection des infrastructures essentielles (matérielles et informatiques) du Canada et les efforts que le gouvernement déploie pour faire face aux menaces et aux faiblesses susceptibles d'avoir des répercussions sur ses réseaux et ses systèmes. Le Bureau constitue le principal organisme fédéral auquel il incombe de coordonner la protection civile et la réaction du gouvernement aux situations d'urgence graves survenant au Canada.

- SNRS

Secrétariat national, Recherche et sauvetage

Généralités. Le Secrétariat national, Recherche et sauvetage (SNRS) relève directement du ministre de la Défense nationale. Il sert de centre de coordination pour l'élaboration des politiques en matière de recherche et sauvetage dans l'ensemble du Canada.

- CST

Centre de la sécurité des télécommunications

Généralités. Le Centre de sécurité des télécommunications (CST) rend compte de ses activités au ministre de la Défense nationale par l'intermédiaire de deux sous-ministres : le sous-greffier du Conseil privé, conseiller juridique et coordonnateur de la sécurité et du renseignement qui est responsable des politiques et des activités du CST; et le sous-ministre de la Défense nationale qui est responsable des questions administratives qui touchent le CST. En tant qu'organisme national de cryptologie, le CST fait partie de l'infrastructure de renseignement et de sécurité au service du gouvernement du Canada.

- SMD

Sous-ministre délégué

Généralités.

Responsabilités.

En cliquant sur les onglets des tableaux financiers, on obtient un profil d'ensemble et les attributions détaillées du financement du niveau de référence annuel attendu du gouvernement pour les exercices financiers 2003/2004 à 2006/2007. Ces niveaux de planification sont ajustés en fonction des recettes et des transferts ministériels. Au besoin, y sont inclus les ajustements prévus relativement à certaines activités ou initiatives qui ont été approuvées par le Conseil du Trésor. À des fins de planification, le tableau ci-dessous indique les ressources de défense prévues. Celles-ci constituent la base des allocations prévues à l'intention des gestionnaires supérieurs pour l'horizon quadriennal.

Ressources de défense planifiées et prévues

Ressources prévues du ministère de la Défense national				
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
(millions $ AB)	13,727	13,586	13,736	13,702

Nota : Ces chiffres englobent les recettes, mais ne comprennent pas les sommes versées en vertu de l'AAFCC. Pour l'AF2003/2004 uniquement, ils incluent le dépassement de programme corporatif et le report prévu.

La répartition des ressources de défense reflète le cadre de gestion adopté à la suite du processus de l'Équipe de restructuration de la gestion, du commandement et du contrôle (ERGCC) et officialisé dans le manuel du SGD. Chaque gestionnaire supérieur se voit attribuer un budget de fonctionnement afin de mettre sur pied, d'appuyer et de maintenir les forces nécessaires aux opérations. Le budget de fonctionnement consiste en des ressources financières directement déléguées aux gestionnaires de niveau un. Les budgets de fonctionnement englobent le F et E, les salaires et traitements du personnel civil, la solde de la Première réserve, les indemnités d'opération en campagne et les immobilisations mineures. Les budgets de fonctionnement figurent ci-dessous dans la catégorie « Fonds locaux (crédit no 1) » pour l'élément du crédit no 1 et dans la catégorie « Immobilisations » pour l'élément du crédit no 5.

Les responsabilités en matière de planification, d'élaboration des priorités et de dépenses sont déléguées en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, des lignes directrices du CT et du document du MDN sur la délégation des pouvoirs financiers.

En outre, on confie à certains de ces gestionnaires la gestion des comptes ministériels au nom du Ministère en vue de l'obtention de résultats bien définis. En se fondant sur les priorités pertinentes pour orienter la prise de décision (voir les tableaux de l'onglet des priorités horizontales), la haute direction équilibre les ressources requises pour respecter l'orientation stratégique approuvée. Cet équilibre est atteint grâce à l'affectation des ressources appropriées aux comptes suivants :

1. Fonds locaux (Crédit no 1).

   Il s'agit de la somme des fonds destinés aux volets « personnel » (enveloppe de traitements et salaires de l'effectif civil ainsi que des membres de la Réserve et des Rangers) et « fonctionnement et entretien », qui sont directement contrôlés par les gestionnaires supérieurs dans le cadre de l'exécution des tâches et des initiatives qui leur sont assignées.

2. Comptes ministériels.

   Il s'agit de tous les comptes ministériels, sauf l'approvisionnement national, la soldes des militaires et les immobilisations (ceux-ci sont affichés séparément ci-dessous). Ils englobent par exemple des comptes destinés à des activités telles que le Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM), les subventions et les contributions (S&C), le budget de réinstallation des militaires, les cadets et le programme NFTC.

3. Approvisionnement national.

   Il représente la partie du PSD affectée à l'acquisition du matériel et des services nécessaires au maintien du rendement, de la valeur ou de la capacité de l'équipement, des services et des systèmes déjà en place (à l'exclusion des biens immobiliers) gérés de façon centrale ou administrés au sein du Ministère.

4. Solde des militaires.

   Il s'agit du budget de la solde des militaires géré par le SMA(RH-Mil) (Force régulière et la classe C). L'affectation est déterminée annuellement en fonction des prévisions relatives à la moyenne des effectifs rémunérés. Ce budget n'est pas rajusté pour inflation, étant donné que tout rajustement est normalement financé séparément par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

5. Immobilisations.

   Sert à l'acquisition ou à l'amélioration de l'équipement et de l'infrastructure. Ce compte englobe toutes les dépenses d'immobilisations du crédit 5, comme les biens d'équipement stratégiques, les travaux de construction ministériels et d'autres comptes attribués aux gestionnaires supérieurs (p. ex. biens d'équipement non stratégiques, besoins divers et projets de construction mineurs). L'acquisition comprend la conception, le développement, la construction ou l'achat de biens immobilisés, notamment les contrats de location-acquisition. Les améliorations regroupent tous les travaux de modification ou de rénovation qui accroissent considérablement le rendement, la valeur ou la capacité d'un bien immobilisé ou qui en prolongent la durée de vie utile ou la vie économique de plus d'un an.

6. Affectations législatives.

   Il s'agit des contributions de l'employeur aux régimes de pension et autres régimes de prestations aux employés.

L'affectations des ressources (par type de compte) pour l'année financière 2003/2004 et les prévisions pour 2006-2007, par conseiller de niveau un et entité spéciale, en date du 1 avril 2003 est disponible dans les tableaux de sommaire financier sous l'onglet «Organisation et ressources ».

On trouvera sous l'onglet « tableaux d'affectations financières » un aperçu quadriennal détaillé des affectations des ressources, par gestionnaire supérieur. Les contrôleurs de niveau un peuvent obtenir tous les détails sur les ajustements budgétaires auprès du SMA(Fin SM)/ Directeur - Budget..

Cadre de gestion des ressources

En janvier 1999, un nouveau cadre financier a été approuvé par le CGP. Ce cadre tient compte du fait que chaque année, il y a des fonds non dépensés en raison de retards dans les projets, de déséquilibres dus à des tendances historiques, de surestimation ainsi que de toute une gamme de facteurs externes qui touchent les recettes et l'opportunité des dépenses. Ces fonds sont soit réaffectés durant l'année financière, soit reportés. Il ne s'agit pas d'un excédent, mais de l'écart normal dans les dépenses d'une entreprise de taille. Par conséquent, le SM a autorisé, dans le budget ministériel, un dépassement de programme, qui est calculé et approuvé annuellement en fonction d'une évaluation du risque financier. Le dépassement de programme n'est appliqué qu'à l'année financière qui suit (250 M$ pour l'AF 2003/2004).

Cette approche du dépassement de programme exige la collaboration de tous les gestionnaires supérieurs. Le Ministère effectuera des examens trimestriels des affectations dans le « cadre de dépenses » pour s'assurer qu'il respecte son crédit final. Les gestionnaires détermineront les fonds non engagés ou excédentaires tous les trois mois au cours de l'année financière. Ces examens s'harmoniseront avec les processus de rapport externes selon les besoins. Le CGP effectuera des examens peu après le 30 juin, le 30 septembre pour le milieu de l'exercice, à la mi-décembre et à la fin de chaque mois du quatrième trimestre. Lors de chaque examen, la haute direction recevra des recommandations visant à remanier le PSD de sorte que les dépenses totales demeurent dans les limites du crédit final.

Possibilités d'investissement

En reconnaissance des fortes pressions exercées sur le budget de la Défense, le MDN reçoit fréquemment du gouvernement un fonds de financement en fin d'exercice. Le personnel du DPFCP et du DB collaborent étroitement avec les gestionnaires de niveau un de façon que tout fonds de financement en fin d'exercice demeure ciblé en fonction des possibilités d'investissement qui sont le plus susceptibles de réduire les pressions sur le PSD. Cela permettra au Ministère de continuer à choisir des possibilités d'investissement qui optimiseront les avantages au profit du PSD.

National Defence / Defence nationale

Canada

P&GD Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

RESSOURCES FINANCIÈRES

TABLEAUX DE SOMMAIRE FINANCIER

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Année financière 2003-04 | Année financière 2004-05 | Année financière 2005-06 | Année financière 2006-07

Année financière 2003-04

(000 $ courants)

Gestionnaires supérieurs	Budgets de fonctionnement	Comptes ministériels	Approvisionnement national	RH	Immobilisations	Affectations législatives	Total
CEMFM	471 422 $	10 $	267 601 $	464 382 $	106 163 $		1 309 578 $
CEMAT	787 154 $	53 613 $	351 653 $	953 897 $	119 313 $		2 265 630 $
CEMFA	478 260 $	277 819 $	712 875 $	693 817 $	96 312 $		2 259 084 $
SCEMD	166 395 $	8 274 $	24 610 $	132 692 $	56 437 $		388 408 $
SNFC	9 645 $			4 173 $	105 $		13 922 $
SMA(GI)	160 108 $		166 826 $	84 412 $	45 523 $		456 869 $
SMA(RH-Mil)	222 024 $	659 300 $		1 022 346 $	42 707 $		1 946 377 $
SMA(RH-Civ)	56 134 $	18 986 $			183 $		75 303 $
SMA(Mat)	166 687 $	49 477 $	242 836 $	117 255 $	1 342 142 $		1 918 397 $
SMA(S&T)	233 524 $			2 511 $	16 945 $		252 980 $
SMA(IE)	130 242 $	54 823 $	41 600 $	3 541 $	124 713 $		354 918 $
SMA(Fin SM)	76 576 $	174 116 $		20 761 $	5 105 $		276 557 $
SMA(Pol)	9 867 $	18 685 $		3 223 $	331 $		32 106 $
VCEMD	25 303 $	163 127 $		19 391 $	19 848 $		227 669 $
MND/ MD/ CDS/ Assoc DM	6 383 $						6 383 $
CS Ex	7 004 $			1 104 $	218 $		8 326 $
DGAP	21 894 $			3 832 $	309 $		26 035 $
Ombudsman	6 021 $				690 $		6 711 $
JAG	10 266 $	212 $		9 705 $	338 $		20 521 $
CJ	4 062 $	7 536 $					11 598 $
JMC	875 $			1 059 $	29 $		1 963 $
BPIEPU	41 867 $	210 891 $			454 $		253 212 $
SNRS	2 446 $	215 $			8 195 $		10 856 $
CST	113 600 $				62 635 $		176 235 $
svc min		348 783 $			34 725 $	1 011 061 $	1 394 568 $
	3 207 760 $	**2 045 866 $**	**1 808 001 $**	**3 538 100 $**	**2 083 419 $**	**1 011 061 $**	**13 694 207 $**

Année financière 2004-05

(000 $ courants)

Gestionnaires supérieurs	Budgets de fonctionnement	Comptes ministériels	Approvisionnement national	RH	Immobilisations	Affectations législatives	Total
CEMFM	479 753 $	10 $	270 000 $	464 329 $	82 282 $		1 296 374 $
CEMAT	785 300 $	53 943 $	228 000 $	953 798 $	126 204 $		2 147 246 $
CEMFA	481 468 $	243 758 $	689 000 $	693 762 $	131 572 $		2 239 559 $
SCEMD	164 589 $	8 398 $	25 000 $	132 355 $	56 854 $		387 197 $
SNFC	9 360 $			4 173 $	106 $		13 639 $
SMA(GI)	164 721 $		171 000 $	84 412 $	45 681 $		465 814 $
SMA(RH-Mil)	224 707 $	666 371 $		1 050 394 $	36 026 $		1 977 497 $
SMA(RH-Civ)	53 929 $	18 991 $			186 $		73 106 $
SMA(Mat)	160 722 $	50 019 $	406 000 $	113 650 $	1 487 425 $		2 217 815 $
SMA(S&T)	240 488 $			2 511 $	18 961 $		261 961 $
SMA(IE)	126 242 $	57 632 $	40 000 $	3 541 $	92 639 $		320 053 $
SMA(Fin SM)	75 830 $	174 586 $		20 761 $	5 182 $		276 360 $
SMA(Pol)	7 832 $	15 135 $		3 223 $	336 $		26 526 $
VCEMD	24 895 $	163 976 $		19 391 $	18 976 $		227 238 $

MND/ MD/ CDS/ Assoc DM	4 149 $						4 149 $
CS Ex	7 146 $			1 104 $	221 $		8 471 $
DGAP	16 201 $			3 832 $	314 $		20 347 $
Ombudsman	6 058 $				269 $		6 327 $
JAG	10 344 $	215 $		9 705 $	343 $		20 607 $
CJ	4 070 $	7 649 $					11 719 $
JMC	831 $			1 059 $	30 $		1 919 $
BPIEPU	41 827 $	8 943 $			460 $		51 230 $
SNRS	2 380 $	215 $			8 195 $		10 790 $
CST	120 251 $				57 475 $		177 725 $
svc min		306 590 $			48 130 $	1 011 362 $	1 366 082 $
	3 213 092 $	**1 776 431 $**	**1 829 000 $**	**3 562 000 $**	**2 217 867 $**	**1 011 362 $**	**13 609 751 $**

Année financière 2005-06

(000 $ courants)

Gestionnaires supérieurs	Budgets de fonctionnement	Comptes ministériels	Approvisionnement national	RH	Immobilisations	Affectations législatives	Total
CEMFM	484 850 $	10 $	270 000 $	464 329 $	79 492 $		1 298 681 $
CEMAT	710 530 $	54 278 $	228 000 $	953 798 $	136 396 $		2 083 003 $
CEMFA	491 532 $	244 736 $	689 000 $	693 762 $	142 151 $		2 261 181 $
SCEMD	167 376 $	8 524 $	25 000 $	132 355 $	57 232 $		390 487 $
SNFC	9 573 $			4 173 $	108 $		13 854 $
SMA(GI)	157 217 $		171 000 $	84 412 $	45 841 $		458 470 $
SMA(RH-Mil)	227 083 $	672 151 $		1 080 787 $	37 141 $		2 017 163 $
SMA(RH-Civ)	54 182 $	18 995 $			189 $		73 365 $
SMA(Mat)	160 827 $	50 176 $	406 000 $	113 257 $	1 572 868 $		2 303 128 $
SMA(S&T)	244 118 $			2 511 $	13 978 $		260 607 $
SMA(IE)	126 790 $	48 844 $	40 000 $	3 541 $	58 047 $		277 222 $
SMA(Fin SM)	76 486 $	175 064 $		20 761 $	5 260 $		277 570 $
SMA(Pol)	7 879 $	13 135 $		3 223 $	341 $		24 578 $
VCEMD	24 098 $	164 837 $		19 391 $	19 059 $		227 386 $
MND/ MD/ CDS/ Assoc DM	4 154 $						4 154 $
CS Ex	7 232 $			1 104 $	224 $		8 561 $
DGAP	16 361 $			3 832 $	318 $		20 512 $
Ombudsman	6 095 $				273 $		6 368 $
JAG	10 423 $	219 $		9 705 $	348 $		20 694 $
CJ	4 078 $	7 763 $					11 841 $
JMC	836 $			1 059 $	30 $		1 924 $
BPIEPU	41 971 $	8 991 $			467 $		51 430 $
SNRS	2 344 $	215 $			8 195 $		10 754 $
CST	104 732 $				54 135 $		158 867 $
svc min		423 710 $			58 555 $	1 011 628 $	1 493 893 $
	3 140 769 $	**1 891 649 $**	**1 829 000 $**	**3 592 000 $**	**2 290 648 $**	**1 011 628 $**	**13 755 694 $**

Année financière 2006-07

(000 $ courants)

Gestionnaires supérieurs	Budgets de fonctionnement	Comptes ministériels	Approvisionnement national	RH	Immobilisations	Affectations législatives	Total
CEMFM	488 295 $	10 $	270 000 $	464 329 $	92 441 $		1 315 075 $
CEMAT	717 642 $	54 619 $	228 000 $	953 798 $	142 600 $		2 096 659 $
CEMFA	496 727 $	156 815 $	689 000 $	693 762 $	156 658 $		2 192 962 $
SCEMD	169 684 $	8 652 $	25 000 $	132 355 $	57 565 $		393 257 $
SNFC	9 723 $			4 173 $	109 $		14 005 $
SMA(GI)	158 734 $		171 000 $	84 412 $	46 004 $		460 150 $
SMA(RH-Mil)	229 495 $	638 436 $		853 475 $	31 138 $		1 752 544 $
SMA(RH-Civ)	52 638 $	19 000 $			191 $		71 829 $
SMA(Mat)	161 026 $	51 042 $	406 000 $	111 290 $	1 354 223 $		2 083 582 $
SMA(S&T)	244 920 $			2 511 $	13 995 $		261 426 $
SMA(IE)	127 347 $	35 706 $	40 000 $	3 541 $	48 173 $		254 766 $
SMA(Fin SM)	77 149 $	175 548 $		20 761 $	5 339 $		278 797 $
SMA(Pol)	7 578 $	11 135 $		3 223 $	346 $		22 282 $

VCEMD	24 511 $	165 712 $		19 391 $	19 281 $		228 895 $
MND/ MD/ CDS/ Assoc DM	3 060 $						3 060 $
CS Ex	7 270 $			1 104 $	228 $		8 602 $
DGAP	16 524 $			3 832 $	323 $		20 679 $
Ombudsman	6 133 $				277 $		6 410 $
JAG	10 503 $	222 $		9 705 $	353 $		20 783 $
CJ	4 086 $	7 880 $					11 966 $
JMC	841 $			1 059 $	30 $		1 930 $
BPIEPU	42 145 $	8 943 $			474 $		51 563 $
SNRS	2 358 $	215 $			8 195 $		10 768 $
CST	105 561 $				54 574 $		160 135 $
svc min		373 896 $			45 080 $	1 011 628 $	1 430 604 $
	3 163 952 $	**1 707 830 $**	**1 829 000 $**	**3 362 722 $**	**2 077 599 $**	**1 011 628 $**	**13 152 730 $**

National Defence / Defence nationale

Canada

P&GD Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

TABLEAUX DES AFFECTATIONS FINANCIÈRES

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Sélectionner une autre AF afin de la voir: 2003-04

Cliquer un chiffre souligné afin de voir les détails de sa composition.

CEMFM

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	460 922 $	469 053 $	474 050 $	477 495 $
PLAN DE RECETTES	10 500 $	10 700 $	10 800 $	10 800 $
Crédit no 1 total:	471 422 $	479 753 $	484 850 $	488 295 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	71 564 $	54 611 $	46 242 $	49 608 $
Budget de fonctionnement total:	542 986 $	534 364 $	531 092 $	537 903 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	10 $	10 $	10 $	10 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*8 821*	*8 620*	*8 820*	*8 820*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	464 382 $	464 329 $	464 329 $	464 329 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	267 601 $	270 000 $	270 000 $	270 000 $
Crédit no 1 total:	731 983 $	734 329 $	734 329 $	734 329 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	34 599 $	27 671 $	33 250 $	42 833 $
Comptes de répartition ministériels total:	766 582 $	762 000 $	767 579 $	777 162 $

▲

CEMAT

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	768 154 $	766 300 $	691 530 $	698 642 $
PLAN DE RECETTES	19 000 $	19 000 $	19 000 $	19 000 $
Crédit no 1 total:	787 154 $	785 300 $	710 530 $	717 642 $

Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	100 496 $	99 349 $	108 478 $	115 724 $
Budget de fonctionnement total:	887 650 $	884 650 $	819 009 $	833 366 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
ANCN-ENTRAÎN-FCE MIL ÉTRNG-CR01-ACT B120	53 613 $	53 943 $	54 278 $	54 619 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*19 280*	*19 278*	*19 278*	*19 278*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	953 897 $	953 798 $	953 798 $	953 798 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	351 653 $	228 000 $	228 000 $	228 000 $
Crédit no 1 total:	1 305 550 $	1 181 798 $	1 181 798 $	1 181 798 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	18 817 $	26 855 $	27 918 $	26 876 $
Comptes de répartition ministériels total:	1 324 367 $	1 208 653 $	1 209 716 $	1 208 674 $

▲

CEMFA

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	465 060 $	467 168 $	477 232 $	482 427 $
PLAN DE RECETTES	13 200 $	14 300 $	14 300 $	14 300 $
Crédit no 1 total:	478 260 $	481 468 $	491 532 $	496 727 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	82 596 $	88 388 $	90 614 $	94 408 $
Budget de fonctionnement total:	560 856 $	569 856 $	582 146 $	591 135 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
FVOC - MND apport	73 923 $	88 846 $	88 728 $	20 306 $
ANCN-ENTRAÎN-FCE MIL ÉTRNG-CR01-ACT B120	54 530 $	55 493 $	56 471 $	36 972 $
PROJ FORM VOL L'OTAN CDA REVENU-ACT B130	65 326 $	64 885 $	65 003 $	65 003 $
Contribution canadienne pour l'EME Goose	33 397 $	33 397 $	33 397 $	33 397 $
V1 FORFAIT D'ENTRAIN. AU VOL ET SOUTIEN	47 190 $	0 $	0 $	0 $
Crédit no 1 total:	274 366 $	242 621 $	243 599 $	155 678 $
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	3 453 $	1 137 $	1 137 $	1 137 $
Comptes ministériels total:	277 819 $	243 758 $	244 736 $	156 815 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	12 517	12 516	12 516	12 516
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	693 817 $	693 762 $	693 762 $	693 762 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	712 875 $	689 000 $	689 000 $	689 000 $
Crédit no 1 total:	1 406 692 $	1 382 762 $	1 382 762 $	1 382 762 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	13 716 $	43 184 $	51 537 $	62 250 $
Comptes de répartition ministériels total:	1 420 408 $	1 425 946 $	1 434 299 $	1 445 012 $

▲

SCEMD

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	166 395 $	164 589 $	167 376 $	169 684 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	21 437 $	21 854 $	22 232 $	22 565 $
Budget de fonctionnement total:	187 832 $	186 443 $	189 608 $	192 249 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES DES FC-ACT B120	8 274 $	8 398 $	8 524 $	8 652 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	2 367	2 361	2 361	2 361
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	132 692 $	132 355 $	132 355 $	132 355 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	24 610 $	25 000 $	25 000 $	25 000 $
Crédit no 1 total:	157 302 $	157 355 $	157 355 $	157 355 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	35 000 $	35 000 $	35 000 $	35 000 $
Comptes de répartition ministériels total:	192 302 $	192 355 $	192 355 $	192 355 $

▲

SNFC

	Affectations	Niveaux de planification

Budget de fonctionnement		(000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	9 645 $	9 360 $	9 573 $	9 723 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	105 $	106 $	108 $	109 $
Budget de fonctionnement total:	9 749 $	9 466 $	9 681 $	9 832 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*70*	*70*	*70*	*70*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	4 173 $	4 173 $	4 173 $	4 173 $
Crédit no 1 total:	4 173 $	4 173 $	4 173 $	4 173 $

▲

SMA(GI)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	160 108 $	164 721 $	157 217 $	158 734 $
Crédit no 1 total:	160 108 $	164 721 $	157 217 $	158 734 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	10 523 $	10 681 $	10 841 $	11 004 $
Budget de fonctionnement total:	170 632 $	175 403 $	168 058 $	169 738 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*1 450*	*1 450*	*1 450*	*1 450*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	84 412 $	84 412 $	84 412 $	84 412 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	166 826 $	171 000 $	171 000 $	171 000 $
Crédit no 1 total:	251 238 $	255 412 $	255 412 $	255 412 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	35 000 $	35 000 $	35 000 $	35 000 $
Comptes de répartition ministériels total:	286 238 $	290 412 $	290 412 $	290 412 $

▲

SMA(RH-Mil)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				

AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	214 624 $	217 307 $	219 683 $	222 095 $
PLAN DE RECETTES	7 400 $	7 400 $	7 400 $	7 400 $
Crédit no 1 total:	222 024 $	224 707 $	227 083 $	229 495 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	36 169 $	30 747 $	31 783 $	25 700 $
Budget de fonctionnement total:	258 192 $	255 454 $	258 866 $	255 195 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	3 538 100 $	3 562 000 $	3 592 000 $	3 362 722 $
RESERVES SUPPLÉMENTAIRES DISPON-ACT B120	608 $	608 $	608 $	608 $
DÉP-DÉMÉNAGEMENT DES MILITAIRES-ACT B120	259 548 $	263 585 $	266 353 $	269 939 $
SOUTIEN AUX FAMILLES MILIT. - ACT B120	18 381 $	18 657 $	18 936 $	19 220 $
PROG DE SOUTIEN DU PERSONNEL - ACT B120	37 548 $	37 686 $	37 826 $	37 967 $
PREMIÈRES RÉSERVES - ACT B120	12 350 $	12 393 $	12 438 $	12 482 $
COMPTES CONSOLIDÉS DU SMA (HR) -ACT B120	12 270 $	12 814 $	12 868 $	13 296 $
GMFC/DGSSAN SOIN SANTÉ DIR-CORP-ACT B120	245 141 $	247 917 $	250 089 $	212 789 $
ACADÉMIE CANADIENNE DE DÉFENSE	73 454 $	72 709 $	73 033 $	72 133 $
Crédit no 1 total:	4 197 400 $	4 228 371 $	4 264 151 $	4 001 157 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
GMFC/DGSSAN SOIN SANTÉ DIR-CAP-ACT B140	4 789 $	3 504 $	3 556 $	3 610 $
ACADÉMIE CANADIENNE DE DÉFENSE CAPITAL	1 749 $	1 775 $	1 802 $	1 829 $
Crédit no 5 total:	6 538 $	5 279 $	5 358 $	5 439 $
Comptes ministériels total:	4 203 938 $	4 233 650 $	4 269 510 $	4 006 596 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*5 404*	*5 404*	*5 404*	*5 404*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	261 916 $	261 916 $	261 916 $	261 916 $
Crédit no 1 total:	261 916 $	261 916 $	261 916 $	261 916 $

SMA(RH-Civ)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	56 134 $	53 929 $	54 182 $	52 638 $
Crédit no 1 total:	56 134 $	53 929 $	54 182 $	52 638 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	183 $	186 $	189 $	191 $
Budget de fonctionnement total:				

	56 317 $	54 115 $	54 370 $	52 829 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
ENVELOPPE SALARIALE CORPORATIVE-ACT B120	18 686 $	18 686 $	18 686 $	18 686 $
COMPTES CONSOLIDÉS DU SMA (HR) -ACT B120	300 $	305 $	309 $	314 $
Crédit no 1 total:	18 986 $	18 991 $	18 995 $	19 000 $

▲

SMA(Mat)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	166 187 $	160 222 $	160 327 $	160 526 $
PLAN DE RECETTES	500 $	500 $	500 $	500 $
Crédit no 1 total:	166 687 $	160 722 $	160 827 $	161 026 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	2 894 $	2 941 $	2 989 $	3 037 $
Budget de fonctionnement total:	169 581 $	163 662 $	163 816 $	164 063 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	1 807 995 $	1 829 000 $	1 829 000 $	1 828 999 $
RECHERCHE ET DÉVÉLOPPEMENT - ACT B120	0 $	0 $	0 $	0 $
Serv d'entrainement aéroportés impartis	49 477 $	50 019 $	50 176 $	51 042 $
Crédit no 1 total:	1 857 472 $	1 879 019 $	1 879 176 $	1 880 041 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
BIENS D'INVESTISSEMENTS - ACT B140	1 488 914 $	1 664 728 $	1 765 119 $	1 565 679 $
MUNITIONS - ACT B140	2 466 $	2 466 $	2 466 $	2 466 $
Crédit no 5 total:	1 491 380 $	1 667 194 $	1 767 585 $	1 568 145 $
Comptes ministériels total:	3 348 852 $	3 546 213 $	3 646 761 $	3 448 185 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*1 789*	*1 734*	*1 728*	*1 698*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	117 255 $	113 650 $	113 257 $	111 290 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	242 836 $	406 000 $	406 000 $	406 000 $
Crédit no 1 total:	360 091 $	519 650 $	519 257 $	517 290 $

▲

SMA(S&T)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	230 024 $	236 988 $	240 618 $	241 420 $
PLAN DE RECETTES	3 500 $	3 500 $	3 500 $	3 500 $
Crédit no 1 total:	233 524 $	240 488 $	244 118 $	244 920 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	16 945 $	18 961 $	13 978 $	13 995 $
Budget de fonctionnement total:	250 469 $	259 450 $	258 096 $	258 915 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	32	32	32	32
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	2 511 $	2 511 $	2 511 $	2 511 $
Crédit no 1 total:	2 511 $	2 511 $	2 511 $	2 511 $

▲

SMA(IE)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	45 697 $	45 942 $	46 490 $	47 047 $
Crédit no 1 total:	45 697 $	45 942 $	46 490 $	47 047 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	827 $	836 $	845 $	854 $
Budget de fonctionnement total:	46 524 $	46 778 $	47 335 $	47 901 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
PROGRAMME SUR L'ENVIRONNEMENT - ACT B120	20 300 $	25 526 $	20 000 $	20 000 $
DÉCLASSEMENT INFRASTRUCTURES - ACT B120	19 265 $	16 701 $	13 290 $	0 $
GEST BIENS IMMOBILIERS DU MIN - ACT B120	9 807 $	9 955 $	10 104 $	10 255 $
Crédit no 1 total:	49 373 $	52 182 $	43 394 $	30 256 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
CONSTRUCTION MAJEURE - ACT B140	95 631 $	64 698 $	29 990 $	20 000 $
FONDS DE CONSTR. - PETITS NIV.1-ACT B140	27 500 $	27 105 $	27 212 $	27 320 $
Crédit no 5 total:	123 131 $	91 803 $	57 202 $	47 319 $
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	5 450 $	5 450 $	5 450 $	5 450 $
Comptes ministériels total:	177 953 $	149 435 $	106 046 $	83 025 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*43*	*43*	*43*	*43*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	3 541 $	3 541 $	3 541 $	3 541 $
APPROVISIONNEMENT NATIONAL - ACT B120	41 600 $	40 000 $	40 000 $	40 000 $
Crédit no 1 total:	45 141 $	43 541 $	43 541 $	43 541 $

Budget de fonctionnement du l'ALFC	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
AUTOR MAT DE LOG DANS FC-DÉP - ACT B120	4 245 $	0 $	0 $	0 $
AUTOR EN MAT LOG DANS FC-REC - ACT B130	80 300 $	80 300 $	80 300 $	80 300 $
Crédit no 1 total:	84 545 $	80 300 $	80 300 $	80 300 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
AUT MAT DE LOG SEIN DES FC-CAP -ACT B140	755 $	0 $	0 $	0 $
Budget de fonctionnement du l'ALFC total:	85 300 $	80 300 $	80 300 $	80 300 $

SMA(Fin SM)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	71 365 $	70 430 $	71 085 $	71 748 $
PLAN DE RECETTES	5 211 $	5 400 $	5 401 $	5 401 $
Crédit no 1 total:	76 576 $	75 830 $	76 486 $	77 149 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	5 105 $	5 182 $	5 260 $	5 339 $
Budget de fonctionnement total:	81 680 $	81 013 $	81 746 $	82 488 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
MONTANTS RECOUVRABLES DN - ACT B120	31 347 $	31 818 $	32 295 $	32 779 $
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	142 768 $	142 769 $	142 769 $	142 769 $
Comptes ministériels total:	174 116 $	174 586 $	175 064 $	175 548 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*351*	*351*	*351*	*351*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	20 761 $	20 761 $	20 761 $	20 761 $
Crédit no 1 total:	20 761 $	20 761 $	20 761 $	20 761 $

SMA(Pol)

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	9 867 $	7 832 $	7 879 $	7 578 $
Crédit no 1 total:	9 867 $	7 832 $	7 879 $	7 578 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	331 $	336 $	341 $	346 $
Budget de fonctionnement total:	10 198 $	8 168 $	8 219 $	7 924 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
PROG D'AIDE À L'INSTRUCTION MIL-ACT B120	8 121 $	8 621 $	7 221 $	7 221 $
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	10 564 $	6 514 $	5 914 $	3 914 $
Comptes ministériels total:	18 685 $	15 135 $	13 135 $	11 135 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*38*	*38*	*38*	*38*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	3 223 $	3 223 $	3 223 $	3 223 $
Crédit no 1 total:	3 223 $	3 223 $	3 223 $	3 223 $

VCEMD

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	25 303 $	24 895 $	24 098 $	24 511 $
Crédit no 1 total:	25 303 $	24 895 $	24 098 $	24 511 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	2 724 $	1 793 $	1 841 $	1 877 $
Budget de fonctionnement total:	28 027 $	26 688 $	25 939 $	26 388 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
CADETS - ACT B120	162 277 $	163 126 $	163 987 $	164 867 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
CADETS-DÉPENSES EN CAPITAL - ACT B140	2 124 $	2 183 $	2 218 $	2 304 $
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	850 $	850 $	850 $	850 $
Comptes ministériels total:	165 251 $	166 159 $	167 056 $	168 116 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*260*	*260*	*260*	*260*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	19 391 $	19 391 $	19 391 $	19 391 $
Crédit no 1 total:	19 391 $	19 391 $	19 391 $	19 391 $
Crédit no 5 - Fonds ministériels				
IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES (Montant non engagé) Nota 1	15 000 $	15 000 $	15 000 $	15 000 $
Comptes de répartition ministériels total:	34 391 $	34 391 $	34 391 $	34 391 $

MND/ MD/ CDS/ Assoc DM

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	6 383 $	4 149 $	4 154 $	3 060 $
Budget de fonctionnement total:	6 383 $	4 149 $	4 154 $	3 060 $

CS Ex

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	7 004 $	7 146 $	7 232 $	7 270 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	218 $	221 $	224 $	228 $
Budget de fonctionnement total:	7 222 $	7 366 $	7 457 $	7 497 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*12*	*12*	*12*	*12*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	1 104 $	1 104 $	1 104 $	1 104 $
Crédit no 1 total:	1 104 $	1 104 $	1 104 $	1 104 $

DGAP

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	21 794 $	16 101 $	16 261 $	16 424 $
PLAN DE RECETTES	100 $	100 $	100 $	100 $
Crédit no 1 total:	21 894 $	16 201 $	16 361 $	16 524 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	309 $	314 $	318 $	323 $
Budget de fonctionnement total:	22 203 $	16 515 $	16 680 $	16 847 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	56	56	56	56
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	3 832 $	3 832 $	3 832 $	3 832 $
Crédit no 1 total:	3 832 $	3 832 $	3 832 $	3 832 $

Ombudsman

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	6 021 $	6 058 $	6 095 $	6 133 $
Crédit no 1 total:	6 021 $	6 058 $	6 095 $	6 133 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	690 $	269 $	273 $	277 $
Budget de fonctionnement total:	6 711 $	6 327 $	6 368 $	6 410 $

JAG

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	10 266 $	10 344 $	10 423 $	10 503 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	338 $	343 $	348 $	353 $
Budget de fonctionnement total:	10 604 $	10 687 $	10 771 $	10 856 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT - ACT B120	212 $	215 $	219 $	222 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07

Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*110*	*110*	*110*	*110*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	9 705 $	9 705 $	9 705 $	9 705 $
Crédit no 1 total:	9 705 $	9 705 $	9 705 $	9 705 $

▲

CJ

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	4 062 $	4 070 $	4 078 $	4 086 $
Crédit no 1 total:	4 062 $	4 070 $	4 078 $	4 086 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT - ACT B120	7 536 $	7 649 $	7 763 $	7 880 $

▲

JMC

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	875 $	831 $	836 $	841 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	29 $	30 $	30 $	30 $
Budget de fonctionnement total:	904 $	860 $	866 $	871 $

Comptes de répartition ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 - Fonds ministériels				
STRUCTURE DE LA FORCE RÉGULIÈRE (années-personnes)	*12*	*12*	*12*	*12*
INDEMNITÉS MILITAIRES-CORPS FOA-ACT B120	1 059 $	1 059 $	1 059 $	1 059 $
Crédit no 1 total:	1 059 $	1 059 $	1 059 $	1 059 $

▲

BPIEPU

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	41 867 $	41 827 $	41 971 $	42 145 $
Crédit no 1 total:	41 867 $	41 827 $	41 971 $	42 145 $

Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	454 $	460 $	467 $	474 $
Budget de fonctionnement total:	42 321 $	42 287 $	42 439 $	42 620 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	10 891 $	8 943 $	8 991 $	8 943 $
ACCORDS D'AIDE FINANCIÈRE - CATASTROPHE	200 000 $	0 $	0 $	0 $
Crédit no 10 total:	210 891 $	8 943 $	8 991 $	8 943 $

SNRS

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	2 446 $	2 380 $	2 344 $	2 358 $
Crédit no 1 total:	2 446 $	2 380 $	2 344 $	2 358 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	8 195 $	8 195 $	8 195 $	8 195 $
Budget de fonctionnement total:	10 641 $	10 575 $	10 539 $	10 553 $

Comptes ministériels	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 10 - Fonds ministériels				
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS - ACT B150	215 $	215 $	215 $	215 $

CST

Budget de fonctionnement	Affectations	Niveaux de planification (000 $ courants)		
	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	113 600 $	120 251 $	104 732 $	105 561 $
Crédit no 5 – Fonds locaux				
AFFECTATION NETTE PRÉVUE PAR LE CGP	62 635 $	57 475 $	54 135 $	54 574 $
Budget de fonctionnement total:	176 235 $	177 725 $	158 867 $	160 135 $

Nota 1: IMMOBILISATIONS NON STRATÉGIQUES

Les montants répertoriés ici représentent les allocations non stratégiques répartis aux N1 dont on a retranché les projets de classe 'A' et 'B' ainsi que tout autre ajustement, i.e. transferts de fonds.

National Defence / Défence nationale

Canada

P&GD

Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

RESSOURCES FINANCIÈRES

TABLEAUX DES RÉSERVES MINISTÉRIELLES

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Niveaux de planification (000 $ courants)	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Crédit no 1 – Réserves ministérielles				
Corp Reserve - SCIF	9 385 $	5 000 $	5 000 $	5 000 $
Corp Reserve - Ops	200 000 $	50 000 $	0 $	0 $
Corp Reserve - General	15 000 $	15 000 $	35 000 $	35 000 $
Corp Reserve - Protected				
- ALFC - Maisons patrimoniales désignées	200 $	200 $	200 $	200 $
- Augmentation de rémunération du personnel civil	2 504 $	2 504 $	2 504 $	0 $
- Bonis d'enrôlement	0 $	15 413 $	14 305 $	0 $
- CEMAT - Forces terrestres au Manitoba	0 $	10 000 $	0 $	0 $
- CEMAT - Infrastructure et environnement	30 000 $	35 000 $	40 000 $	40 000 $
- CEMAT - RRFT	22 400 $	42 800 $	85 900 $	85 900 $
- CEMAT - Soutenabilité	0 $	0 $	85 000 $	85 000 $
- CEMFA - Forfait d'entraînement au vol et de soutien (FEVS)	0 $	51 070 $	52 930 $	0 $
- CEMFA - Soutien contractuel à l'entraînement en vol - Déménagements payés	860 $	0 $	0 $	0 $
- Centre de soins de santé de la RCN (Méd. et dentaire)	0 $	0 $	5 000 $	0 $
- Compte de coût de cession	16 460 $	16 100 $	18 100 $	18 100 $
- Coûts de fonctionnement du Cabinet de la Sous-ministre déléguée	0 $	0 $	0 $	1 140 $
- DGAP - Centre d'apprentissage des affaires publiques	668 $	1 270 $	960 $	960 $
- DGAP - Expositions ministérielles importantes	425 $	0 $	0 $	0 $
- Échange avec l'étranger	1 357 $	1 366 $	1 375 $	1 396 $
- Financement - Budget 2001	6 709 $	7 492 $	492 $	0 $
- SCEMD - CC Groupe de planification interarmées	2 400 $	2 400 $	2 400 $	2 400 $
- SCEMD - Centre de fusion	0 $	5 000 $	10 000 $	10 000 $
- SCEMD - Coûts de fonctionnement des Groupes de soutien interarmées (GSI)	0 $	5 000 $	12 000 $	30 000 $
- SCEMD - Mise sur pied d'une étude sur la menace asymétrique	2 000 $	5 000 $	5 000 $	5 000 $
- SCEMD - Plan d'instruction collective stratégique et Exp. interarmées	400 $	7 000 $	15 000 $	7 000 $
- SCEMD - Unités du Groupe de soutien interarmées (GSI)	15 400 $	18 300 $	16 800 $	0 $
- SMA(Fin SM) - Pressions touchant le logement	1 500 $	0 $	0 $	0 $
- SMA(GI) - Priorités des pressions touchant la GI	15 000 $	0 $	0 $	0 $
- SMA(RH-Civ) - Développement de la gestion	0 $	660 $	660 $	660 $

- SMA(RH-Civ) - Planification de la relève	0 $	160 $	160 $	160 $
- SMA(RH-Civ) - Réforme de la classification	2 800 $	2 800 $	2 800 $	2 800 $
- SMA(RH-Mil) Services de santé, Rx2000	0 $	0 $	5 544 $	40 000 $
- SMA(S & T) - Loi sur la sécurité de l'information	350 $	0 $	0 $	0 $
- Soutien du BPIEPC	1 200 $	3 400 $	3 400 $	0 $
- VCEMD - Protection de la Force et politique de sécurité	525 $	525 $	0 $	0 $
- VCEMD - SISEPM II	980 $	1 030 $	1 050 $	1 050 $
- VCEMD- BDIC et P & DG en direct	260 $	100 $	130 $	130 $
Total:	348 783 $	304 590 $	421 710 $	371 896 $
Crédit no 5 – Réserves ministérielles				
Corp Reserve - SCIF	(275$)	580 $	5 580 $	5 580 $
Corp Reserve - General	5 000 $	5 000 $	25 000 $	25 000 $
Corp Reserve - Protected				
- CEMAT - RRFT	7 500 $	15 000 $	10 000 $	10 000 $
- Financement - Budget 2001	21 900 $	23 900 $	11 825 $	0 $
- PPCLI Fusion/Constr. - Shilo/Winnipeg	0 $	0 $	1 500 $	0 $
- SCEMD - CC Groupe de planification interarmées	600 $	0 $	0 $	0 $
- SMA(HR-Mil) Recapitalisation des installations de soins de santé	0 $	7 500 $	7 500 $	7 500 $
Corp Reserve - Unallocated	0 $	(3 850$)	(2 850$)	(3 000$)
Total:	34 725 $	48 130 $	58 555 $	45 080 $
Crédit no 10 – Les subventions et les contributions				
Corp Reserve - General				
- Centre Pearson pour le maintien de la paix	0 $	2 000 $	2 000 $	2 000 $
Crédit no 10 – Affectations législatives				
Statutory	1 011 061 $	1 011 362 $	1 011 628 $	1 011 628 $
Crédit no 1 – Recettes ministérielles				
Revenue	42 889 $	24 039 $	24 760 $	24 760 $
D Fin Ops Revenue	110 300 $	104 988 $	114 383 $	114 383 $
DND Recoverable Revenue	30 096 $	30 625 $	31 123 $	31 123 $
FMT Recoverable Revenue (Goose Bay)	70 996 $	69 764 $	70 811 $	70 811 $
Total:	254 281 $	229 416 $	241 077 $	241 077 $

National Defence / Defence nationale

Canada

P&GD **Plan de la Défense en direct**

AF03/04 - base de réf **STRUCTURE DES FORCES**

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

CEMFM					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
QG op	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Groupes d'opérations maritimes	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Détachements de communications (Éléments de soutien C2)	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Centres d'analyse de données acoustiques (Éléments d'appui C2)	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
QG de la Réserve navale	1	1	1	1	Québec
unités du commodore de convoi	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Unités régionales de contrôle naval de la navigation commerciale	4	4	4	4	Divers
PC2 - Exécution des opérations					
Classe Iroquois (DDH 200)	4	4	4	4	Esquimalt, Halifax 1 disponibilité restreinte 2 sur la côte Est, 1 sur la côte Ouest
Classe Halifax (FFH)	12	12	12	12	Esquimalt, Halifax 7 sur la côte Est, 5 sur la côte Ouest
Classe Victoria (SSK)	4	4	4	4	Esquimalt, Halifax Conf. au calendrier d'entrée en service graduelle du plan de gestion du programme des s-m de la classe VIC = 3 sur la côte Est, 1 sur la côte Ouest
Classe Kingston (Navires de défense côtière NDC)	12	12	12	12	Esquimalt, Halifax 6 sur la côte Est, 6 sur la côte Ouest
Unités de plongée de la Flotte	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Unités de sécurité portuaire	4	4	4	4	Divers
Ressources aériennes fournies par le CEMFA	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers Comptabilisé sous CEMFA
PC3 - Soutien aux forces					
Classe Protecteur (AOR)	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax 1 sur la côte Est, 1 sur la côte Ouest
BFC Halifax/Unité de soutien du personnel (USP) Halifax	1	1	1	1	Halifax
Installations de maintenance de la Flotte	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax L'IMF Cape Scott sur la côte Est, l'IMF Cape Breton sur la côte Ouest
BFC Esquimalt	1	1	1	1	Esquimalt

SFC St. John's	1	1	1	1	St. John's
Capitaine de port	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Unités de soutien logistique avancé	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Navires auxiliaires	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Unité de soutien du matériel (USM)	1	1	1	1	Halifax
PC4 - Développement des forces					
École navale des Forces canadiennes (ENFC)	2	2	2	2	Esquimalt, Québec
École des opérations navales des Forces canadiennes (EONFC)	1	1	1	1	Halifax
École du génie naval des Forces canadiennes	1	1	1	1	Halifax
VENTURE, Centre d'entraînement des officiers de marine (CEOM)	1	1	1	1	Esquimalt
Divisions de la Réserve navale (DRN)	24	24	24	24	Divers
Unités d'entraînement maritime	2	2	2	2	Esquimalt, Halifax
Centre de guerre maritime des Forces canadiennes (CGMFC) (Élément de soutien C2)	1	1	1	1	Halifax

▲

CEMAT					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
QG de secteur de la Force terrestre	4	4	4	4	Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto
PC2 - Exécution des opérations					
Groupes-brigades	3	3	3	3	Edmonton, Petawawa, Valcartier Les groupes-brigades sont des formations polyvalentes réparties géographiquement. Ils comptent chacun trois bataillons d'infanterie, un régiment blindé, un régiment d'artillerie, un régiment de génie et un escadron de reconnaissance avec l'appui au combat approprié.
Escadron de GE	1	1	1	1	Kingston
Régiment de défense aérienne	1	1	1	1	Moncton
Régiment d'appui du génie	1	1	1	1	Gagetown
Ressources d'aviation fournies par le CEMFA	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers Comptabilisé sous CEMFA
PC3 - Soutien aux forces					
1er Groupe de soutien de secteur (GSS) Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT)	1	1	1	1	Edmonton

BFC/Unité de soutien de secteur (USS) Edmonton	1	1	1	1	Edmonton
BFC/USS Shilo	1	1	1	1	Shilo
USS Calgary	1	1	1	1	Calgary
USS Chilliwack	1	1	1	1	Chilliwack
BFC Suffield	1	1	1	1	Suffield
Casernes de détention des FC	1	1	1	1	Edmonton
4e Groupe de patrouilles de Rangers canadiens (4 GPRC)	1	1	1	1	Victoria
2e Groupe de soutien de secteur (GSS) Secteur du centre de la Force terrestre (SCFT)	1	1	1	1	Toronto
BFC/USS Petawawa	1	1	1	1	Petawawa
BFC/USS Kingston	1	1	1	1	Kingston
USS London	1	1	1	1	London
USS Toronto	1	1	1	1	Toronto
USS Nord de l'Ontario	1	1	1	1	Borden
3e Groupe de patrouilles de Rangers canadiens (3 GPRC)	1	1	1	1	Borden
3e Groupe de soutien de secteur (GSS) Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre	1	1	1	1	Halifax
BFC/USS Gagetown	1	1	1	1	Gagetown
5e Groupe de patrouilles de Rangers canadiens	1	1	1	1	Gander, Halifax
5e Groupe de soutien de secteur (GSS) Secteur du Québec de la Force terrestre	1	1	1	1	Montréal
BFC/USS Valcartier	1	1	1	1	Valcartier
USS Saint-Jean	1	1	1	1	Saint-Jean
USS Montréal	1	1	1	1	Montréal
2e Groupe de patrouilles de Rangers canadiens	1	1	1	1	Saint-Jean
PC4 - Développement des forces					
Centre d'instruction au combat	1	1	1	1	Gagetown
Centres d'entraînement de secteur	4	4	4	4	Gagetown, Meaford, Valcartier, Wainwright
Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne	1	1	1	1	Kingston
Centre de parachutisme du Canada	1	1	1	1	Trenton
Centre de formation pour le soutien de la paix	1	1	1	1	Kingston
Quartier général du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre	1	1	1	1	Kingston
Brigades de la Réserve	10	10	10	10	Valcartier

Centre de simulation de l'Armée de terre	1	1	1	1	Kingston

▲

CEMFA					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
1 DAC	1	1	1	1	Winnipeg
Escadrons de radar	2	2	2	2	Bagotville, Cold Lake
Escadrons CCA	2	2	2	2	North Bay
Système aéroporté de détection lointaine (AEW) OTAN	A/R	A/R	A/R	A/R	Europe (Selfkant) Effectif actuel de 118 personnes
Escadron de commandement et de contrôle (CC)	1	1	1	1	Trenton
PC2 - Exécution des opérations					
ESC Transport tactique (CC 130)	3	3	3	3	Greenwood, Trenton, Winnipeg
ESC Transport (CC 144)	1	1	1	1	Ottawa
ESC Transport stratégique (CC 150)	1	1	1	1	Trenton
ESC Patrouille maritime (CP 140)	3	3	3	3	Comox, Greenwood
ESC Hélicoptères maritimes (CH 124)	2	2	2	2	Halifax, Victoria
ESC Chasseur d'appui tactique (CF 18)	4	4	4	4	Bagotville, Cold Lake
ESC Hélicoptère tactique (CH 146)	5	5	5	5	Edmonton, Gagetown, Petawawa, Valcartier
ESC Soutien au combat (CH 146)	3	3	3	3	Bagotville, Cold Lake, Goose Bay
ESC SAR (CH 113, CH 149, CC 115, CC 130)*	4	4	4	4	Divers *Le CC115 doit être réformé un an après l'admission au service actif du Cormorant. Le CH113 doit cesser de voler dès la livraison du dernier Cormorant.
ESC Transport et sauvetage (CC 138)	1	1	1	1	Yellowknife
PC3 - Soutien aux forces					
1re Escadre Kingston	1	1	1	1	Unité hébergée, BFC Kingston
3e Escadre Bagotville	1	1	1	1	Bagotville
4e Escadre Cold Lake	1	1	1	1	Cold Lake
5e Escadre Goose Bay	1	1	1	1	Goose Bay
8e Escadre Trenton	1	1	1	1	Trenton
9e Escadre Gander	1	1	1	1	Gander
12e Escadre Shearwater/Pat Bay	1	1	1	1	Halifax Unité hébergée, BFC Halifax/Esquimalt
14e Escadre Greenwood	1	1	1	1	Greenwood
15e Escadre Moose Jaw	1	1	1	1	Moose Jaw

17e Escadre Winnipeg	1	1	1	1	Winnipeg
19e Escadre Comox	1	1	1	1	Comox
22e Escadre North Bay	1	1	1	1	North Bay
PC4 - Développement des forces					
Écoles/Escadrons d'instruction en pilotage	4	4	4	4	Cold Lake, Moose Jaw, Portage La Prairie, Winnipeg
ESC Hélicoptères maritimes (UIO)	1	1	1	1	Halifax
ESC Patrouille maritime (UIO)	1	1	1	1	Greenwood
ESC Hélicoptère tactique (UIO)	1	1	1	1	Gagetown
ESC Chasseur d'appui tactique (UIO)	1	1	1	1	Cold Lake
ESC Transport (UIO)	1	1	1	1	Trenton
16e Escadre Borden	1	1	1	1	École technique
PC5 - Politiques et stratégies du Ministère					
ESC (CT114) (Escadron de démonstration)	1	1	1	1	Moose Jaw

SCEMD					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
Groupe des opérations interarmées des Forces canadiennes (GOIFC)	1	1	1	1	Kingston
Quartier général interarmées des FC	1	1	1	1	Kingston Élément du Gp des ops interarmées des FC
Régiment des transmissions interarmées des FC	1	1	1	1	Kingston Élément du Gp des ops interarmées des FC
Personnel affecté à des postes de l'OTAN	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Personnel affecté au QG et aux états-majors du NORAD	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Personnel affecté au Groupe de planification binational Canada-US	A/R	A/R	A/R	A/R	Colorado
Commandants et états-majors en service de maintien de la paix	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Service de cartographie	1	1	1	1	Ottawa
Centre de commandement de la Défense nationale	1	1	1	1	Ottawa
Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
Groupe de soutien interarmées des Forces canadiennes	1	1	1	1	Kingston Capacités à développer au cours de la période de planification
PC2 - Exécution des opérations					

Force opérationnelle interarmées 2	1	1	1	1	Ottawa (Dwyer Hill)
Unité de sécurité militaire (USM)	1	1	1	1	Ottawa
Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées (Cie DNBCI)	1	1	1	1	Trenton Élément du Gp des ops interarmées des FC. Fonction transférée à partir du SMA(HR-Mil) jan 2003
Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART)	1	1	1	1	Kingston (Kingston/Trenton) Élément du Gp des ops interarmées des FC
PC3 - Soutien aux forces					
Groupe de soutien interarmées (GSI)	1	1	1	1	Kingston Élément du Gp des ops interarmées des FC
1re Unité de génie construction (1 UGC)	1	1	1	1	Moncton Sera intégré avec le GSI, date à déterminer
4e Unité de contrôle des mouvements des Forces canadiennes (4 UCMFC)	1	1	1	1	Montréal Élément du GSIFonction transférée à partir du SMA(Mat)
Unité du Service postal des Forces canadiennes	1	1	1	1	Trenton Élément du GSIFonction transférée à partir du SMA(Mat)
Unités de soutien des Forces canadiennes	3	3	3	3	Colorado, Europe (Selfkant), Washington
PC4 - Développement des forces					
Centre d'expérimentation des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
PC5 - Politiques et stratégies du Ministère					
États-majors de liaison des Forces canadiennes	2	2	2	2	London, Washington
Attachés des Forces canadiennes	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Tableau des effectifs des officiers de liaison des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
Officiers de liaison - Renseignement des FC	2	2	2	2	London, Washington

▲

SNFC					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
QG SNFC Yellowknife	1	1	1	1	Yellowknife
Dét Yukon du SNFC	1	1	1	1	Whitehorse
Dét Iqaluit SNFC	1	1	1	1	Iqaluit
PC2 - Exécution des opérations					
1er Groupe de patrouilles de Rangers	1	1	1	1	Yellowknife

canadiens					

SMA(GI)					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
Système de télécommunications intégré de l'OTAN (Composante canadien	1	1	1	1	Folley Lakes, N.-É.
Installations de communications OTAN (Élément canadien)	1	1	1	1	Ottawa
Passerelle de radio HF	1	1	1	1	Great Village, N.-É.
QG du 76e Groupe des communications	1	1	1	1	Ottawa
Dét du 76e Groupe des communications	2	2	2	2	Europe (Selfkant), Saint-Jean
764e Escadron des communications	1	1	1	1	Ottawa
Unité de soutien cryptographique des Forces canadiennes	1	1	1	1	Divers Comprend les dét. Halifax et Esquimalt
Unité de maintenance du matériel cryptographique des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
QG du Groupe des opérations d'information des FC	1	1	1	1	Ottawa
Centre de guerre électronique des FC	1	1	1	1	Ottawa Groupe des opérations d'information des FC
PC2 - Exécution des opérations					
774e Escadron de recherche en communications	1	1	1	1	Ottawa Groupe des opérations d'information des FC
Dét du Groupe des opérations d'information des FC	3	3	3	3	Cheltham, Fort Georges, Medina
SFC Alert	1	1	1	1	Alert Groupe des opérations d'information des FC
SFC Leitrim	1	1	1	1	Ottawa Le Groupe des opérations d'information des FC englobe les détachements Masset, Gander et Kingston
PC3 - Soutien aux forces					
Centre de données des FC	1	1	1	1	Borden
PC4 - Développement des forces					
1er Escadron de guerre électronique de la Réserve	1	1	1	1	Kingston Forces de la Réserve des communications
70e Groupe des communications	1	1	1	1	Divers Forces de la Réserve des communications

71e Groupe des communications	1	1	1	1	Divers Forces de la Réserve des communications
72e Groupe des communications	1	1	1	1	Divers Forces de la Réserve des communications
73e/74e Groupe des communications	1	1	1	1	Divers Forces de la Réserve des communications

▲

SMA(RH-Mil)					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC1 - Commandement et contrôle					
Quartier général du Groupe médical des FC	1	1	1	1	Ottawa
PC3 - Soutien aux forces					
BFC Borden	1	1	1	1	Borden
Centre de production du matériel d'instruction des FC	1	1	1	1	Borden
Services de santé					
Centre de médecine environnementale des Forces canadiennes	1	1	1	1	Toronto
1er Hôpital de campagne du Canada	1	1	1	1	Petawawa
1re Unité dentaire des FC	1	1	1	1	Ottawa
Dépôt central de matériel médical	1	1	1	1	Petawawa
PC4 - Développement des forces					
Groupe du recrutement des FC	1	1	1	1	Borden
Centres de recrutement	9	9	9	9	Divers
Groupe de l'instruction de soutien des FC	1	1	1	1	Borden
École des pompiers des Forces canadiennes	1	1	1	1	Borden
École d'administration et de logistique des FC	1	1	1	1	Borden
Centre de musique des Forces canadiennes	1	1	1	1	Borden
École du Service dentaire des FC	1	1	1	1	Borden
Faculté de formation linguistique des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa Comprend les cie de Borden, Ottawa, Saint-Jean
École du Service de santé des Forces canadiennes	1	1	1	1	Borden
École du génie militaire des FC	1	1	1	1	Borden
École de défense nucléaire, biologique et chimique des FC	1	1	1	1	Borden

École de l'électronique et des communications des FC	1	1	1	1	Borden
École du génie électrique et mécanique des FC	1	1	1	1	Borden
École de leadership et de recrues des Forces canadiennes	1	1	1	1	Saint-Jean
Centre de développement de l'instruction des Forces canadiennes	1	1	1	1	Borden
École des aumôniers des FC	1	1	1	1	Borden
École du renseignement militaire des FC	1	1	1	1	Kingston
Académie canadienne de la Défense	1	1	1	1	Kingston
Collège militaire royal	1	1	1	1	Kingston
Collège des Forces canadiennes	1	1	1	1	Toronto
École de perfectionnement en gestion des Forces canadiennes	1	1	1	1	Saint-Jean

SMA(Mat)					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC2 - Exécution des opérations					
Système d'alerte du Nord	1	1	1	1	Divers
PC3 - Soutien aux forces					
3e Groupe de soutien du Canada	1	1	1	1	Montréal
1re Unité de liaison logistique des Forces canadiennes	1	1	1	1	États-Unis
Dépôts de munitions des Forces canadiennes	3	3	3	3	Dundum, Esquimalt, Halifax
202e Dépôt d'ateliers	1	1	1	1	Montréal
Dépôt des publications des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
Centres d'approvisionnement et de distribution des Forces canadiennes	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
Régions de l'assurance de la qualité des Forces canadiennes	A/R	A/R	A/R	A/R	Divers
PC4 - Développement des forces					
Centre d'essais et d'expérimentation des munitions	1	1	1	1	Valcartier
Centre d'expérimentation et d'essais maritimes des Forces canadiennes	1	1	1	1	île de Vancouver
Centres d'essais techniques	2	2	2	2	Cold Lake, Ottawa
Détachements de développement de logiciels	2	2	2	2	Cold Lake, Montréal (Mirabel)

SMA(S&T)					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC4 - Développement des forces					
Centres de recherches pour la défense	4	4	4	4	Halifax, Ottawa, Suffield, Valcartier
Institut de médecine environnementale pour la défense (IMED)	1	1	1	1	Toronto

▲

SMA(IE)					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC5 - Politiques et stratégies du Ministère					
Ipperwash	1	1	1	1	Ipperwash (destinés à l'élimination)
Calgary (sauf l'USS)	1	1	1	1	(destinés à l'élimination)
Chilliwack (sauf l'USS)	1	1	1	1	(destinés à l'élimination)
Jericho Beach	1	1	1	1	Vancouver (destinés à l'élimination)
Réservoirs de carburant de Goose Bay	A/R	A/R	A/R	A/R	Goose Bay (destinés à l'élimination)
Parties de Shearwater qui dépassent les besoins	A/R	A/R	A/R	A/R	Halifax
Downsview	1	1	1	1	Toronto
CMR	1	1	1	1	Saint-Jean
RRMC	1	1	1	1	Victoria
Terres de Richmond	1	1	1	0	Richmond CB Propriétés de surplus transférées du CEMAT au SMA(IE) au cours de l'AF 2002/2003. La cession sera complétée au cours de l'AF 2005/2006.
Installations de PP de Saint-Jean	1	1	0	0	St. John's Transférées du CEMFM au SMA(IE) au cours de l'AF 2002/2003. La cession sera complétée au cours de l'AF 2004/2005.
Manège de Sackville	1	0	0	0	Sackville NB Transféré du CEMAT au SMA(IE) au cours de l'AF 2002/2003. La cession sera complétée au cours de l'AF 2003/2004.

▲

SMA(Fin SM)					
Forces	**AF**	**AF**	**AF**	**AF**	**Location/Remarques**

	03/04	04/05	05/06	06/07	
PC3 - Soutien aux forces					
Unité de soutien des Forces canadiennes Ottawa	1	1	1	1	Ottawa

▲

VCEMD					
Forces	**AF 03/04**	**AF 04/05**	**AF 05/06**	**AF 06/07**	**Location/Remarques**
PC3 - Soutien aux forces					
Grand prévôt des FC	1	1	1	1	Ottawa
Service national des enquêtes des Forces canadiennes	1	1	1	1	Ottawa
Unité nationale de contre-ingérence des Forces canadiennes (UNCIFC)	1	1	1	1	Ottawa
PC4 - Développement des forces					
École de la Police militaire des Forces canadiennes	1	1	1	1	Borden Ne relèvera plus du SMA(RH-Mil) au cours de l'AF 2002-2003

P&GD Plan de la Défense en direct

AF03/04 - base de réf

STRUCTURE DES GESTIONNAIRES SUPÉRIEURS

Organisation(s) sélectionnée(s) ▸ MDN/FC

Tableau des conseillers de niveau un | Tableau des entités spéciales

Il existe deux catégories de gestionnaires supérieurs : les conseillers de niveau un et les entités spéciales. Ces deux catégories se définissent comme suit :

1. Conseiller de niveau un.
   Gestionnaires supérieurs qui relèvent directement du SM ou du CEMD et à l'égard desquels le SM et le CEMD ont **pleins** pouvoirs pour assigner et adapter des tâches, des buts et des ressources. Ces gestionnaires se voient pour leur part déléguer un pouvoir de signature de niveau 1 en matière financière, comme il est indiqué dans le document intitulé *Délégation des pouvoirs de signature en matière financière.*

2. Entités spéciales.
   Gestionnaires supérieurs qui sont chargés d'assurer une gestion efficace des ressources, mais qui entretiennent des rapports de subordination et de responsabilisation particuliers.

Les tableaux ci-dessous illustre la structure des gestionnaires supérieurs du Ministère. La section portant sur les responsabilités présente une description plus détaillée de la mission ou des responsabilités des gestionnaires supérieurs.

Tableau des conseillers de niveau un

Organisation	Planificateur des activités
Commandement maritime	CEMFM
Commandement de la Force terrestre	CEMAT
Commandement aérien	CEMFA
Groupe du sous-chef d'état-major de la Défense	SCEMD
Secteur du Nord des Forces canadiennes	Cmdt SNFC
Groupe de la gestion de l'information	SMA (GI)
Groupe de la gestion des ressources humaines militaires	SMA (RH-Mil)
Groupe de la gestion des ressources humaines militaires	SMA (RH-Civ)
Groupe des matériels	SMA (Mat)
Groupe de la science et de la technologie	SMA (S&T)
Groupe de l'infrastructure et de l'environnement	SMA (IE)
Groupe des finances et des services du Ministère	SMA (Fin SM)
Groupe des politiques	SMA (Pol)
Groupe du vice-chef d'état-major de la Défense	VCEMD
Chef du service d'examen	CSE
Directeur général des affaires publiques	DGAP

Tableau des entités spéciales

Organisation	Planificateur des activités
Bureau de l'Ombudsman du MDN et des FC	Ombudsman du MDN et des FC
Bureau du Juge-avocat général	JAG
Bureau du Conseiller juridique du MDN et des FC	CJ MDN /FC
Juge militaire en chef	JMC
Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la planification d'urgence et Protection civile Canada	SMA(BPIEPC)
Secrétariat national, recherche et sauvetage	Directeur exécutif
Centre de la sécurité des télécommunications	Chef CST